

Mémoire de Master 1-Histoire

Des brebis noires créent Sud-PTT
Les femmes dans la construction du syndicat Sud-PTT
(1988-1994)





ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné Guillermo Wolf, déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signature

Remerciements à Clémentine de m'avoir supporté lors de l'écriture de ce mémoire, à Christine Bard pour avoir pris le temps de répondre à mes nombreuses questions, à Annick Coupé, à Cécile Gondard, aux militant-e-s de Sud-PTT et aux féministes et syndicalistes de lutte d'hier et d'aujourd'hui.

Sigles utilisés:

AC!: Agir contre le Chômage

AGR: Antillais, Guyanais, Réunionnais

CADAC: Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception

CFDT: Confédération Française Démocratique du Travail

CFTC: Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

CGT: Confédération Général du Travail

CNDF: Collectif National pour les Droits des Femmes

CNPF: Conseil National du Patronat Français

FO: Confédération Général du Travail-Force Ouvrière

FSU: Fédération Syndicale Unitaires

JOC: Jeunesse Ouvrière Chrétienne

PCF: Parti Communiste Français

PCMLF: Parti Communiste Marxiste-Léniniste de France

PS: Parti Socialiste

PSU: Parti Socialiste Unifié

PTT: Postes, Télégraphes et Téléphones

Sud: Solidaires, Unitaires, Démocratiques

UNEF: Union Nationale des Étudiants de France

USS: Union Syndicale Solidaires

Sommaire

<u>Introduction</u>	p.1-3
<u>Historiographie</u>	p. 3-15
<u>I-Histoire des femmes et du genre</u>	p. 3-8
<u>II-Histoire du syndicalisme</u>	p. 8-15
<u>Sources et méthodes</u>	p. 15-18
<u>Problématique</u>	p. 18-19
<u>I-De l'opposition à la ligne confédérale à l'exclusion de la Confédération</u>	p.19-31
A-La gauche de la CFDT.....	p. 19-24
B-Des femmes au cœur de la contestation.....	p. 24-27
C-Le féminisme comme point de rupture?.....	p. 27-31
<u>II-Un nouveau syndicalisme adapté à la réalité féminine?</u>	p.31-42
A-La condition des femmes au sein des PTT.....	p. 32-35
B-Mixité des PTT et amélioration des conditions de travail.....	p. 35-39
C-Les femmes dans les luttes des PTT.....	p. 39-42
<u>III-Développement et structuration d'une action féministe au sein de Sud PTT</u>	p.42-55
A-Des prises de positions féministes	p. 43-46
B-Actions et revendications des femmes	p. 47-51
C-Des inégalités persistantes	p. 51-55
<u>Conclusion</u>	p. 55-58
<u>Annexes</u>	p. 59-81
<u>Bibliographie</u>	p.82-91

Introduction

Organe de défense des travailleurs et des travailleuses, le syndicalisme de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle, porte de fortes revendications pour une transformation radicale de la société. Dès le XIX^{ème} siècle, les femmes sont présentes au sein du mouvement ouvrier et du mouvement syndical.¹ Il est possible de paraphraser ici Sylvie Schweitzer et d'affirmer que des femmes ont toujours été syndiquées. Néanmoins leur place tant dans le monde du travail, que dans les organisations syndicales, est rejetée à la marge. Au XIX^{ème} siècle le mouvement ouvrier français est fortement influencé par les idées du théoricien socialiste Pierre-Joseph Proudhon connu pour ses positions antiféministes et misogynes.² Dans le mouvement ouvrier les femmes participent globalement peu aux grèves. Plusieurs facteurs expliquent cet état de fait. Les femmes travaillent en majorité dans des secteurs où les grèves sont très limitées du fait de la faible qualification des ouvriers et des ouvrières de ces secteurs qui explique une conscience moins élevée que dans d'autres secteurs où les luttes sont plus importantes.³ Les femmes en grèves, utilisent les mêmes modes d'actions que les hommes et leur revendications sont généralement les mêmes.

Du point de vue quantitatif, les femmes ne représentaient que 6 à 9 % des personnes syndiquées au début du XX^{ème} siècle.⁴ En France, le rôle joué par les femmes lors de la Seconde Guerre mondiale, et notamment dans la Résistance, leur vaudra d'être davantage représentées dans les organisations politiques et syndicales. De ce fait, le taux de syndicalisation des femmes a progressé au cours des décennies, passant de moins de 10 % au début du siècle à environ 30% en 1975. Ce taux a dès lors continué à augmenter dans la plupart des organisations syndicales. Au cours de ces récentes années, toutes les organisations syndicales françaises ont donc suivi, à différentes vitesses, la féminisation du monde salarial et se présentent aujourd'hui comme davantage féminisées qu'elles ne l'étaient auparavant. La féminisation des syndicats se fait donc d'une manière très lente, de plus elle n'entraîne pas une évolution des relations hommes/femmes au sein des organisations syndicales, ni au niveau des

1 GUILBERT Madelaine, *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, Paris, Editions du C.N.R.S., 1966

2 Dans son ouvrage *La Pornocratie ou Les Femmes dans les temps modernes*, parut pour la première fois en 1875, où parmi de multiples attaques contre les femmes on peut lire «Une femme qui exerce son intelligence devient laide, folle et guenon».

3 ZYLBERBERG-HOCQUARD Marie-Hélène, *Femmes et féminisme dans le mouvement ouvrier français*, Les Éditions Ouvrières, Paris, 1981

4 GUILBERT Madeleine, *Les femmes et l'organisation syndicale* op. cit; ZYLBERBERG-HOCQUARD Marie-Hélène, *Femmes et féminisme...* op. cit

membres, ni au niveau de la division du travail: il existe encore des inégalités importantes entre les syndicalistes hommes et femmes, et ceci dans l'ensemble des structures syndicales françaises.

Sur le terrain de la lutte des femmes le mouvement syndical va connaître certains bouleversements dans les années 1970. Le Mouvement de Libération des Femmes qui se forme en 1971 puis par la suite le mouvement des femmes questionnent de manière importante l'ensemble des organisations ouvrières et notamment les syndicats. Les réflexions portent principalement sur la prise en compte de l'oppression spécifique des femmes sur le marché du travail et dans ces organisations. Parmi les syndicats touchés par ces questionnements figure en premier lieu la CFDT qui s'engage alors pleinement sur le terrain des luttes des femmes.

Sur un plan général le syndicalisme subit dans les années 1980 une grave crise. Au niveau idéologique: avec la rupture progressive des liens avec les organisations politiques, les organisations syndicales peinent à mettre en avant un véritable projet de société alternatif. Sur le plan quantitatif une vague de désyndicalisation se fait ressentir et les effectifs syndicaux qui avaient connu leur paroxysme dans les années 1960 sont une nouvelle fois en baisse. Ce phénomène touche en particulier les femmes qui ne trouvent pas leur place dans des organisations hiérarchisées et dominées par les hommes.

Dans le même temps un nouveau type de syndicalisme se développe dans les années 1980, un syndicalisme alternatif et autonome, pour la plupart issu d'exclusion des grandes centrales syndicales. Parmi ces syndicats se trouve Sud-PTT issu de l'exclusion de militantes et militants de la CFDT-PTT début décembre 1988.⁵ Sud-PTT est également fondé autour de deux luttes emblématiques menées par des syndicalistes de lutte désavoués par la direction de la CFDT, celles des camions jaunes en octobre 1988 à Paris et l'affaire de Lille-Lezennes en 1989.⁶ Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT de 1971 à 1988, s'attaque donc aux syndicalistes qui suivent une ligne syndicale différente de celle avancée par la confédération alors en plein recentrage, pour Maire il faut donc exclure de la confédération « les moutons noirs de la contestation dont certains se réclament abusivement de la CFDT! ».⁷ Certaines

5 CF Annexe 4 « Quand la presse évoque l'exclusion »

6 Dir. COUPÉ Annick, MARCHAND Anne, *Syndicalement incorrect, Sud-Ptt une aventure collective*, Syllepse, Paris, 1998; Fédération Sud-PTT, *L'Acharnement, chronique de la répression des 7 postiers de Lille Lezennes*, Syllepse, Paris, 1993

7 Cité dans SIONNEAU Éric, « 1988 : Des moutons noirs fondent SUD-PTT » in *Alternative Libertaire*, n°177, novembre 2008

femmes, au même titre que des hommes, font alors le choix de participer à la création de Sud-PTT. Ce sont les « brebis noires » citées dans le titre de notre étude. Ce terme à la base péjoratif est repris par les militantes et militants de Sud-PTT pour définir leur ligne syndicale à savoir, une stratégie à contre-courant des grande confédérations syndicales, une liberté, une autonomie plus importante, caractérisées par le slogan présent en couverture de ce mémoire « Tous ensemble pour que chacun gagne ».

Sud-PTT s'insère dès lors dans une filiation avec le syndicalisme révolutionnaire du début du XX^{ème} siècle, mais aussi dans le syndicalisme de lutte et de transformation sociale prôné par la CFDT dans les années 1970. La preuve en est par la préface de l'ouvrage *Syndicalement incorrect, Sud-Ptt une aventure collective* rédigée par Charles Piaget, délégué syndical CFDT à l'usine LIP en 1973, ou encore par le courrier de soutien adressé par Eugène Descamps, secrétaire général de la CFTC puis de la CFDT de 1961 à 1971, à Sud-PTT lors de son premier congrès.

En 1994 Sud-PTT devient représentatif aux PTT, devenus France Télécom et La Poste, alors que lors des élections de 1989 le syndicat n'a obtenu que 4,95% des voix.⁸ Les membres de Sud-PTT, qui font en 1988 le choix de partir de la CFDT pour créer une nouvelle organisation syndicale semblent donc réussir en l'espace de six ans à s'imposer dans le paysage syndical des PTT.

Entre ces deux dates, l'évolution n'a pas été linéaire et des difficultés multiples ont touché le parcours de Sud-PTT, notamment sur le plan de la féminisation et de la prise en compte de l'oppression spécifique des femmes. Enfin Sud-PTT représente le premier syndicat qui inaugure un nouveau courant syndical qui se développe dans les années 1990.

Historiographie:

I-Histoire des femmes et du genre

Repères théoriques et généraux

En France le premier cours d'histoire des femmes est organisé par Michelle Perrot en

⁸ Dir. COUPÉ Annick, MARCHAND Anne, *Syndicalement incorrect*, op. cit. p. 248 et 250

1973.⁹ Bien que de nombreuses études aient pu exister avant cette date¹⁰, les années 1970 marquent le départ réel, en France, d'une histoire des femmes comme champ historiographique identifié et reconnu. Les travaux sur l'histoire des femmes restent néanmoins « délégués » aux historiennes dans des travaux spécifiques. Dans les années 1980 il semble que la discipline s'élargisse et certains historiens commencent timidement à insérer dans leurs publications des chapitres spécifiques dédiés à ces questions.¹¹ D'autres à l'image de Georges Duby, prennent réellement conscience de la nécessité de se pencher sur l'histoire des femmes trop longtemps oubliées par la recherche historique et commencent à introduire réellement l'histoire des femmes dans leurs recherches plus larges.¹²

Comment expliquer le développement de l'histoire des femmes? Il apparaît, de fait, étroitement lié à l'avancée du féminisme et des féministes au sein de l'université française et des différents laboratoires de recherches.¹³ Le féminisme permet en effet, comme avait auparavant pu faire le marxisme pour certaines sciences sociales, d'apporter une grille de lecture pour analyser la société et certains rapports sociaux. L'avancée de l'histoire des femmes comme champ de recherche semble être accompagnée d'une part d'une féminisation de l'enseignement supérieur, d'autre part de la montée d'une conscience féministe au sein de l'enseignement supérieur. Mais la progression de l'histoire des femmes au sein de l'université française s'appuie également sur d'autres disciplines comme la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, mais aussi le développement de nouveaux grands axes de recherches: histoire des mentalités, histoire culturelle, etc. Des auteur-e-s important-e-s ont fait progresser cette réflexion: Christine Delphy, Michel Foucault en sont des exemples parmi d'autres.¹⁴

Les années 1990 voient un développement rapide et important de ce champ de recherche, marqué principalement par la publication entre 1991 et 1992 des cinq volumes de *Histoire des femmes en Occident* dirigée par Michelle Perrot et Georges Duby. Cet ouvrage de

9 THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, ENS Édition, Lyon, 2007

10 Pour les plus anciennes: BRIQUET Fortunée, *Dictionnaire historique des françaises*, 1804 ; GUIZOT DE WITT Henriette, *Les femmes dans l'histoire*, 1889 ; BADER Clarisse, *La femme française dans les temps modernes*, 1882

11 PERROT Michèle, FARGE Arlette, DAUPHIN Cécile, KLAPISCH-ZUBER Christiane, LAGRAVE Rose-Marie, FRAISSE Geneviève, SCHMITT-PANTEL Pauline, RIPA Yannick, PÉZERAT Pierrette, VOLDMAN Danièle, « Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie », in *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations* 41e année, N. 2, 1986. p. 272

12 DUBY Georges, *Le chevalier, la femme et le prêtre. Le mariage dans la France féodale*, Hachette, Paris, 1981

13 PERROT Michèle, FARGE Arlette, DAUPHIN Cécile, KLAPISCH-ZUBER Christiane, LAGRAVE Rose-Marie, FRAISSE Geneviève, SCHMITT-PANTEL Pauline, RIPA Yannick, PÉZERAT Pierrette, VOLDMAN Danièle, « Culture et pouvoir des femmes... » op. cit. p. 272

14 DELPHY Christine, « L'Ennemi principal », *Libération des femmes, année zéro*, Maspero, Paris, 1972; FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité*, Gallimard, Paris, 1976

synthèse pose alors la question de la nécessité d'une réécriture globale de l'histoire. Il est important de noter que la participation à cette œuvre d'un historien reconnu comme Georges Duby donne à cette entreprise une légitimité scientifique importante. Un autre élément va permettre à l'histoire des femmes et du genre d'acquérir une légitimité dans les milieux universitaires et même au de là. En 1998 Pierre Bourdieu publie *La domination masculine*. Si le fond de cette ouvrage ne vient pas apporter de nouvelles réflexions pour les historiens et les historiennes des femmes et du genre, il permet néanmoins, grâce à la notoriété et à la reconnaissance intellectuelle de Bourdieu, de faire connaître et reconnaître l'emploi du terme de domination masculine dans les études scientifiques. Certes Bourdieu a été critiqué par les féministes et les historiens et historiennes de l'histoire des femmes, mais même si les critiques sont importantes, les auteur-e-s reconnaissent le rôle de Bourdieu dans la légitimation de ce champs de recherches.¹⁵

En 1998, deux essais historiographiques viennent développer et analyser l'évolution de l'histoire des femmes.¹⁶ Un autre bouleversement historiographique est annoncé et accompagne la publication de ces deux ouvrages, le développement du terme « gender » en anglais, qui donne en français la notion de genre. Sous l'influence d'historiennes anglo-saxonnes, le terme de genre vient donc s'ajouter à l'ensemble des outils de réflexions qui forme l'histoire des femmes, qui devient l'histoire des femmes et du genre. Concrètement la notion de genre renvoie à une construction sociale et pour Michelle Perrot « le genre, catégorie de la pensée et de la culture, précède le sexe et le module ».¹⁷ Il semble donc que l'histoire des femmes laisse peu à peu sa place à une histoire plus globale des relations de genre et de la différence des sexes. Néanmoins pour Michèle Riot-Sarcey « en pratique, l'histoire des femmes en France, à quelques exceptions près, rechigne à mettre en œuvre une analyse historique à partir de laquelle le caractère fondateur de la hiérarchie, constitutive du genre serait pris en compte ».¹⁸ Si la notion de genre existe bel et bien, son utilisation dans l'historiographie française semble limitée. L'histoire des femmes, et aujourd'hui l'histoire du genre, semblent donc en évolution constante depuis les années 1970 et les débats sont parfois vifs et virulents entre les partisan-e-s de ce champs de recherche et ces détracteurs, mais reste

15 PERROT Michelle, SINTOMER Yves, KRAIS Beate, DURU-BELLAT Marie, « La domination masculine de Pierre Bourdieu », *Travail, genre et sociétés*, numéro 1, avril 1999

16 PERROT Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998; THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes*, Fontenay-aux-Roses, E.N.S. Éditions, 1998

17 PERROT Michelle, *Les femmes ou...*, op. cit. p.393

18 RIOT-SARCEY Michèle, « L'historiographie française et le concept de « genre » » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 47-4, octobre-décembre 2000, p.806

une histoire novatrice qui bouleverse et modifie à sa manière la discipline historique.¹⁹

Pour une histoire des femmes du temps présent

Selon le *Dictionnaire des sciences humaines et sociales* « la notion d'«histoire du temps présent» désigne un champs historiographique qui s'intéresse à une séquence temporelle pour laquelle existent des acteurs vivants ». François Bédarida, historien majeur de l'histoire du temps présent, écrit en 2001, à propos de l'histoire du temps présent « nouvelle venue dans le champs historiographique, l'histoire du temps présent a connu en l'espace d'une vingtaine d'années une belle efflorescence ».²⁰ En effet depuis la création en 1978 de l'Institut d'histoire du temps présent ce nouveau champs dans les études historiques a connu une expansion importante. Tout en se développant, l'histoire du temps présent amène également une réflexion profonde sur les méthodes et les outils d'analyses utilisés par les historien-ne-s. Les sources orales acquièrent semble t-il une certaine légitimité dans la discipline historique et dans le même temps bouleversent et remettent en question la manière de faire de l'histoire.²¹ Que permet l'histoire du temps présent et l'histoire orale dans l'étude de l'histoire des femmes et du genre? Les femmes, absentes en grande majorité des sources traditionnelles: archives diplomatiques, presse ou encore documents parlementaires; elles sont néanmoins présentes dans d'autres types de sources: archives judiciaires et policières principalement.²² Au cours du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle les sources écrites par les femmes se font moins rares, nombreuses de ces sources se retrouvent dans des lieux spécialisés, notamment à la bibliothèque Marguerite Durand (BMD).²³ Même s'il est aujourd'hui possible de retrouver la trace des femmes dans des archives traditionnelles, un vide conséquent se fait sentir. Ainsi pour Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, l'utilisation des sources orales pour étudier l'histoire des femmes est nécessaire et permet de redonner « existence aux

19 CORBIN Alain, « Préface », in THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire...* op. cit. p. 12

20 BÉDARIDA François « Le temps présent et l'historiographie contemporaine », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 1/2001 (n° 69), p. 153

21 DESCAMPS Florence, « Les sources orales et l'histoire: une difficile et tardive reconnaissance » in Dir DESCAMPS Florence *Les sources orales et l'histoire: récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Bréal, Paris, 2006

22 DERMENJIAN Geneviève, LOISEAU Dominique « Les sources orales et l'histoire des femmes et du genre » in Dir DESCAMPS Florence *Les sources orales et l'histoire...* op. cit. p.212

23 Présentation de la BMD sur le site de la ville de Paris http://www.paris.fr/portail/Culture/Portal.lut?page=equipment&template=equipment.template.popup&document_equipment_id=1756 consulté le 10 juin 2010

femmes en restituant leurs paroles, leurs actes, leurs pensées ». ²⁴ De fait, la mémoire des femmes est aujourd'hui considérée en histoire comme un élément essentiel pour analyser ce que les sources traditionnelles ne peuvent apporter aux chercheurs et aux chercheuses de l'histoire des femmes et du genre.

Une histoire des femmes au travail

En 2002, l'historienne Sylvie Schweitzer publie un ouvrage sur le travail des femmes sans équivoque ²⁵; à contre-courant de la pensée dominante et de l'imaginaire collectif qui semble partir du principe que les femmes n'ont réellement accédé au travail que durant la Première Guerre mondiale. Les femmes ont en effet toujours travaillé et il semble qu'il soit nécessaire d'insister sur cette notion dès lors que l'on aborde un sujet lié directement ou indirectement au travail des femmes. ²⁶ et il serait également intéressant de discuter la notion de travail. Comment considérer le travail domestique qui incombe en majorité aux femmes? Il convient en effet de se questionner, comme le fait Christine Delphy, sur les rapports sociaux et économiques liés au travail domestique ou ménager et le système patriarcal. ²⁷ De fait auparavant les analyses globales du travail ont longtemps et souvent omis ou nié l'activité féminine. ²⁸ Pour Delphine Gardey, même si des études existent, « l'accumulation de monographies, de synthèses partielles, ne permet guère de sédimenter dans les manuels et les esprits une connaissance commune ». ²⁹ Ces propos s'ils décrivent une certaine réalité de l'état de ce champs historiographique doivent cependant être nuancé. *Les femmes, le travail et la famille* de Louise A. Tilly et Joan Scott permet d'avoir un tour d'horizon à travers les cas de l'Angleterre et de la France et montre comment les contraintes et structures économiques ont évolué et comment les femmes s'y sont adaptées, mais aussi la synthèse de Sylvie Schweitzer *Les femmes ont toujours travaillé* représente des éléments qui permettent d'obtenir des

24 DERMENJIAN Geneviève, LOISEAU Dominique « Les sources orales et l'histoire des femmes et du genre » in Dir DESCAMPS Florence *Les sources orales et l'histoire...* op. cit. p.212

25 SCHWEITZER Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002

26 *Ibid* p. 8

27 DELPHY Christine, « Travail ménager ou travail domestique ? », in *L'ennemi principal*. 1. *L'économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 1998 p. 57-73

28 GARDEY Delphine, « Perspectives historiques sur le travail des femmes », in Dir. MARUANI, Margaret , *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*, Paris, La Découverte, 1998 p. 23

29 *Idem*

synthèses larges sur la question du travail des femmes.

La place des femmes aux PTT a également été étudiée, notamment dans l'ouvrage de Guy Thullier, *Les Femmes dans l'Administration depuis 1900* ou particulièrement par Susan Bachrach qui a étudié la féminisation des PTT au début du XX^{ème} siècle.³⁰ Les syndicalistes des PTT, et principalement les femmes, ont joué un rôle important dans la production d'études sur les conditions des femmes aux PTT. Nous pouvons citer *Les Femmes aux PTT... : ...et maintenant à La Poste et France Télécom* réalisé collectivement par des femmes membres de la CGT PTT en Loire Atlantique et dirigé par Mireille Sudret, ou encore Sylviane Mangiapane, responsable syndicale à la CGT PTT qui a écrit *Les Filles des chèques postaux : contribution à l'histoire du syndicalisme PTT, 1945-1978*. Il est néanmoins important de signaler qu'il existe peu d'études genrées de l'administration en France, hormis peut-être pour l'éducation nationale, et en particulier sur les PTT, qui est pourtant une administration où les femmes entrent très tôt et n'obtiennent, dans les textes, l'égalité totale avec les hommes qu'en 1981. Une nouvelle fois le travail des femmes aux PTT est connu par certaines monographies mais aucune synthèse n'existe sur la question, d'autant plus pour la période qui nous concerne. Pour Delphyne Gardey « l'analyse historique des activités des femmes conduit à renouveler les catégories habituelles et à déconstruire les frontières communément admises entre travail et non-travail mais aussi entre activité rémunérée et utilité sociale ». ³¹ Une nouvelle fois donc l'histoire des femmes et du genre apparaît comme bénéfique et novatrice pour l'ensemble de la discipline.

II-Histoire du syndicalisme

Une histoire bien connue?

Le syndicalisme, comme objet d'étude, est travaillé par un grand nombre de chercheurs et chercheuses en sciences sociales: sociologie, sciences politiques, psychologie, linguistique, et bien sûr en histoire.³² De fait les références à des études portant sur le syndicalisme sont

30 BACHRACH Susan, «La féminisation des PTT en France au tournant du siècle», in *Le Mouvement social*, n° 140, juillet-septembre 1987, pp. 69-87

31 GARDEY Delphine, « Perspectives historiques sur le travail des femmes », op. cit. p. 35

32 Dir. CHAMBARLHAC Vincent, UBBIALI Georges *Épistémologie du syndicalisme: construction disciplinaire de l'objet syndical*

multiples. Il convient néanmoins de s'intéresser plus spécifiquement à l'évolution des travaux historiques portant sur le syndicalisme.

L'histoire du syndicalisme est à la base une histoire faite par et pour les militant-e-s des organisations syndicales.³³ Comment expliquer ce désintérêt de la communauté universitaire? Plusieurs hypothèses peuvent alors être avancées. D'une part la nature sociale de l'université, composée principalement de membres de la bourgeoisie et donc peu enclins à travailler sur le mouvement ouvrier, d'autre part le refus, notamment pour l'école des *Annales* de traiter des sujets d'histoire du temps présent. Mais un bouleversement semble s'opérer à partir des années 1950, sous l'impulsion d'intellectuels comme Jean Maitron, Edouard Dolléans ou Georges Duveau. L'une des premières concrétisations de ce renouvellement de la recherche historique en matière de syndicalisme est la création en 1949 de L'Institut français d'histoire sociale et de la revue *L'actualité de l'histoire*, qui deviendra en 1960 *Le mouvement social*. Comment expliquer cette apparition d'un nouveau champs de recherche? Un parallèle entre le développement de l'histoire du syndicalisme et le développement de l'histoire des femmes est envisageable. Pour Michelle Perrot, l'augmentation de l'entrée des femmes dans l'enseignement supérieur a entraîné un développement des études en histoire des femmes.³⁴ Pour Stéphane Paquelin et Serge Wolikow il en va de même pour l'histoire du syndicalisme: la relative démocratisation sociale de l'enseignement supérieur amène, des étudiant-e-s issu-e-s de la classe ouvrière à se pencher sur l'étude du mouvement ouvrier.³⁵ À la suite des chercheurs précédemment cités, Antoine Prost joue un rôle important dans le développement universitaire des recherches sur le syndicalisme, notamment par son rôle dans la direction du Centre de recherches d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme, devenu en 1999 le Centre d'histoire sociale du XX^{ème} siècle.

Les thèmes abordés par ceux et celles qui étudient le syndicalisme et les syndicats sont étroitement liés à des événements: la naissance du syndicalisme, la Charte d'Amiens en 1906, l'action des syndicats durant le Front Populaire, la participation des syndicalistes durant la

33PELLOUTIER Fernand, *Histoire des Bourses du travail*, Paris, 1902; JOUHAUX Léon, *Le Mouvement syndical en France*, Éd. de la F.S.I., 1931

34 PERROT Michelle, *Les Femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1998

35 PAQUELIN Stéphane, WOLIKOW Serge « Elliptiques historiennes autour de l'objet syndicat » p. 82 in Dir. TARTAKOWSKY Danielle, TÉTARD Françoise, *Syndicats et associations. Concurrence ou complémentarité ?*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006

résistance, etc.³⁶ ou à des individus: Léon Jouhaux, Fernand Pelloutier, etc.³⁷ Dans les années 1980 la crise, quantitative et idéologique, du syndicalisme amène un certain nombre de chercheurs et de chercheuses à étudier de nouveau cette question. Certains auteurs, spécialisés sur ces questions se lance dans la rédaction de synthèses sur l'histoire du syndicalisme, comme René Mouriaux, Dominique Andolfatto ou Dominique Labbé. Il est important de noter ici que Mouriaux, Andolfatto ou Labbé ne sont pas des historiens mais des politologues. Néanmoins leurs méthodes d'analyses et leur production se rapprochent d'études historiques. Si les syndicats dans leur ensemble sont bien connus, si les figures, les leaders de syndicats sont reconnus et étudiés, pour Dominique Andolfatto et Dominique Labbé les « acteurs sont souvent injustement ignorés » dans leur ensemble.³⁸ Il semble qu'à l'heure actuelle les études qui portent sur le syndicalisme se tournent principalement sur une histoire globale, des structures plutôt que vers une une histoire des syndiqué-e-s.

Femmes et syndicalismes

L'historiographie traitant des femmes et du syndicalisme comme objet d'études suit plusieurs phases. Les premiers engagements féminins sont relativement bien connus notamment grâce à l'ouvrage de Madeleine Guibert *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, qui retrace d'une part les conditions de travail des femmes avant 1914, avant d'analyser de manière précise avec un nombre important de sources, l'activité et l'appartenance des femmes aux organisations syndicales. Dans son ouvrage *Femmes et féminisme dans le mouvement ouvrier français* Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard revient également sur les prémices du mouvement syndical et la présence de femmes en son sein et pousse la chronologie plus loin que Madeleine Guibert et analyse également l'influence du féminisme sur les positions des différentes organisations syndicales, principalement la CGT et la CFDT. Il est également important de citer Slava Lizek pour son travail sur l'institutrice, syndicaliste et féministe Marie Guillot, ou encore Michelle Perrot qui dans sa thèse publiée en

36 Nous pouvons citer ici Dir. ROBERT Jean-Louis, BOLL Friedhelm, PROST Antoine, *L'invention des syndicalismes: Le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIXème siècle*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1997; PROST Antoine *La CGT à l'époque du Front populaire (1934-1939)*, Paris, Armand Colin, 1964

37 GEORGES Bernard, TINTANT Denise, RENAUD Marie-Anne, *Léon Jouhaux. Cinquante ans de syndicalisme*. Paris, PUF, 1962; JULLIARD Jacques, *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*, Paris, Seuil, 1971

38 ANDOLFATTO Dominique, LABBÉ Dominique, *Histoire des syndicats (1906-2006)*, Seuil, Paris, 2006, p. 9

1974 consacre un chapitre aux grèves féminines.³⁹ La production historique concernant le syndicalisme au féminin et l'influence du féminisme sur le syndicalisme existe donc dans le paysage historiographique français. Néanmoins dans les ouvrages généraux portant sur la question du syndicalisme, les questions de genre n'apparaissent quasiment pas. C'est le cas dans l'ouvrage de René Mouriaux ou ceux de Dominique Andolfatto et Dominique Labbé. Lorsque l'on étudie de manière plus spécifique la CFDT il en est de même. L'ouvrage de Frank Georgi *L'invention de la CFDT 1957-1970* ne comporte en effet aucune analyse genrée de l'action syndicale de la Confédération. L'historienne Pascale Le Brouster a publié un certain nombre d'articles et d'interventions concernant les femmes et le féminisme au sein de la CFDT et prépare actuellement une thèse sur la CFDT et la question des femmes de 1961 à 1982.⁴⁰ En 1990 Christine Bard dirige un ouvrage consacré aux témoignages de militantes dans les structures syndicales CFTC et CFDT dans le Nord-Pas-de-Calais entre 1925 et 1985. Il faut également signaler qu'à l'heure actuelle aucune étude sur le genre de l'opposition CFDT n'a été réalisée, ni d'un point de vue quantitatif que d'un point de vue qualitatif, ce qui amène une partie de notre étude à être dépourvue d'ouvrages ou de publications de références.

Lorsque l'on étudie de plus près l'historiographie liée à ce thème, une coupure se remarque dans la chronologie de la plupart des études portant sur cette question s'arrêtant aux années 1980. Comment expliquer ce désintérêt prégnant pour cette question? Pour Michelle Zancarini-Fournel, dans un article publié dans la revue *Clio* en 1996, un manque de réflexion et de problématisation du sujet se fait sentir.⁴¹ Zancarini-Fournel dénonce alors la vision de l'histoire des femmes et du syndicalisme qui serait vue comme une « vieille histoire »⁴².

L'histoire semble se désintéresser des études sur les femmes et le syndicalisme. Au contraire certain-e-s sociologues développent dans les années 1980 un travail important sur ces questions, comme Margaret Maruani qui publie en 1979 *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, résumé de sa thèse soutenue en 1978 *L'expression des problèmes féminins dans*

39 LISZEK Slava, Marie Guillot. De l'émancipation des femmes à celle du syndicalisme, Paris, L'Harmattan, 1994 PERROT Michelle, 1974, *Les ouvriers en grève (1870-1890)*, Mouton, Paris, 1974

40 LE BROUSTER Pascale, « Contribution à l'histoire du Planning familial : le partenariat CFDT-MFPP au cours des années soixante-dix », *Genre & Histoire*, n°2, printemps 2008 p. 5; LE BROUSTER Pascale « Le débat sur la mixité des structures au sein de la CFDT (1976-1982) », Colloque *Les femmes dans l'action militante, syndicale et revendicative de 1945 à nos jours*, Sens, Lyon 2008; LE BROUSTER Pascale, *Une syndicaliste-féministe : le parcours de Jeannette Laot à la CFDT (1961-1981)* Colloque international *Les féministes de la 2e vague, actrices du changement social*, Angers, 20-22 mai 2010,

41 ZANCARINI-FOURNEL Michelle « Une « vieille histoire » ? », in *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, numéro 3, 1996

42 Idem

les syndicats à travers les conflits sociaux. Dans l'étude du mouvement syndical, Maruani fait explicitement valoir la nécessité de penser le syndicalisme et le féminisme dans leur « intersection », faisant état de « l'émergence d'une prise de conscience et d'une identité féminine qui se greffent sur les solidarités de classe sans les supplanter ». En 1978, Danièle Kergoat publie « Ouvriers = Ouvrières – Propositions pour une articulation théorique de deux variables : sexe et classes sociales » dont le titre est éloquent sur la question. L'influence du féminisme radical ou matérialiste est ici notable en poussant les chercheuses à allier domination de genre et domination de classes. Hormis quelques études sociologiques, les années 1980 sont relativement pauvres en recherches en sciences sociales sur le syndicalisme au féminin. Les années 1990 voit un relatif regain des études sur ce thème, notamment dans la lignée de la publication en 1993 dans la revue *Le mouvement social* d'un numéro sur le thème du « syndicalisme au féminin » et dirigé par Françoise Thébaud. Ce numéro comporte des articles sur des sujets divers et notamment sur les premiers syndicats féminins et les syndicats féminins chrétiens.⁴³ Le sujet reste donc focalisé sur une histoire ancienne du syndicalisme au féminin.

Si l'on en croit Sirma Bilge, Mona-Josée Gagnon et Joëlle Quérin « Recenser la documentation sur le thème « Femmes et syndicalismes » parue [...] en France depuis 1977 comporte son lot de frustration ».⁴⁴ Certes des études peuvent exister mais elles ne représentent qu'une partie d'études plus larges sur les femmes dans le monde du travail ou sur des analyses du pouvoir politique à travers le genre.⁴⁵ Pour les auteures de cet article il semble que plus les femmes se syndiquent, moins les chercheurs et les chercheuses ne s'intéressent à des études sur le genre du syndicalisme. Ce numéro de *Recherches Féministes* comporte ainsi trois articles concernant uniquement la France, la plupart de sociologie, avec Xavier Dunezat, Sylvie Contrepois, Josette Trat et Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard. La recherche venant des pays anglo-saxons a en effet permis de renouveler les problématiques et les thématiques abordées dans le domaine de recherche « Femmes et syndicalismes ».

Il semble qu'aujourd'hui encore peu de chercheurs et de chercheuses, peu d'étudiant-e-s ne travaillent la question du syndicalisme sous l'angle de l'analyse genrée.

43 Dir THÉBAUD Françoise, « Syndicalisme au féminin », *Le Mouvement Social*, n° 165, octobre-décembre 1993

44 BILGE Sirma, GAGNON Mona-Josée et QUÉRIN Joëlle, « Des syndicats, du travail et des femmes. Questions pour les féminismes » in *Recherches Féministes*, numéro 19, 2006

45 Idem

Une histoire de la CFDT en constante évolution

Le syndicat Sud-PTT est issu au départ, en immense majorité de la CFDT. Il convient donc d'étudier les ouvrages publiés sur la CFDT. En premier lieu l'ouvrage de Franck Georgi. Georgi retrace le parcours de la CFDT et de ses militant-e-s. La CFDT née officiellement lors d'un congrès extraordinaire les 6 et 7 novembre 1964. Elle est issue de la « déconfessionnalisation », c'est à dire qu'elle suit un processus d'émancipation des différentes confessions religieuses de la CFTC.⁴⁶ Dès lors le syndicat amorce un virage en se présentant désormais comme un acteur dans la lutte des classes et pour un socialisme démocratique. À partir de 1966 et sous l'impulsion de son secrétaire général Eugène Descamps un rapprochement stratégique avec la CGT s'opère sur des objectifs de lutte précis, à savoir le pouvoir d'achat, les salaires, les conditions de travail, les droits syndicaux à l'intérieur des entreprises, etc. Des journées d'actions communes sont alors organisées sur tout le territoire. Cette politique unitaire ne se fait pas sans accroc, principalement sur les questions d'indépendance vis à vis des organisations politiques.⁴⁷ Cette mise en place d'actions communes représente historiquement une véritable révolution pour la CFDT, mais aussi pour la CGT. Durant les événements de Mai 1968 cette unité d'action semble se dérober. Face à une CGT qui n'a « aucune complaisance envers les éléments troubles et provocateurs qui dénigrent la classe ouvrière »⁴⁸, la CFDT voit dans le développement de ces mouvements spontanés une opportunité de bouleverser la société en profondeur, elle noue alors des contacts avec l'UNEF, la principale organisation étudiante et le Parti Socialiste Unifié(PSU). Néanmoins elle accepte, derrière la CGT, de participer aux négociations mises en place par le gouvernement Pompidou. Ces négociations aboutissent à différentes réformes parmi lesquelles l'augmentation de 35% des bas salaires, la reconnaissance des droits syndicaux etc. La CGT semble satisfaite de ces accords, la CFDT semble exprimer plus de regrets vis à vis de ce mouvement et de la « sortie de crise ». Plus qu'une augmentation significative des militants et militantes et les accords obtenus par les centrales syndicales, l'incidence la plus

46 GEORGI Franck *L'invention de la CFDT : 1957-1970 : syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*, Paris, Édition de l'Atelier, CNRS Édition, 1995

47 GEORGI op. cit.

48 Geogres Seguy Secrétaire Général de la CGT cité par HARMEL Claude, *La C.G.T.*, Paris, PUF, 1982

importante de mai 68 sur le syndicalisme semble plus idéologique.⁴⁹ La CGT publie en 1972 *Le Mai de la CGT*, où Georges Séguy applique une relecture marxiste à l'ensemble des événements. La CFDT elle continue son évolution idéologique, toujours plus à gauche. Le congrès de 1970 à Issy-Les-Moulineaux sera l'aboutissement de cette évolution déjà en réflexion depuis de nombreuses années, mais qui sera accélérée par Mai 1968. Les termes « autogestions », « socialisme autogestionnaire » ainsi qu'une vision plus radicale du syndicalisme et de la transformation de la société font alors leur entrée dans les textes et statuts de la CFDT.

Si Franck Géorgi retrace avec précision les évolutions de la CFDT, d'autres ouvrages sont nécessaires pour comprendre l'évolution de la CFDT dans les années 1980. L'ouvrage de Pierre Cours-Saliès *La CFDT, Un passé porteur d'avenir* amène des réflexions pertinentes. Néanmoins ce travail s'inscrit une nouvelle fois dans une histoire faite par un militant pour les militant-e-s.

Sud-PTT, une histoire récente

La fédération des syndicats Sud-PTT représente la première structure Sud en France. Elle participe à la création d'un nouveau type de syndicalisme, qui puise ses racines dans le syndicalisme révolutionnaire du début du XXème siècle, mais aussi le syndicalisme de transformation sociale prôné par la CFDT dans les années 1970. Ce syndicalisme a su en 20 ans accroître ses effectifs, tant dans le secteur public que dans les entreprises privées, ce qui prouve une certaine recomposition du paysage syndical en France. Même si les effectifs de l'Union Syndicale Solidaires⁵⁰ restent faibles comparés aux autres structures syndicales avec environ 90 000 membres, la médiatisation dont ont fait preuve les Sud et l'USS ces dernières années, nous montre que ce syndicalisme est de plus en plus visible.

Pour étudier l'histoire de la Fédération des Syndicats Sud-PTT, la tâche est plus complexe que pour les autres structures syndicales. Si les ouvrages généraux de Mouriaux et Andolfatto et Labbé font référence à la naissance de ce syndicat, aucune étude historique spécifique n'existe, hormis *Syndicalement incorrect, Sud-Ptt une aventure collective* dirigé par Annick Coupé et par Anne Marchand. Cet ouvrage est sans doute à classer à part puisqu'il émane du syndicat lui même, qui présente ici sa propre histoire. De même en 2009, un DVD réalisé par

49 GEORGI op. cit.

50Union interprofessionnelle à laquelle appartiennent tous les syndicats Sud

Sud-PTT en collaboration avec l'association Canal Marches est sorti pour commémorer les vingt années d'existence de Sud-PTT. Il est important de signaler que ces deux documents recouvrent principalement des entretiens avec des militantes et militants du syndicat et finalement peu de documents de l'époque, mis à part des photos et les textes fondateurs. Sud-PTT semble donc s'inscrire dans une transmission mémorielle plutôt qu'historique de son activité.

Des études scientifiques existent sur Sud-PTT, provenant une nouvelle fois principalement de sociologues et politologues. En premier lieu, l'étude de Ivan Sainsaulieu, tirée de sa thèse en sciences politiques, qui nous éclaire sur la conception du syndicalisme prônée par Sud-PTT entre radicalité et pragmatisme.⁵¹ Nous pouvons également citer Hélène Pernot dont certains travaux de sciences politiques portent sur le syndicat Sud-PTT.⁵² Concernant la place des femmes au sein de Sud il est à noter que Simone Horat, sociologue Suisse, a publié un mémoire de Master II sur la question des rapports de genre au sein de l'Union Syndicale Solidaires, à laquelle appartient Sud-PTT, composé principalement d'entretiens avec des militant-e-s de syndicats Sud. L'histoire de Sud-PTT est donc une histoire récente dont les archives ont été peu dépouillées, voire pas du tout, le terrain d'étude historique sur la question étant quasiment vide.

Sources et méthodes:

Pour cette étude, les sources sont multiples. Une entrevue avec Annick Coupé, membre fondatrice de Sud-PTT et secrétaire générale de l'organisation de sa création en 1989 jusqu'à 1999, permet de revenir sur l'expérience personnelle de cette militante, tant d'un point de vue professionnel concernant la condition des femmes au sein des PTT, que sur son parcours syndical de la gauche de la CFDT à la création de Sud-PTT et l'implication de ses activités militantes sur sa vie personnelle. Née en 1953 à Falaise dans le Calvados, Annick Coupé est issue d'une famille de petits commerçants, avec des convictions politiques plutôt classées à droite.⁵³ En Mai 1968, en classe de seconde, elle participe à l'occupation de son

51 SAINSAULIEU Ivan, *La contestation pragmatique dans le syndicalisme autonome: la question du modèle sud-ptt*, L'Harmattan, Paris, 1999

52 PERNOT Hélène, « Sud et la rénovation démocratique de l'action syndicale : la voie participationniste » in *Mouvements* N°19 janvier-février 2002; PERNOT Hélène « L'appropriation du mot sud par les militants Sud-PTT », *Mots. Les langages du politique*, N°68, 2002

53 Ces éléments biographiques se basent sur l'Annexe 1 « Entretien avec Annick Coupé » et COUPÉ Annick « Un féminisme politique » p.87-117 in Dir. VINCENT Béatrice, *Lutte des sexes et lutte des classes*, Agone,

lycée. Elle débute des études de lettres à l'université de Caen dans les années 1970. C'est à cette époque qu'elle s'engage pour la première fois dans le domaine militant en se rapprochant du Parti communiste marxiste-léniniste de France, organisation maoïste fondée en 1967. En 1971 elle adhère à Front Rouge, une scission « spontanéiste » du PCMLF. À concurrence de ses études Annick Coupé est caissière dans un supermarché Continent où elle se syndique pour la première fois à la CFDT. Elle devient rapidement déléguée syndicale, jusqu'en 1976. En 1973 naît sa fille issue d'une union avec un des responsables politiques du PCMLF à Caen. En 1976 elle arrive à Paris et est embauchée comme institutrice contractuelle. À cette période elle rompt avec les organisations maoïstes pour de multiples raisons. D'une part, la vision du féminisme des maoïstes, considéré comme une « lutte petite-bourgeoise » ne correspond pas aux attentes d'Annick Coupé. D'autre part, après des aventures sentimentales avec des membres du parti elle se rend compte que celui-ci dirige et contrôle la vie personnelle des individus. Annick Coupé n'adhère plus, à partir de cette période, à aucune organisation politique. En 1978 elle réussit le concours d'entrée aux PTT, au sein des services financiers. Elle se syndique alors à la CFDT et participe activement aux groupes-femmes. En 1984 elle devient secrétaire régionale de la CFDT-PTT. Elle fait partie en 1988 des militant-e-s expulsé-e-s de la CFDT qui créent Sud-PTT, dont elle est la secrétaire générale de 1989 à 1999. À cette date elle retourne travailler dans les services financiers de La Poste. En 2001, elle devient secrétaire générale de l'USS. Comment caractériser Annick Coupé? Syndicaliste, intellectuelle, féministe, etc. L'ensemble de ces termes peut correspondre à sa description. Le terme intellectuel peut sembler quelque peu déplacé, néanmoins de par sa participation à des ouvrages théoriques, son rôle de coordinatrice pour d'autres ouvrages, certaines de ces activités peuvent se ranger dans le cadre de travaux intellectuels.⁵⁴ Si le syndicalisme d'Annick Coupé peut être qualifié de syndicalisme de lutte et de transformation sociale ou de syndicalisme alternatif, son féminisme est moins simple à définir. Pour elle « il y a à la fois des rapports de classes, mais il y a aussi des rapports de sexes et l'un ne recouvre pas l'autre. »⁵⁵ Cette réflexion apparaît étroitement liée à un féminisme matérialiste, ou radical qui voit une articulation entre la domination de sexe, la domination de genre et l'oppression de classe. Annick Coupé s'est également appropriée la notion de genre qui pour elle « renvoie vraiment à l'idée de construction sociale, qui pour moi est une idée forte, non seulement parce

Marseille, 2003

54 Dir. VINCENT Béatrice, *Lutte des sexes et lutte des classes*, Agone, Marseille, 2003

55 *Ibid.* p. 4

que je pense que c'est vrai, mais surtout que si c'est une construction il peut y avoir déconstruction »⁵⁶ Néanmoins Annick Coupé ne se revendique d'aucun courant spécifique du féminisme. Elle apparaît comme une femme relativement atypique principalement de par ses fonctions et sa longévité et ces actions doivent donc être analysées en connaissance de causes. Il convient toute de même de s'intéresser particulièrement à son action qui a semble-t-il un impact important dans les positionnements de Sud-PTT.

Les textes de congrès, sont une autre source pour notre étude.⁵⁷ Sur la période qui nous intéresse trois congrès ont eu lieu: du 19 au 22 septembre 1989 qui représente le congrès fondateur de Sud-PTT, en 1991 du 22 au 25 octobre et du 23 au 26 novembre 1993. À l'intérieur de ces textes de congrès il a fallu extraire et analyser l'ensemble des textes, des revendications, des prises de positions, concernant directement ou indirectement les questions « femmes » au sein des PTT ainsi que dans l'organisation. Tous les congrès ont laissé une place, plus ou moins élargie, aux questions féminines soit sous un aspect organisationnel, soit en terme revendicatif. Malheureusement aucune statistique précise sur la participation des femmes à l'élaboration des textes et à la tenue des congrès n'existe, l'étude menée de l'organisation pratique et politique de ces congrès est donc limitée.

Les archives privées de Sud-PTT ont été dépouillées et un certain nombre de documents relatifs d'une part à l'expulsion de la CFDT, à la création de Sud-PTT et d'autre part en lien avec la question des femmes et à la question de genre, a été étudié. Ce sont près de cent quarante cinq documents qui ont été récoltés. On y retrouve des articles dans la presse militante et la presse généraliste, des tracts, des affiches, des motions et des contributions pour les différents organes de décisions du syndicat etc.⁵⁸ On retrouve également des manuscrits dans ces archives, notamment de discours ou de bilans d'activités lors des différents congrès et Bureaux Fédéraux. Des documents concernant les questions de genre et les problématiques « femmes » ont été retrouvés dans différents cartons. Il paraît néanmoins important de signaler qu'aucun carton spécifique à la commission « femmes » n'a été retrouvé dans les locaux de Sud-PTT à Paris, contrairement à d'autres commissions comme la commission AGR (Antillais, Guyanais, Réunionnais) qui dispose d'un carton d'archives propre. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce curieux manque en matière d'archives. Il semble que des militantes de la commission-femmes de Sud-PTT disposent des archives à la leur domicile.

56 CF Annexe 1 « Entretien... » p.5

57 Organe décisionnel qui réunit l'ensemble des syndicats tous les deux ans.

58 CF Annexe 2 Schéma organisationnel de la fédération Sud-PTT

Sur la question du genre on retrouve également dans les archives Sud-PTT un certain nombre d'ouvrages, de documents, extérieurs au syndicat comme des revues féministes parmi lesquelles *Les cahiers du Grif*, *Questions Féministes* et *Nouvelles Questions Féministes*. La présence de ces revues marque un attachement certain au questionnement féministe et la filiation de Sud-PTT dans un féminisme radical et matérialiste.

La gestion des archives à Sud-PTT semble quelque peu problématique. En effet le classement des cartons est totalement aléatoire, certains cartons ordonnés de manière chronologique disposent de documents antérieurs ou postérieurs aux dates indiquées, des cartons thématiques comportent des documents qui n'ont vraisemblablement aucun lien avec le thème de base. Comment expliquer ce manque de rigueur dans la gestion des archives de Sud-PTT? Tout d'abord il semble qu'aucune personne n'ait de mandat spécifique pour la gestion des archives du syndicat, alors que cette tâche pourrait mériter qu'on lui accorde une certaine importance. Il apparaît cependant difficile d'avancer l'hypothèse d'un manque de volonté de préserver les archives dans le but de cacher, de masquer certaines parties de son histoire.

Problématique

«Chercher à expliquer la faible place des femmes dans les organisations syndicales est, de prime abord, relativement facile : les "obligations familiales", les contraintes extérieures de toutes sortes, la misogynie et le sexisme... Mais à force d'être simple, tout cela est simpliste».⁵⁹

Cette citation de Margaret Maruani amène à réfléchir sur la manière dont les questions féminines doivent être appréhendées lorsque l'on l'étudie dans le champ d'action des syndicats. Il convient en effet d'éviter des écueils essentialistes voire normatifs et donc éloignés de la réalité, et tenter de comprendre et de présenter l'action des femmes dans le syndicalisme plutôt que d'expliquer, difficilement, leurs absences. Il convient d'étudier les femmes dans leur globalité, mais également les exceptions, d'expliquer les raisons de celles-ci. Les femmes qui créent Sud-PTT ne sont pas toutes des exceptions, certaines comme Annick Coupé, apparaissent à travers leur biographie militantes, atypiques.

De même il est nécessaire d'étudier les liens et les interactions entre le syndicalisme et le

⁵⁹ MARUANI Margaret, *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, CNRS, Syros, 1979

féminisme considéré comme une position politique et philosophique qui a pour objet l'extension des droits civils et politiques aux femmes. La définition même du féminisme est délicate. Doit-on être organisée pour être considéré comme féministe? Qui déclare qui est féministe et qui ne l'est pas? Peut-on être féministe et refuser d'employer ce terme? Les dernières décennies ont été le lieu de nombreux débats à la fois dans le champs scientifique mais aussi et surtout dans les milieux militants. Les syndicalistes de Sud-PTT ne sont pas toutes et tous féministes. Néanmoins il est important de se questionner sur la manière dont sont perçues celles qui se définissent comme féministes.

Dès sa création Sud-PTT est un syndicat à forte prégnance idéologique: anticapitaliste, luttant contre toutes les formes d'oppressions, etc. Cette posture idéologique concerne également le terrain de la lutte contre l'oppression spécifique des femmes. Il est alors intéressant de se questionner sur la manière dont ces idéaux sont retranscrits et appliqués dans la réalité de leur secteur de syndicalisation ainsi que dans la structure syndicale elle même et à tous les échelons.

Pour analyser cette situation il convient en premier lieu d'étudier la manière dont se déroule l'exclusion de la CFDT des militant-e-s qui forment ensuite Sud-PTT. La situation des femmes au sein des PTT est également un élément important à considérer pour comprendre la manière dont les différentes structures syndicales et particulièrement Sud, interviennent auprès de ces travailleuses. Enfin le développement de Sud-PTT amène le syndicat à se positionner sur des problématiques, des revendications, entraîne également un certain nombre de réflexions sur les questions féminines et féministes et il est intéressant d'analyser la manière dont ces sujets sont abordés et les décisions prises par le syndicat pour lutter contre l'oppression des femmes.

I-De l'opposition à la ligne confédérale à l'exclusion de la Confédération

Les militant-e-s qui forment au départ Sud-PTT sont quasiment exclusivement issus de la CFDT. Ils et elles occupent au sein de cette dernière un rôle primordial au sein de l'opposition à la ligne confédérale qu'il convient d'étudier. Il est également important de présenter et d'analyser les femmes présentes dans cette opposition à la ligne confédérale pour comprendre enfin si le féminisme porté par les militant-e-s oppositionnel-le-s a été un point clivant lors du départ de celles et ceux qui forment Sud-PTT en 1988.

A-La gauche de la CFDT

À partir des années 1980 la CFDT abandonne peu à peu les thèmes revendicatifs qu'elle avait adoptés au cours des années 1970. Il paraît important de questionner les raisons de ces changements, qui regroupent principalement des réflexions d'ordre politique. Il convient également d'étudier le rôle et l'action des opposants à cette évolution, caractérisés maladroitement par le terme « gauchistes », mais dont les termes syndicalistes de lutte de transformation sociale renvoient à une notion plus conforme à l'appellation utilisée par les militants eux-mêmes. Enfin la CFDT semble entretenir des relations particulières avec le mouvement des femmes et il convient d'analyser l'évolution de ces relations au cours de la décennie des années 1980.

Les années 1980 ou l'avènement d'un syndicalisme d'accompagnement

À partir de la fin des années 1970 les confédérations syndicales font face à un recul important des effectifs.⁶⁰ Dominique Andolfatto et Dominique Labbé avancent plusieurs arguments expliquant cette désyndicalisation. D'une part, une modification de l'appareil productif, à savoir la fermeture de grands sites industriels, bastions du syndicalisme. D'autre part, le développement de la bureaucratisation des appareils syndicaux et donc la distance qui s'agrandit entre les salarié-e-s et leurs représentants syndicaux. Face à ce recul numérique les confédérations vont réagir de différentes manières. La CGT choisit de prendre une plus grande autonomie vis à vis du PCF. Mais cette « déclaration d'indépendance » n'est pas au goût du PCF qui reprend la main sur la confédération, l'unité syndicale n'est donc plus à l'ordre du jour pour la CGT.

L'année 1978 marque également un tournant pour la CFDT. La défaite de la gauche aux législatives poussent également les dirigeants cédétistes à une auto-critique.⁶¹ S'amorce alors un tournant, préparé par les dirigeants depuis le milieu des années 1970, pour la confédération caractérisée par le terme de recentrage.⁶² Nous pouvons définir le terme recentrage comme étant un processus visant à ramener l'activité syndicale sur un terrain strictement

60 ANDOLFATTO, LABBÉ, op. cit

61 COURTS-SALIES Pierre *La CFDT, Un passé porteur d'avenir*, La Brèche, Montreuil, 1988

62 *Ibid*

professionnel, en abandonnant donc des revendications sociétales et politiques.⁶³ Edmond Maire secrétaire général de la CFDT depuis 1971 et Jean Kaspar qui lui succède en 1988 seront les figures de cette évolution de la CFDT. Concrètement cette politique amène une prise de distance vis à vis des organisations politiques. Cette politique de recentrage n'a pas que des effets sur le monde politique. Sur le plan syndical la CFDT rompt avec toutes les revendications qui avaient fait sa singularité dans le paysage syndical français. Les références au socialisme autogestionnaire sont abandonnées. Lors d'un débat avec Edmond Maire, François Ceyrac, président du CNPF, conclut à propos de l'autogestion « Au total je ne vois pas bien la différence pour le travailleur de base entre ce système autogestionnaire et la situation d'aujourd'hui ».⁶⁴

Nicole Notat succède à Jean Kaspar en 1992. Si elle ne diffère pas de ces prédécesseurs et accentue même le recentrage de la CFDT, il est important de noter qu'elle est la première femme à accéder à la tête d'une confédération syndicale en France. À l'automne 1995 le gouvernement d'Alain Juppé entreprend une grande réforme sur la Sécurité Sociale et sur les retraites, qui déclenche un large mouvement social. Les grèves de 1995 touchant l'ensemble des secteurs apparaissent comme les plus grandes grèves que la France ait connues depuis 1968.⁶⁵ Nicole Notat apporte son soutien à la réforme et tient la CFDT à l'écart de la contestation sociale. Ses prises de positions apporteront un certain nombre de critiques tant à l'intérieur du syndicat, comme le départ de nombreuses équipes syndicales à la SNCF et dans l'Éducation Nationale, que de la part des autres structures syndicales.⁶⁶ Les attaques que subit Nicole Notat dérivent alors et mettent en exergue le caractère sexiste d'une partie des syndicalistes en France. Marc Blondel, secrétaire général de FO, déclare à son sujet en 1995 «moi, je ne couche pas avec les Premiers ministres successifs» lorsqu'elle tente de se rendre dans les manifestations, des manifestants lancent «Collabo ! Rasez-la !».⁶⁷ Questionnée à ce sujet Annick Coupé ne laisse aucune ambiguïté «j'ai réagi assez vigoureusement parce que c'est inadmissible. Je l'ai dit publiquement, ça paraissait assez drôle et à l'époque les journalistes l'ont relevé. J'ai toujours dit que j'avais suffisamment de désaccords avec Nicole Notat sur le fond politique, mais ça ce n'est pas acceptable.[...] Si on le laisse passer vis à vis

63 Il est intéressant de signaler que dans un certains nombres d'ouvrages dédiés à la question syndicale, ce terme soit utilisé sans jamais être réellement défini.

64 In *L'Expansion* Mai 1979 cité par COURTS-SALIES op. cit.

65 Michel Dreyfus, « Une sixième vague », *Le Monde diplomatique*, janvier 1996.

66 ANDOLFATTO Dominique, LABBÉ Dominique, *Histoire des syndicats*, op. cit., p. 343

67 NATHAN Hervé « Dix ans pour s'affranchir de la tutelle politique », *Libération*, 27 mai 2002

de Nicole Notat je pense que demain on peut le laisser passer vis à vis de n'importe quelle femme»⁶⁸.

Un courant confus

Pour Pierre Cours-Salies, professeur de philosophie et figure de l'opposition CFDT, « la gauche de la CFDT n'est pas un courant organisé mais définit ceux qui sont en désaccord avec la politique de recentrage opéré par la CFDT ».⁶⁹ Ce courant regroupait des syndicalistes de différentes obédiences politiques, que ce soient des socialistes, ou majoritairement des militantes et militants des différents courants de l'extrême-gauche. Ce courant, mal organisé, ne se retrouvant que lors des congrès peine à faire face à la politique des dirigeants de la ligne confédérale. Lorsqu'en 1988 des syndicalistes du secteur de la Santé et des PTT sont exclus, la gauche de la CFDT, notamment en région parisienne, ne trouve pas les ressources nécessaires pour contre-attaquer. Il apparaît difficile au courant d'opposition de défendre son point de vue face à la confédération qui publie une production importante pour expliquer les suspensions et les exclusions.⁷⁰ Le courant de gauche prend alors conscience de la nécessité de s'organiser plus formellement pour lutter face à la direction confédérale. C'est ainsi que le courant « Tous ensemble » se crée et tente de regrouper largement les oppositionnel-le-s de la CFDT.

La question du genre dans l'opposition de la CFDT a été abordé dans l'entretien réalisé avec Annick Coupé. Pour elle les femmes n'ont pas particulièrement porté « le clivage par rapport aux orientations confédérales ».⁷¹ À l'image du syndicat dans son ensemble, l'opposition CFDT ne comptait donc pas une majorité de femmes. Outre Annick Coupé, qui interviendra pour l'opposition au congrès de Metz en 1988, et les militantes exclues et qui créent Sud-PTT qui seront analysés plus précisément par la suite, nous pouvons citer Claire Villiers. Responsable syndicale de la CFDT-ANPE, elle anime elle aussi le courant de gauche de la CFDT. Elle est également co-fondatrice en 1993 d'Agir contre le Chômage (AC!). Jusqu'à son départ de la confédération en 2003 avec l'ensemble de son syndicat CFDT-ANPE, elle reste une figure majeure de l'opposition au recentrage.

68 CF Annexe 1 « Entretien avec Annick Coupé le 7 avril 2010 » p. 67

69 Interview dans Dir. COUPÉ Annick, MARCHAND Anne, *Syndicalement incorrect, Sud-Ptt une aventure collective*, Syllepse, Paris, 1998

70 *Ibid*

71 CF Annexe 1 « Entretien... » op. cit. p. 66

D'autres types de structures sont actives dans l'opposition à la ligne confédérale de la CFDT. Nous pouvons citer le cas de l'Alliance Syndicaliste, même si cette structure n'est plus active à partir de 1980, regroupant des anarcho-syndicalistes dans différentes structures syndicales et principalement à la CFDT.⁷² L'étude de René Berthier ne fait aucune référence à des femmes et il ne paraît pas inutile de se demander si, dans une structure attachée à un anarcho-syndicalisme traditionnel, l'acceptation et l'insertion de femmes dans la structure n'ait pas été délicate.

Le mouvement des femmes et la CFDT

Lors de son congrès de mai 1970, la CFDT se prononce pour la libération de « la femme » et gardera cette position durant les années 1980.⁷³ Malgré cette prise de position la CFDT fraîchement déconfessionalisée ne parvient pas à prendre de position claire vis à vis de la contraception. Mais les relations avec le MFPP qui débutent au cours de l'année 1970, sous la responsabilité de Fredo Krumnow et l'impulsion de Jeanette Laot, secrétaire nationale de la CFDT en charge du secrétariat « travailleuses », vont amener progressivement la confédération à radicaliser ses positions.⁷⁴ En septembre 1972, la Commission Exécutive (CE) de la CFDT se prononce pour la libéralisation de l'avortement en considérant que la centrale syndicale possède « [...] la responsabilité d'agir pour que soient réunis dans la société les conditions d'information et les moyens permettant un choix personnel libre et responsable ». ⁷⁵ La CFDT devient donc la première centrale syndicale française à prendre position contre la loi de 1920 qui réprime l'avortement. Dès la création du Mouvement pour la Libération de l'Avortement et de la Contraception (MLAC) Jeannette Laot devient co-présidente de la structure.⁷⁶ Sa participation se fait à titre personnel et non en tant que responsable de la centrale syndicale, néanmoins elle reçoit l'aval de la direction engageant de fait la CFDT dans ce combat.⁷⁷

Des structures de la CFDT n'ont cependant pas attendu les prises de positions de la confédération. Le syndicat CFDT-PTT apparaît en pointe à ce sujet.⁷⁸ Annick Coupé est

⁷² BERTHIER René, *A propos de l'Alliance syndicaliste (1970-1980)*, No Pasaran, Paris, 2008

⁷³ LE BROUSTER Pascale, « Contribution à l'histoire du Planning familial : le partenariat CFDT-MFPP au cours des années soixante-dix », *Genre & Histoire*, n°2, printemps 2008 p. 5

⁷⁴ *Ibid* p. 6

⁷⁵ *Idem*

⁷⁶ Pascale Le Brouster, « Contribution à l'histoire du Planning familial... » op. cit. p. 8

⁷⁷ *Idem*

⁷⁸ *Ibid* p. 7

également revenue sur sa propre expérience. Elle a rencontré pour la première fois le MLAC en 1973, concernée personnellement par des questions d'avortement et va par la suite s'investir particulièrement dans ce combat.⁷⁹ Son syndicat CFDT-PTT du service financier de La Poste organise régulièrement des permanences sur des questions liées à la sexualité, et fait intervenir des associations féministes. Néanmoins il apparaît important de signaler que ce syndicat est particulièrement féminisé à l'époque, expliquant sans doute l'organisation de ces échanges. Cette section syndicale semble donc mettre en place des initiatives « que peu d'autres syndicats faisaient même à la CFDT »⁸⁰. La fin du MLAC en 1973 amène un rapprochement entre la CFDT et le MFPF qui vont alors mener en commun des actions sur le thème de la sexualité, à l'intérieur des entreprises notamment par le biais des commissions planning.⁸¹ Au début des années 1980 le recentrage de la centrale syndicale met un terme à cette collaboration.

Si la CFDT joue un rôle important dans la popularisation, notamment au sein des entreprises, des combats liés à la libération de la sexualité, cet engagement n'est que de courte durée, principalement dans les années 1970. Néanmoins le féminisme qui s'exprime au sein de la CFDT est atypique dans le paysage syndical puisqu'il tente de faire une articulation entre la lutte des classes et la lutte des sexes, soucieux de combattre les rôles prédéterminés liés au sexe. À ce sujet Margaret Maruani rapporte un slogan partagé par les syndicalistes et les féministes qui illustrent bien cette articulation « Pas de libération des femmes sans socialisme, pas de socialisme sans libération des femmes ».⁸² L'action de la CFDT sur le terrain du mouvement des femmes semble dévolue à certains et surtout certaines militantes.

En résumé, le virage à gauche de la CFDT débuté dans les années 1970 est véritablement remis en question et abandonné à la fin des années 1980. Les courants oppositionnels, dans lesquels se retrouvent les futur-e-s militant-e-s de Sud-PTT, ne se structurent pas suffisamment pour proposer une alternative réelle et efficace face à la direction confédérale.

79 CF Annexe 1 « Entretien avec Annick Coupé le 7 avril 2010 » p. 59

80 *Ibid* p. 66

81 Pascale Le Brouster, « Contribution à l'histoire du Planning familial... » op. cit. p. 10

82 MARUANI Margaret, *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, CNRS, Syros, 1979, p. 244

B-Des femmes au cœur de la contestation

Tout comme Margaret Maruani le met en avant dans son ouvrage de 1979, l'intérêt ici n'est pas d'analyser le silence et l'absence des femmes dans l'opposition à la ligne confédérale de la CFDT, mais plutôt d'analyser et de comprendre l'engagement de femmes pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, et les résultats de cette implication lors de l'expulsion des militants des PTT en novembre et décembre 1988.

Des dirigeantes et des militantes de base

Le 49ème comité national fédéral de la CFDT-PTT, du 30 novembre 1988 prend la décision de suspendre des militantes et militants des syndicats CFDT-PTT des services postaux de Paris, ainsi que de l'Union Régionale. Des femmes sont donc touchées directement par cette suspension. Annick Coupé bien sûr, qui en temps que secrétaire régionale de la CFDT PTT en Île de France est en première ligne, mais aussi Martine Donio secrétaire du syndicat des postaux de Paris, ou encore Gisèle Moulié.

Annick Coupé, de par sa position et de par l'attitude quelle adopte au cours de cette période est sans doute un cas à part. Elle intervient, au nom de sept des douze syndicats de la CFDT-PTT Île-de-France, au congrès confédéral de la CFDT de Stasbourg en 1988. Elle dénonce dans cette intervention la politique d'accompagnement que choisit la CFDT et prend le parti d'un syndicalisme de lutte et de transformation. Elle finira son intervention micro coupé, sous les huets.⁸³ Cette intervention marque le fait qu'Annick Coupé est reconnue par les membres des syndicats de l'UR Île-de-France comme ayant les capacités et la légitimité pour être leur porte-parole. Mais la fin de l'intervention montre également qu'elle est considérée comme une adversaire par certain-e-s militant-e-s de la CFDT soutenant le recentrage.

Le 7 décembre 1988 une trentaine de permanents de la fédération CFDT-PTT occupent les locaux de l'UR CFDT-PTT Île-de-France afin de se réapproprier les murs de la structure syndicale. La secrétaire décide alors d'occuper les locaux avec certain-e-s autres militant-e-s et de résister face à des mesures qu'elle présente comme des « méthodes de gangsters ».⁸⁴ Elle

83Dir. VINCENT Béatrice , *Lutte des sexes et lutte des classes*, Agone, Marseille, 2003 p. 97

84 Dir. COUPÉ Annick, MARCHAND Anne, *Syndicalement incorrect...* op. cit. p.30

tient tête au secrétaire fédéral Jean-Claude Desrayaud qui donne l'ordre de les expulser, en l'invectivant violemment « Viens, assume, ne fais pas faire le sale boulot par les autres, approche, viens me virer si tu veux ». ⁸⁵ Si cet événement peut paraître anecdotique il est néanmoins éclairant sur le climat de tension qui règne alors entre la fédération et l'UR CFDT-PTT Île-de-France.

D'un point de vue plus général ce sont en tout près de 300 militants et militantes de la CFDT-PTT qui sont touché-e-s par les mesures prises par la fédération. Pour Annick Coupé « du point de vue des adhérents et adhérentes, il n'y a pas eu particulièrement des femmes qui sont restées à la CFDT ou particulièrement des femmes qui sont passées à Sud. En gros on est resté dans les mêmes proportions qu'à la CFDT ». ⁸⁶ Si cette affirmation ne peut-être vérifié faute d'archives elle montre néanmoins que les femmes n'ont pas eu de position particulière face à ces expulsions.

L'impact de l'exclusion

L'exclusion amène les militant-e-s écarté-e-s de la CFDT à former une nouvelle organisation syndicale qui prend rapidement le nom de Sud-PTT. En 1989 le syndicat compte environ un millions d'adhérents ⁸⁷ principalement en Île-de-France mais aussi à Nantes, Marseille, Toulouse, Nancy, Lille. ⁸⁸ Une note interne du syndicat sur la composition de Sud-PTT en 1989 montre que la structure est féminisée à hauteur de 27,05%, soit un total d'adhérentes se situant autour de 270. Ce chiffre ne correspond pas au nombre de femmes exclues de la CFDT, d'autres ayant pu rejoindre Sud-PTT après sa création. Comparativement, en 1989 les PTT sont féminisés à hauteur de 42%, le syndicat est donc loin d'être féminisé à hauteur de son secteur de syndicalisation.

Plusieurs facteurs pouvant expliquer cet écart sont avancés par Annick Coupé. Les militant-e-s syndicaux-cales suspendu-e-s en 1988 perdent leur temps de décharges syndicales, ils retournent donc de fait travailler à plein temps. Le temps accordé aux activités militantes se trouve donc repoussé aux soirées et durant les week-end. Annick Coupé, dont la fille est alors âgée de 15 ans et donc autonome, peut avec se permettre de pratiquer son activité syndicale en dehors de son temps de travail. D'autres femmes, avec ou sans enfants se trouvent dans la

⁸⁵ *Ibid*

⁸⁶ CF Annexe 1 « Entretien avec Annick Coupé le 7 avril 2010 » p.69

⁸⁷ *Ibid* p.158

⁸⁸ CF Annexe 3 « Cartographies de l'implantation des syndicats Sud-PTT en 1989 »

même capacité. Mais il apparaît que pour des femmes en charge d'enfants en bas âge et qui viennent de prendre des responsabilités au sein de la CFDT-PTT, cette situation soit plus complexe.

Lors de l'expulsion de la CFDT, les militants et militantes ressentent l'urgence de créer une nouvelle structure. La construction de Sud-PTT se fait donc avec des militant-e-s expérimenté-e-s issu-e-s pour la plupart de l'UR CFDT-PTT Île-de-France, parmi lesquels Annick Coupé semble être une des seules femmes.⁸⁹ Ce mode de fonctionnement « n'a pas facilité l'insertion de jeunes qui avaient commencé à prendre leur place dans la CFDT et notamment de jeunes femmes » ce qui peut être un autre facteur expliquant la faible présence des femmes à la création de Sud-PTT. Il est clair une fois encore qu'Annick Coupé représente un cas à part. Elle a conscience de cet écart qui peut exister entre son comportement et celui d'autres femmes, puisqu'elle est « toujours un peu gênée parce que je pense que ce que j'ai réussi à faire, n'est pas aussi simple pour toutes les femmes. Je n'en fait pas un modèle, une exemplarité. J'ai réussi me débrouiller de cette manière, j'ai réussi à ce que mes engagements ne soient pas freiné ou mis en difficultés par mes responsabilités familiales, mais j'ai conscience que c'est très compliqué pour beaucoup de femmes. »⁹⁰

Si elle bouleverse le quotidien de l'ensemble des militants touchés de près ou de loin, cette exclusion apparaît comme plus défavorable pour les femmes. Annick Coupé tient cependant à relativiser ces difficultés en exprimant le fait que « parfois dans le secteur privé le manque de droit syndical oblige les gens à faire des réunions le soir ou parfois le week-end ».⁹¹ Il apparaît nécessaire de se questionner sur l'engagement syndical féminin dans le secteur privé qui semble plus complexe et sans doute moins important que dans le secteur public où des dispositions particulières existent.

Des femmes, au même titre que les hommes, c'est à dire en tant que syndicalistes, agissent à tous les niveaux contre la politique de recentrage de la confédération. Ces femmes sont donc également touchées par les exclusions. En définitive les femmes ne sont ni plus, ni moins actives et présentes que les hommes dans ces événements, ce qui tend à montrer que les femmes n'ont pas dans le cadre syndical, de comportement et d'action différente de celles des hommes.

89 Nous pouvons citer par exemple Christophe Aguiton, Thierry Renard, Christian Chartier, Alain Sauvage, etc.

90 CF Annexe 1 « Entretien avec Annick Coupé le 7 avril 2010 » p.60

91 *Idem*

C-Le féminisme comme point de rupture?

Sur le terrain des femmes le recentrage entraîne un abandon quasi total du terrain de luttes des femmes de la part de CFDT, il convient donc de comprendre cet abandon, et les tensions qui apparaissent entre les commissions-femmes et les dirigeants des syndicats. Il semble que la radicalité de certaines militantes des commissions-femmes soit également un point de clivage.

L'abandon des commissions-femmes

Au milieu des années 1970, la CFDT a accompagné la création et le développement rapide des commissions-femmes. Néanmoins cette construction n'est pas soutenue pleinement par la confédération, s'il apparaît que là où la CFDT est implantée il y a plus de commissions-femmes que pour les autres syndicats, la position de la centrale vis à vis de ces structures a toujours été complexe.⁹² La centrale cégétiste a toujours mis en avant la nécessaire mixité du combat pour la libération des femmes, même si dans les faits ces groupes semblent être majoritairement voire totalement féminin.⁹³ Une autre ambiguïté apparaît concernant l'action de ces commissions-femmes. Pour une responsable confédérale aux questions féminines les commissions-femmes sont vues « comme un groupe de pression si les militantes n'arrivent pas à faire entendre leurs problèmes »⁹⁴ les commissions-femmes sont acceptées dans un cadre précis et il est également convenu que « la CFDT n'accepte pas de voir définir à l'extérieur de l'organisation une politique qu'on veut lui imposer. On refuse que les groupes-femmes imposent à la CFDT la création de commissions-femmes qu'ils manipulent. Or le mouvement des femmes veut imposer à la CFDT la mise en place de commissions-femmes à tous les niveaux et veulent que ces commissions-femmes aient un pouvoir politique. Ça, il n'en est pas question! »⁹⁵. La CFDT accepte donc les commissions-femmes si leur action reste temporaire, limitée au niveau de l'entreprise ou de la structure syndicale de base. Au delà, les commissions-femmes sont perçues comme inutiles, voire dangereuses pour la confédération. Le soutien, même timide, à la création de commissions-femmes est de courte durée. Avec le

92 MARUANI Margaret, *Les syndicats...* op. cit p. 244

93 *Ibid* p. 216

94 *Ibid* p. 72

95 *Ibid* p. 217

recentrage qui se dessine à partir de la fin des années 1970 les commissions-femmes sont alors, plus ou moins directement, abandonnées par la CFDT.⁹⁶ La confédération se tourne sur le terrain de l'entreprise en luttant pour l'application de la loi sur l'égalité professionnelle ou sur la mixité de ses propres structures.

Pour Annick Coupé un autre facteur rentre en compte, c'est le facteur politique. En 1981 les socialistes arrivent au pouvoir, une action en faveur des femmes s'engage et « les commissions femmes dans la CFDT disparaissent, autour de l'idée en gros que les lois sont là, que les choses vont se mettre en place petit à petit du point de vue de l'égalité hommes/femmes. » Elle affirme que l' « évolution politique droitrière de la CFDT va en même temps avec un abandon de ce qu'avait apporté le mouvement des femmes dans la CFDT ». Il apparaît ici qu'une division nette s'opère entre des syndiquées de base qui trouvent dans ces structures un espace de liberté et les dirigeants syndicaux qui tentent d'anéantir toute capacité d'auto-organisation qu'ils ne contrôlent pas.

Un féminisme trop radical?

Après Mai 1968, la CFDT apparaît comme la centrale syndicale la plus ouverte aux réflexions et aux revendications portées par ce mouvement social.⁹⁷ Une rupture réelle s'effectue donc avec les traditions du syndicalisme chrétien hérité de la CFTC. Cependant les effets de Mai 1968 concernant les luttes des femmes à l'intérieur de la CFDT ne se font pas sentir directement. Nous l'avons vu la CFDT se prononce pour la libération des femmes à partir de son congrès de 1970 et pour Frank Georgi « les conséquences de la radicalisation officialisée à ce moment ne se font sentir que dans les années qui suivent».⁹⁸ De plus cette prise de position ne résulte pas directement du mouvement de Mai 1968 mais aussi et surtout d'un travail en amont réalisé par Jeannette Laot et d'autres militantes au sein de la CFDT.⁹⁹ Le féminisme porté par la CFDT est alors basé sur une articulation entre la lutte des classes et libération des femmes, dans l'optique du socialisme autogestionnaire.¹⁰⁰ Mais si les prises de position de la CFDT en faveur de la libération des femmes sont claires, sur le plan pratique un

96 LE BROUSTER Pascale, « Contribution à l'histoire du Planning familial... » op. cit. p. 13

97 GEORGI Franck, *L'invention de la CFDT : 1957-1970 : syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion* Paris, Édition de l'Atelier, CNRS Édition, 1995 p.594

98 *Ibid* p. 603

99 CHAPERON Sylvie, « La radicalisation des mouvements féminins Français de 1960 à 1970 » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°48, octobre-décembre 1995. p. 65

100 MARUANI Margaret, *Les syndicats...* op. cit p. 39

certain écart se fait sentir. Cet écart surgit dès lors qu'une lutte se met en place. L'exemple de la grève de LIP en 1973, mouvement charismatique des années post-1968 en est un exemple. L'entreprise LIP est composée d'hommes et de femmes dans une proportion similaire, néanmoins lorsque la lutte éclate, les meneurs sont exclusivement des hommes, notamment de la CFDT comme Charles Piaget figure historique du mouvement de LIP. Cet état de fait fera écrire à des ouvrières de LIP « est-ce que je me sépare de toi camarade homme en disant que je suis plus exploitée que toi et que cette exploitation je n'arrive pas à l'exprimer? ». ¹⁰¹ Même au sein d'une CFDT dont la réflexion féministe évolue, les femmes occupent toujours une place marginale.

Pour une partie des féministes le constat est clair « toute la lutte des femmes est une bataille contre le Pouvoir quelle que soit la forme qu'il prenne: pouvoir des hommes sur les femmes dans le couple, du patron et des chefs sur les travailleurs dans l'entreprise, des leaders sur les militants de base et sur les militantes dans les organisations politiques et syndicales. » ¹⁰² et cette vision n'est pas au goût des responsables syndicaux, hommes comme femmes. Le recentrage opéré à partir des années 1978-1979 amène, comme nous l'avons vu, un certain abandon de la lutte pour la libération des femmes. Mais si la confédération choisit cette voie, les groupes et syndicats oppositionnels n'en font pas nécessairement de même. Lorsque la CFDT, au niveau confédéral, ne prend plus part aux mobilisations nationales pour les droits des femmes « des syndicats CFDT oppositionnels vont donc appeler à des initiatives auxquelles la confédération CFDT n'appelle pas, sur le terrain femmes. » ¹⁰³ Néanmoins pour Annick Coupé « rétrospectivement la question de l'enjeu féministe n'était pas central dans l'opposition CFDT ». ¹⁰⁴ En effet, lors des différentes interventions de l'opposition, notamment lors des congrès, aucune allusion n'est faite par rapport à ces questions.

Des revendications contradictoires

Avec la politique de resyndicalisation, c'est à dire le recentrage, la CFDT fait évoluer ses revendications vis à vis des femmes. Elle fait également évoluer ses structures et son fonctionnement interne. Deux grands débats vont alors animer la CFDT et voir s'affronter les

101 COLLECTIF, *Lip au féminin*, Paris, Syros, 1977

102 LE GARREC Evelyne, *Les messagères*, P.157 citée par MAURANI Margaret p.243

103 CF Annexe 1 « Entretien avec Annick Coupé le 7 avril 2010 » p. 74

104 *Ibid*

oppositionnels et les dirigeants de la confédération. Au congrès confédéral de Metz en 1982, la CFDT met en place un système de quotas, devenant ainsi la première organisation syndicale française à se doter de mesures visant à favoriser l'intégration des femmes dans les instances syndicales.¹⁰⁵ Soutenue par Nicole Notat, la mise en place de quotas au sein des structures est selon Annick Coupé combattue par son syndicat.¹⁰⁶ Rappelons que le syndicat auquel elle appartient est extrêmement féminisé et qu'il ne s'agit pas ici d'une opposition sexiste ou machiste. Il apparaît que les militantes du syndicat des services financiers de Paris analysent la mise en place de quotas comme une mesure discriminatoire envers les femmes, produisant donc une stigmatisation des femmes.

Ce n'est cependant pas sur ce débat que la contradiction interne à la CFDT concernant les luttes de femmes va être la plus forte. En 1979 un premier texte législatif est déposé concernant le travail à temps partiel. De nouveaux règlements sont publiés par le gouvernement socialiste en 1982. Les syndicats CFDT et CGT soutiennent cette réforme, voyant ici le moyen pour les femmes de concilier vie familiale et vie professionnelle. Une nouvelle fois, selon Annick Coupé, l'opposition CFDT est à contre-courant « à ce moment là mon syndicat des services financiers a vraiment combattu ça, mais on était « archi-minoritaire » dans la CFDT ». Pour les oppositionnels il s'agit ici d'une remise en cause de l'investissement professionnel des femmes et de leur place dans le monde du travail.¹⁰⁷ Pour Annick Coupé l'acceptation et le soutien à la mise en place du travail à temps partiel « est vraiment une défaite de ce qu'avait apporté le mouvement des femmes dans les syndicats et en particulier dans la CFDT » de plus « ça n'a pas tout permis de concilier ça et ça a évité de poser le problème des structures collectives pour les gardes d'enfants par exemple ». Les femmes semblent de nouveaux placées dans le schéma traditionnel de la mère et la CFDT semble ici faire un retour en arrière vers le « familialisme » qui caractérise la CFTC et les débuts de la CFDT.¹⁰⁸

Même si l'abandon de la lutte des femmes sont visibles avec le recentrage de la CFDT, pour Annick Coupé « ce n'est pas là dessus que les choses se sont polarisées. Elles se sont

105LE BROUSTER Pascale « Le débat sur la mixité des structures au sein de la CFDT (1976-1982) », *Sens*

Public

106CF Annexe 1 Entretien... op. cit. p. 3

107COUPÉ Annick, « Féminisme et syndicalisme » In: Dir. VINCENT Béatrice , *Lutte des sexes et lutte des classes*, Agone, Marseille, 2003 p. 138

108Expression utilisée par LE BROUSTER Pascale, « Contribution à l'histoire du Planning familial... » op. cit. p.

polarisées sur le conflit des camions jaunes, qui pour le coup était un conflit d'hommes, puisque c'était un milieu quasiment à 99% d'hommes ». Le combat féministe n'est donc pas central dans l'opposition. Il serait intéressant de comparer cet avis avec celui des infirmières, qui au cours de l'année 1988 sont expulsées de la CFDT et créent CRC-Santé en 1990, qui semble avoir subi plus fortement le sexisme et l'abandon du combat pour la libération des femmes.

II-Un nouveau syndicalisme adapté à la réalité féminine?

Le syndicalisme défendu par Sud-PTT se veut un syndicalisme de lutte et de transformation sociale qui prend en compte l'aspiration des ensembles des salarié-e-s. Il apparaît donc important de définir les conditions rencontrées par les femmes au sein des PTT et de se questionner sur la réaction des syndicats, principalement de Sud-PTT face à ces conditions.

A-La condition des femmes au sein des PTT

Les femmes sont embauchées massivement dans des secteurs spécifiques des PTT, les chèques postaux et les centrales téléphoniques en premier lieu. La précarité, sous des formes parfois très diverses, touche en majorité des femmes. Cette situation évolue rapidement sur notre période et il est nécessaire de s'interroger sur les conséquences des ces évolutions.

Des secteurs spécifiques

Les parcours salariés et militants présentés dans différentes publications consultées amènent à des conclusions similaires. Sur douze témoignages, sept femmes appartiennent aux services financiers et principalement aux chèques postaux, trois aux services de centrales téléphoniques, enfin deux d'entre elles sont affectées au service technique et à la distribution. Néanmoins ces deux dernières femmes sont d'une autre génération, l'une d'elle rentrant aux PTT en 1982, l'autre en 1999 donc au moment où une certaine mixité est mise en place notamment dans les concours.¹⁰⁹ De même Annick Coupé est durant toute sa carrière aux PTT

¹⁰⁹ Des témoignages se trouvent dans Dir. SUDRET Mireille, *Les Femmes aux PTT... : ...et maintenant à La Poste et France Télécom*, Nantes, Centre d'Histoire Sociale, 2004 p. 41 à p.71, ainsi que dans *Trois militantes témoignent de leur action dans la vie syndicale*, IHS-CGT-FAPT, Montreuil et dans MANGIAPANE Sylviane,

affectée aux chèques postaux de Paris. Si ces quelques exemples ne peuvent fournir de preuves concrètes de l'existence de secteur spécifique aux femmes, ils offrent tout de même un panel diversifié de femmes, toutes militantes syndicales, qui exercent au sein des PTT dans les secteurs qui, numériquement, sont majoritairement féminisés.

En effet durant notre période d'étude le taux de féminisation des PTT se situe, selon les chiffres de l'INSEE, autour des 40 %. Mais ce pourcentage n'est pas réparti équitablement sur l'ensemble des services de cette administration. En 1985 les femmes composent 17 % de l'effectif global des personnels des services de la distribution, de l'acheminement et du transport du courrier, notamment des facteurs ou des travailleurs des centres de tri.¹¹⁰ Les femmes sont donc minoritaires dans un des secteurs les plus emblématiques des PTT et les plus présents dans la représentation collective de cette administration. Il en va de même dans certains secteurs techniques des télécommunications qui restent jusqu'à la mise en place de sous-traitance, majoritairement masculine.¹¹¹ À l'inverse le secteur financier et notamment des chèques postaux est majoritairement féminin. Le titre de l'ouvrage de Sylviane Mangiapane est sur cette question explicite: *Les filles des chèques postaux*, renvoie donc à une présence féminine importante. Le secteur financier de la ville de Paris, Paris-Chèques est jusqu'en 1975 la plus grande entreprise féminine d'Europe avec quelques treize milles employées.¹¹² Dans le secteur des télécommunications les femmes sont quant à elles majoritaires dans les centres de renseignements téléphoniques.

Il convient désormais d'expliquer cette situation et ces spécificités genrées des différents services. Selon Annick Coupé les arguments avancés pour empêcher, ou tout du moins limiter, l'accès des femmes à certains secteurs et services des PTT sont « qu'il existait des milieux où c'était un travail de force, par exemple dans les centres de tri, il est vrai que les gars qui y travaillaient pouvaient porter des sacs de courrier qui pouvaient peser 30 ou 40 kg. Évidemment on disait « pour les femmes c'est pas possible, elles n'y arriveront pas ». »¹¹³ Ce sont des arguments de type essentialistes qui semblent être mis en avant par les directions, mais aussi par les travailleurs des PTT eux-mêmes pour s'opposer à la présence des femmes dans tous les secteurs d'activité de l'administration. Les femmes semblent donc assignées à

Les filles des chèques postaux, Le Temps des Cerises, Paris, 2003

110 BARTHOLOME Jean, « l'arrivée des femmes à la distribution du courrier », in *Les femmes et le syndicalisme*, IHS-CGT, Montreuil, 1999, p. 6

111CF Annexe 1 Entretien... op. cit. p. 9

112 Dir. COUPÉ Annick, MARCHAND Anne, *Syndicalement incorrect...* op. cit. p. 88

113CF Annexe 1 Entretien... op. cit. p. 9

des secteurs où le travail est répétitif, sans contact direct avec les usagers, ou alors derrière un combiné téléphonique. Selon Annick Coupé « l'organisation du travail aux chèques postaux étaient quasiment militaire avec des grandes salles, des surveillantes en chefs »¹¹⁴. Le travail des femmes est donc étroitement surveillé, vraisemblablement plus que celui des hommes. Dans les entretiens que nous avons pu consulter les femmes des services financiers ou téléphoniques font régulièrement référence à des remontrances de la part de leurs supérieurs hiérarchiques, des hommes, mais aussi des femmes.

Une précarité féminine

Les femmes sont donc employées majoritairement dans des secteurs spécifiques des PTT et leur traitement tant au niveau des contrats de travail, des salaires, des conditions de travail apparaît également spécifique et plus touché par la précarité. Selon l'État français qui définit en 1987 dans le journal officiel la précarité celle-ci se définit comme l'absence d'« une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives ».

En premier lieu il convient d'étudier les différences de salaires aux PTT en fonction du sexe. Sur le plan des salaires au milieu des années 1990, l'écart moyen entre les hommes et les femmes est de l'ordre de 2000 F à France Télécom et de 500 F à La Poste, chez les cadres supérieurs cet écart passe à 3000 F tant à La Poste qu'à France Télécom.¹¹⁵ Ces chiffres fournis par Sud-PTT n'ont pu être opposés à des chiffres officiels faute de sources retrouvées. Néanmoins même si nous ne disposons pas de chiffres précis il est clair que l'Administration des PTT reproduit des différences de salaires à hauteur de celles qui existent dans l'ensemble du monde du travail. Pour la sociologue Josette Trat en 1998 les femmes représentent 79% des plus bas salaires de la société.¹¹⁶ Au sortir de la Seconde Guerre mondiale le ministre communiste Ambroise Croizat fait voter une loi sur l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes. Depuis, un grand nombre de lois, de circulaires, se sont succédées en France pour tenter de réduire les disparités entre hommes et femmes en terme de salaire. Si la

114CF *Ibid* p. 9

115 Dir. COUPÉ Annick, MARCHAND Anne, *Syndicalement incorrect*,... op. cit. p.206

116TRAT Josette « Les droits des femmes : un combat d'actualité » in Dir. COUPÉ Annick, MARCHAND Anne, *Syndicalement incorrect*,... op. cit. p.210-213

rémunération des femmes n'est plus considérée comme un salaire d'appoint il n'apparaît pas considéré comme l'égal de celui des hommes.¹¹⁷

Une autre spécificité du salariat des femmes est le travail à temps partiel. Le 8 mai 1981 une expérience de travail à temps partiel est lancée aux PTT en Auvergne, Île-de-France et en Picardie. Dès octobre cette disposition est étendue à l'ensemble des fonctionnaires de l'administration. La mise en place du temps partiel est présentée par l'administration comme une réponse à une aspiration des travailleurs et des travailleuses à plus de temps libre. Pour les syndicats, notamment Sud-PTT et la CGT l'Administration cherche « avant tout à réduire les dépenses de fonctionnement en diminuant le temps de travail et les rémunérations sans compenser le temps accordé, donc en augmentant la productivité ».¹¹⁸ En 1990, 19,8 % des travailleuses des PTT sont à temps partiel, ce chiffre augmente tout au long de notre période pour atteindre 28,6 % en 1996. D'après différentes sources les femmes représentent 85% de l'effectif global des travailleurs-euses à temps partiel. Les femmes sont donc les plus nombreuses à solliciter ce type de contrat pour concilier le rôle qui leur est attribué par la société à savoir la gestion de la vie de famille. Il est clair que la domination masculine qui pousse les femmes à occuper la place principale pour les tâches domestiques à l'intérieur du foyer entraîne des dispositions particulières pour l'accès des femmes à un emploi à temps partiel.

Les travailleurs et les travailleuses des PTT ne sont pas tous des fonctionnaires. S'y retrouvent des Contrat à Durée Déterminée (CDD), des Contrat à Durée Indéterminée, mais aussi des Contrat Intermittent à Durée Indéterminée (CDII) qui correspond à un travail qui se caractérise par des périodes travaillées et des périodes non travaillées.¹¹⁹ Durant toute la période de notre étude les femmes sont majoritairement embauchées en tant que contractuelles et non en tant que fonctionnaires.¹²⁰ De même les travailleurs et les travailleuses sont divisé-e-s en catégorie (A,B,C ou D) en fonction de leur situation hiérarchique au sein des services des PTT. Durant la période chronologique étudiée ici les hommes représentent l'écrasante majorité de la plus haute catégorie, alors que les femmes elles sont extrêmement majoritaires dans la catégorie D, c'est à dire la plus basse.

117Dir. SUDRET Mireille, *Les Femmes aux PTT... op. cit.* p. 16

118Ce passage s'appuie sur Dir. SUDRET Mireille, *Les Femmes aux PTT... op. cit.* p. 18

119<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/contrats-de-travail,109/le-contrat-de-travail-intermittent,985.html> consulté le 1 juin 2010

120Dir. SUDRET Mireille, *Les Femmes aux PTT... op. cit.* p. 8

Le traitement tant d'un point de vue contractuel que financier est inégalitaire au sein des PTT. La disparition des PTT avec la loi Quillès en 1990 donne naissance à La Poste et à France Télécom. Cette modification des statuts semble augmenter quantitativement la précarité des femmes en introduisant par exemple des contrats de droit privé, avec des conventions collectives et des acquis sociaux moins importants.

B-Mixité des PTT et amélioration des conditions de travail

Si l'on étudie les effectifs des PTT sur notre période de manière globale les femmes représentent, selon l'INSEE environ 40% des salarié-e-s des PTT. Si elles étaient auparavant présentes massivement dans certains secteurs et de fait absentes de certains autres, la fin des années 1980 et le début des années 1990 voient le développement de la mixité au sein des PTT. Il est alors nécessaire de se pencher sur les conséquences qu'entraîne ce développement de services mixtes, pour les hommes, mais aussi et surtout pour les femmes.

1981: l'ensemble des concours s'ouvre aux femmes

La mixité des concours d'entrée aux PTT se fait en plusieurs étapes. Il est important de rappeler ici que les femmes entrent sur concours aux PTT, mais que ces concours sont non-mixtes. Selon les informations contenues dans la publication *Les Femmes aux PTT... : ...et maintenant à La Poste et France Télécom*, le premier concours des PTT à devenir mixte en 1930 est le concours pour devenir commis d'ordre, en 1934 un concours de cadres devient également mixte, par la suite en 1950 les concours d'Inspecteur s'ouvrent aux femmes et deviennent mixte à partir de 1972. Lorsque le Parti Socialiste arrive au pouvoir en 1981 de nombreuses réformes vont toucher, entre autre, l'administration et la situation des femmes dans cette dernière. L'ensemble des administrations sont touchées et notamment celles où les réticences envers les femmes étaient les plus fortes comme par exemple la Police Nationale ou encore l'Inspection Générale des Finances.¹²¹

Les PTT sont également touchées par ces réformes. En effet en 1981 l'article 7 du statut de la Fonction publique est modifié et autorise alors pour les femmes l'accès à l'ensemble des emplois des PTT. Des femmes vont alors être affectés à des services principalement

121 THUILLIER Guy, *Les femmes dans l'administration depuis 1900*, PUF, Paris, 1998 p.92-93

masculins, comme les centres de tri ou la distribution. Pour Annick Coupé cette nouvelle mixité a entraîné quelques complications puisque ces femmes « arrivaient à quelques-unes dans des milieux très masculin, c'était assez dur et des filles ont craqué ». ¹²² La mixité des PTT ne se fait donc pas sans soucis et cette problématique semble absente du travail syndical. L'administration des PTT n'a vraisemblablement pas agi pour faciliter la mise en place concrète, de cette mixité. Il semble également que les syndicats, favorables à la mixité, ne prennent pas en compte, ou tout du moins n'agissent pas pour permettre à tous les travailleurs et surtout toutes les travailleuses de se retrouver sereinement dans un environnement de travail plus mixte.

De la même manière que des femmes entrent petit à petit dans les services masculins des hommes rentrent peu à peu dans les milieux majoritairement féminins, comme par exemple aux chèques postaux. La mise en place de concours mixtes a facilité une plus grande diversité genrée des différents services. Néanmoins cette mise en pratique de la mixité ne semble pas être le seul élément qui ait amené des hommes et des femmes à quitter des services féminins ou masculins. Nous pouvons en effet avancer l'hypothèse que les mentalités des travailleurs et des travailleuses des PTT, même si ils restent des individus d'une société patriarcale, évoluent sur cette question. Il n'est pas anodin d'imaginer que les bouleversements de la fin des années 1960 et du début des années 1970 aient joué un rôle important dans le changement de mentalité. Le salariat des femmes ne semble plus déconsidéré, voire même combattu, comme cela pouvait être le cas quelques décennies auparavant. De fait la fédération des syndicats Sud-PTT lors de son troisième congrès prend position pour favoriser la mixité, non pas uniquement en ouvrant l'ensemble des concours à la mixité, mais également en favorisant la formation des femmes, dans tous les secteurs. Pour Sud-PTT la formation semble donc être le garant d'une réelle évolution de la mixité au sein de l'entreprise.

Les bénéfices de la mixité

Les effectifs des différents services des PTT deviennent donc de plus en plus mixtes à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Ces changements apportent un certain nombre de bénéfices et d'améliorations des conditions de travail, tant des les milieux masculins que féminins. Ces bénéfices ne sont pas présents dans les archives, mais bel et bien

¹²²CF Annexe 1 Entretien... op. cit. p. 9

dans le discours et les souvenirs des militantes. Annick Coupé a en effet un regard particulier sur la mise en place de la mixité partant du principe qu'elle doit être portée à hauteur de 50% dans tous les secteurs. Les avantages se retrouvent bien sûr à la fois dans les services majoritairement masculins et les services majoritairement féminins.

Pour les services féminins qui comme analysés précédemment, fonctionnent sous une hiérarchie forte et une surveillance importante, l'arrivée des hommes va permettre de remettre en question les conditions de travail. Pour Annick Coupé l'arrivée d'hommes « qui venaient par exemple des centres de tir où le travail était dur mais où il n'y avait pas cet encadrement [...] ça a aussi modifié les choses ». ¹²³ L'arrivée d'hommes au sein des services particulièrement féminins, alliée à la mise en place d'un certain nombre de nouvelles technologies, en particulier l'informatique, permet une amélioration rapide des conditions de travail pour les femmes de ces services. Les pressions exercées par les surveillantes générales semblent donc s'apaiser avec la présence d'hommes, qui venant de services où la liberté du salarié est plus importante, n'accepteraient pas un contrôle et une surveillance continue.

Les conditions de travail dans les services masculins, bien que moins oppressantes psychologiquement que les services féminins, sont également pénibles. Les charges transportées sont importantes, les cadences et les horaires apparaissent réellement contraignants. À partir de la fin des années 1970, par le biais des lois sur l'égalité professionnelle, mais également par les changements de mentalités, des femmes vont entrer, petit à petit, dans ces services. Les conditions de travail évoluent donc avec l'arrivée de femmes, considérées par la société patriarcale comme plus faibles physiquement que les hommes. Les modifications permettent donc aux femmes d'assumer pleinement des tâches qu'il leur auraient été, soi-disant, difficiles de mener. Mais ces modifications entraînent un bénéfice notable pour les conditions de travail des hommes liés à ces services. Pour Annick Coupé l'« arrivée des femmes a obligé à améliorer les conditions de travail, et c'était bénéfique pour tout le monde ». ¹²⁴

La mixité des milieux professionnels apporte vraisemblablement des modifications profondes et bénéfiques pour les travailleurs et les travailleuses. Il apparaît donc pour certain-e-s que cette mixité entraîne un bouleversement du corps au travail, les pressions psychologiques exercées sur les femmes des services financiers par exemple, diminuent. De même les accidents et les lésions liés à un travail physique important dans les centres de tri, avec

123CF Annexe 1 Entretien... op. cit. p. 9

124Idem

l'arrivée de femmes, tendent à diminuer.

Néanmoins Annick Coupé, et avec elle Sud-PTT, est la seule à insister réellement sur cette notion de mixité. Les productions des autres structures syndicales ne font, d'après les publications consultées, pas état de cette situation. Les bénéfices de cette mixité sont en effet difficiles à quantifier et à analyser. De plus l'opposition entre les revendications obtenues grâce aux luttes syndicales et les améliorations des conditions de travail liées à la mixité apparaissent comme opposés. Un syndicat préférera sans doute la mise en avant d'une victoire qu'il a menée avec l'ensemble des salarié-e-s, plutôt que l'acceptation d'améliorations liées à un bouleversement sociologique et genre du monde du travail.

La mixité se développe donc de manière rapide à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Si elle amène un certain nombre de bénéfices, notamment sur les conditions de travail, cette mixité entraîne certaines difficultés pour les femmes qui en rejoignant des secteurs masculins, subissent de plein fouet le sexisme au sein de l'entreprise. Néanmoins, pour les syndicalistes de Sud-PTT cette mixité est nécessaire pour offrir à toutes et tous les meilleures conditions de travail possibles au sein de l'entreprise.

C-Les femmes dans les luttes des PTT

Les PTT sont, sur notre période, le lieu de nombreuses luttes syndicales. Les femmes sont en général présentes sur toutes ces luttes. Mais quelle sont les conséquences de cette participation? Les femmes des PTT se mettent-elles en grève, luttent-elles pour des raisons spécifiques? Quels moyens d'actions les femmes adoptent-elles pour faire entendre leur revendications propres?

Des luttes spécifiques?

Les conditions des femmes au sein des PTT sont, en grande partie, spécifiques de par leur regroupement au sein de services majoritairement féminins, de leurs revenus et de leurs contrats de travail. De plus au même titre que l'ensemble des femmes de la société, les travailleuses des PTT subissent également l'oppression de la domination masculine et du système patriarcal. Il semble donc légitime de voir apparaître aux PTT, comme dans d'autres

structures, des luttes spécifiques aux femmes. Cependant les luttes menées par et pour les femmes, durant notre période sont quasiment inexistantes aux PTT. Pour Annick Coupé il est délicat, voire impossible de citer des luttes spécifiques de femmes au sein des PTT, et notamment des services financiers.¹²⁵

Cela ne veut pas dire que les femmes soient absentes du terrain des luttes aux PTT. Pour les rédactrices de la brochure *Les femmes aux PTT* il est clair que « les femmes des PTT ont toujours lutté pour la conquête de leurs droits ».¹²⁶ Si une telle affirmation, trop englobante et généraliste, ne peut qu'être questionnée dans une étude historique, il est important de signaler que les femmes sont présentes, en plus ou moins grand nombre, dans la majorité des luttes qui se déroulent aux PTT durant la période étudiée, et même auparavant. Sans remonter au début du XX^{ème} siècle où les femmes sont déjà présentes et actives dans les luttes des PTT, les années 1970 comportent un certain nombre de caractéristiques intéressantes à analyser. Lors des événements de Mai 1968 les travailleuses des PTT, et notamment des chèques postaux de Paris, participent activement à la lutte.¹²⁷ Durant ce mouvement, les travailleuses des chèques postaux, principalement les syndicalistes, remettent en question les conditions de travail au sein de leur service, notamment les cadences imposées par la direction et la surveillance importante.¹²⁸ Les rôles restent néanmoins très genrés, les femmes participant à la grève de manière pratique alors que les dirigeants politiques du comité de grève sont des hommes, principalement de la CGT.¹²⁹ En 1974 se déroule une lutte particulièrement importante de par sa durée, quarante-cinq jours, et l'obtention des revendications. Les femmes participent activement à cette lutte, néanmoins les services majoritairement féminins sont exclus, par exemple, la retraite à 55 ans obtenue par les travailleurs des centres de tri, ce qui tend à prouver que même lorsque les femmes participent à une grève, cette participation n'est pas reconnue légitimement par la direction de l'entreprise mais également par les directions syndicales qui signent des accords qui excluent de fait les femmes.

Sur la période qui s'étend de la fin de l'année 1988 jusqu'à la fin de l'année 1994 douze luttes à caractère national se déroulent aux PTT.¹³⁰ Les femmes participent activement à la plupart de ces grèves, mais des grèves charismatiques, en particulier pour Sud-PTT, comme celles des camions jaunes à Paris ou encore du centre de tri Lille-Lizennes sont menées exclusivement

125CF Annexe 1 Entretien... op. cit. p. 14

126Dir. SUDRET Mireille, *Les Femmes aux PTT...* op. cit. p. 24

127MOULIÉ Gisèle, « Le mois de Mai 68 aux chèques postaux... » in

128*Ibid* p.2

129Idem

130 Dir. COUPÉ Annick, MARCHAND Anne, *Syndicalement incorrect...* op. cit. p.248-250

par des hommes.¹³¹ Il apparaît que la décennie des années 1970 ait apporté un plus grand nombre de luttes spécifiques pour la réduction du temps de travail, ou la retraite à 55 ans, l'amélioration des conditions de travail dans les secteurs féminins, etc.¹³² Cette différence de perception met en exergue une fois encore les différences d'approches entre la CFDT, et ensuite dans une moindre mesure Sud-PTT, qui ne souhaite pas mettre en exergue de revendications spécifiques aux femmes pour ne pas les enfermer dans un rôle prédéterminé, et au contraire la CGT qui met en place un programme de revendications destiné aux femmes salariées afin de leur permettre d'améliorer leur condition de vie et de travail.

Peu de luttes spécifiques, professionnelles et menées par les syndicats sont donc présentes durant notre période. Mais si les structures syndicales ne prennent pas véritablement en compte les problèmes spécifiques des femmes, les travailleuses des PTT, notamment les syndiquées, vont mettre en place des outils leur permettant de lutter collectivement contre leur oppression, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise.

Les groupes-femmes en action

Les groupes-femmes, structures regroupant des femmes en non mixité, syndiquées ou non, se développent dans un grand nombre d'entreprises et de structures professionnelles à partir des années 1973 et 1974.¹³³ Aux PTT les groupes-femmes se développent également, notamment au sein des chèques postaux. Il serait délicat de tenter ici une étude de tous les groupes-femmes des PTT, cette étude mériterait un travail approfondi à part entière. Il apparaît intéressant de se pencher sur certains groupes-femmes caractéristiques, notamment celui des chèques postaux de Paris, auquel participe Annick Coupé. Un groupe-femmes, par nature, est un groupe informel, les archives sont donc quasiment inexistantes et la mémoire de ces groupes est principalement diffusée par les militantes qui y ont participé. Selon Annick Coupé le groupe femmes des chèques postaux de Paris était composé, lors de son arrivée aux PTT en 1978, « des militantes de la CFDT et de la CGT ». ¹³⁴ Des femmes qui tout comme Annick Coupé étaient pour la plupart « en charge d'enfants, de ce point on trouvait des espaces de discussions où l'on rencontrait les mêmes problèmes, les mêmes difficultés il

131Ibid p. 99-110

132De multiples références à ces luttes se trouvent dans MANGIAPANE Sylviane, *Les filles des chèques postaux* op. cit.

133MARUANI Margaret, *Les syndicats...* op. cit p. 218

134CF Annexe 1 Entretien... op. cit. p. 2

fallait donc trouver des situations concrètes, parfois faire garder les enfants de l'une par l'autre » ou la solidarité semble donc se mettre en place concrètement.¹³⁵

L'activité de ces groupes d'entreprises semble pallier au manque d'efficacité du travail militant de la part des structures syndicales sur ces questions. Les femmes syndicalistes qui y participent semblent trouver un espace de liberté, dans un entre-soi, où la domination masculine n'est pas présente. Ces structures, volontairement peu organisées et hiérarchisées, permettent une plus grande marge de manœuvre. De fait les questions abordées et le travail militant effectué concernent directement toutes les femmes. Les groupes-femmes s'organisent pour défendre et revendiquer le droit à l'avortement et à la contraception, à disposer librement de son corps, etc. En somme ces revendications se rapportent principalement aux conditions de vie des femmes, et non uniquement des travailleuses. Mais l'activité des groupes-femmes ne semblent pas exclusivement basée sur des revendications globales et sociétales, la preuve en est par des revendications concernant le temps de travail ou les conditions de travail. Là les groupes-femmes semblent entrer en concurrence de l'activité syndicale. Cette concurrence apporte alors des tensions entre ces groupes et les syndicats, qui comme étudiés précédemment, entraînent en partie l'abandon de ces groupes par les syndicats.

L'organisation pratique de ces groupes-femmes est également significative, puisque pour permettre à un maximum de femmes de participer, notamment celles qui ont des enfants à charge, les réunions et les différentes activités sont mises en place sur le temps de travail, ou lors des pauses déjeuners. Néanmoins il est délicat voir impossible de quantifier réellement la participation à ces groupes, du fait de leur organisation qui diffère des organisations militantes traditionnelles.

Néanmoins par leur vision de la démocratie, des enjeux de pouvoirs, ces groupes-femmes, auxquels ont participé une grande partie des femmes qui crée par la suite Sud-PTT, forgent une partie des influences du futur syndicat, notamment concernant les pratiques syndicales et organisationnelles. Pour Annick Coupé, au sein des groupes-femmes « l'idée du collectif primait, au niveau de la parole, de l'absence de hiérarchie ».¹³⁶ Il faut néanmoins nuancer l'étendue de ces groupes-femmes qui sont actifs principalement dans les régions parisiennes et présents en grande majorité dans les entreprises publiques, notamment les PTT et dans le secteur tertiaire et ne touche donc pas l'ensemble des secteurs et des entreprises où les femmes

135Idem

136*Ibid* p. 12

sont présentes.¹³⁷

Sur la question de la lutte contre la précarité féminine et l'oppression spécifique des femmes tant dans la sphère du travail que dans la sphère privée Sud-PTT puise son approche dans plusieurs expériences. D'une part l'héritage cédétiste sur les questions féminines qui pousse à favoriser au maximum la mixité dans l'entreprise comme dans les structures syndicales. D'autre part du mouvement des femmes et particulièrement les groupes-femmes qui influencent également les pratiques et le développement de ce nouveau syndicat.

III-Développement et structuration d'une action féministe au sein de Sud-PTT

Sud-PTT se constitue donc en tant que fédération syndicale en janvier 1989. Dès sa création le syndicat prend une position claire en faveur de la lutte pour l'émancipation des femmes. Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer ces prises de positions rapide. La présence dès la création du syndicat, de militantes féministes convaincues, à l'image de Gisèle Moulié ou Annick Coupé. Cette dernière avance également le rôle des hommes féministes ou pro-féministes qui au contact des militantes féministes dans les années 1970 et 1980 « ont intégré le féminisme ».¹³⁸ Il apparaît important d'analyser l'action féministe dans son ensemble tant du point de vue des textes officiels que des pratiques.

A-Des prises de positions féministes

Sud-PTT se présente dès son origine comme un syndicat où les idéaux sont très présents: l'autogestion, le socialisme, la lutte contre toutes les discriminations, etc. Il convient donc d'analyser la manière dont Sud-PTT sur le terrain de la lutte contre l'oppression spécifiques des femmes, du point de vue idéologique, mais aussi les influences de cette idéologie sur la construction organisationnelle de la nouvelle organisation.

137MARGUANI Margaret, *Les syndicats...* op. cit p. 220

138Ibid p. 3

La charte identitaire

La charte identitaire de Sud-PTT est adoptée lors du congrès fondateur du syndicat, en 1989.¹³⁹ Elle présente les grands principes revendicatifs de l'organisation, ainsi que ses moyens d'actions. Outre son indépendance vis à vis des partis et organisations politiques, cette charte présente la signification du sigle Sud, Solidaires, Unitaires et Démocratiques. D'un point de vue idéologique la charte montre l'enracinement de Sud-PTT dans le syndicalisme révolutionnaire du début du XX^{ème} siècle en mettant en avant la « double besogne » du syndicalisme présentée dans la Charte d'Amiens de 1906, à savoir la défense des intérêts des travailleurs et des travailleuses en privilégiant les luttes et les mobilisations, cet aspect s'articule avec une lutte pour la transformation de la société. Mais les influences de Sud sont multiples. En effet les militantes et militants fondateurs-trices ne renient pas les revendications et le projet de société qu'ils et elles ont porté au sein de la CFDT et prennent comme objectif de transformation de la société, le socialisme autogestionnaire hérité de la centrale cédétiste des années 1970.

La charte marque clairement l'attachement du syndicat à la lutte pour l'émancipation des femmes et précise « qu'au delà des discriminations de statut, de nationalité, de race, de couleur ou de sexe entretenues par le système capitaliste pour diviser, morceler le monde du travail, la fédération Sud affirme la communauté d'intérêts qui nous lie tous et toutes en tant que travailleurs »¹⁴⁰. Des références plus explicites encore sont faites au sujet des femmes: « notre conception de la solidarité nous amène à reconnaître l'oppression spécifique des femmes, non seulement dans la production [...] mais dans l'ensemble de la vie sociale. » le syndicat affirme ensuite être « partie prenante à notre niveau des luttes menées contre les causes et les conséquences de cette oppression spécifique ».¹⁴¹ Le terme féministe n'est cependant pas utilisé dans la charte ce qui tendrait à prouver que Sud-PTT et plus largement le syndicalisme dans son ensemble éprouve des difficultés à utiliser ce terme. Annick Coupé, secrétaire général de Sud-PTT dès sa création, se définit elle même comme féministe et affirme avoir « eu de la chance de rencontrer les mouvements féministes ». Néanmoins elle explique certaines réticences, notamment pour des générations plus jeunes, vis à vis de ce terme qui n'ont pas « rencontré le féminisme de la même façon ». Ce facteur peut également

139 Dir. COUPÉ Annick, MARCHAND Anne, *Syndicalement incorrect...* op. cit. p. 244-245

140 *Idem*

141 *Idem*

amener à comprendre l'absence du terme féminisme ou féministe dans la charte identitaire de Sud. Si le terme est absent, les revendications et les objectifs du syndicat sont pourtant proches du féminisme. Cette charte avance certaines revendications concrètes qui semblent particulièrement destinées aux femmes « contre le chômage, pour la réduction du temps de travail, pour le partage du travail entre toutes et tous », « pour la parité des salaires entre hommes/femmes » ou encore « contre les discriminations envers les femmes, les immigrés, les jeunes, les handicapés ». Ces revendications font directement référence à la mise en place du travail à temps partiel évoquée précédemment et mettent en avant la nécessité de considérer le travail féminin à l'égal du travail masculin. Il est important de noter que les femmes se retrouvent une nouvelle fois dans la vision du syndicat avec les minorités et les marges: les immigré-e-s, les jeunes, les handicapé-e-s, ce qui peut apparaître contradictoire alors même que le syndicat avance une oppression particulière des femmes.

Les dispositions organisationnelles

L'étude porte ici sur trois congrès successifs de Sud-PTT en 1989, 1991 et 1993 ainsi que sur les différentes décisions prises dans les structures décisionnelles de la fédération. Partant du principe que l'engagement féminin au sein des structures syndicales est plus faible que l'engagement masculin, Sud-PTT met en place des dispositions particulières pour favoriser l'engagement féminin. Il est intéressant de signaler que la position d'une partie des militantes de Sud et notamment d'Annick Coupé concernant la question des places réservées aux femmes dans la fédération, c'est à dire des quotas, a évolué sur la période, puisqu'elle part du principe « que les quotas sont utiles, sont un outil mais ne sont pas une fin en soit »¹⁴². Cependant et toujours d'après Annick Coupé il y a eu une division « entre copines qui venions de la CFDT, qui étions investies dans les commissions femmes de la CFDT, qui étions féministes, sur le fait qu'il fallait des quotas ou non ».¹⁴³ Le règlement intérieur acté lors du premier congrès stipule que le Bureau Fédéral (BF) qui est l'organisme directeur de la fédération, que sur les vingt-cinq membres du BF, cinq doivent être des femmes, soit 20% des membres du bureau. Dans les faits ce sont sept femmes qui sont élues en tant que titulaires au BF et trois suppléantes. Cette disposition au départ expérimentale est donc atteinte et même dépassée.

142CF Annexe 1 Entretien... op. cit. p. 3

143Idem

D'autres mesures concrètes se prennent à la création de Sud-PTT pour favoriser la participation des femmes, notamment celles en charge d'enfants. Sur le plan organisationnel le syndicat décide de fixer les heures de réunions syndicales sur le temps de travail et non sur le temps « libre ». De même lorsqu'une militante doit s'absenter de son domicile la fédération prend en charge les frais de garde pour ses enfants. De l'aveu d'Annick Coupé cette dernière mesure « a été peu utilisée ce qui d'ailleurs est un problème et qui veut dire que le fait que les femmes ne prennent pas assez de responsabilités ou en tous les cas la place qu'il leur revient dans les structures syndicales, n'est pas, à mon avis, uniquement un problème matériel »¹⁴⁴. Cette réflexion renvoie à la notion de plafond de verre utilisé par les sociologues notamment celles et ceux qui analysent les structures hiérarchiques. Ce terme renvoie à l'incapacité pour des éléments d'un niveau inférieur d'atteindre des postes supérieurs. Pour Cécile Guillaume qui a analysé la féminisation de la CFDT « c'est en vertu des stéréotypes de genre (les qualités dites féminines / masculines) et du processus mettant en scène un jeu de perception sexué (visibilité, acceptabilité et réseau) que les femmes sont discriminées »¹⁴⁵. Il apparaît que la situation est relativement similaire au sein de Sud-PTT, pour Annick Coupé les femmes sont confrontées à « un système de domination qui est bâti à la fois sur des habitudes de fonctionnement, des volontés de pouvoir qu'ont consciemment ou inconsciemment les hommes et quand une femme prend une place, c'est une place en moins pour les hommes. »¹⁴⁶ Le choix des secrétaires générales porte une certaine valeur symbolique. En effet, depuis la création de Sud-PTT quatre secrétaires généraux-les se sont succédé-e-s parmi lesquel-le-s trois femmes. Annick Coupé est la première secrétaire générale du syndicat de 1989 à 1999. Sa légitimité à ce poste est multiple. Secrétaire régionale de l'Union Régionale CFDT-PTT d'où provient la majorité des militantes et militants qui forment Sud en 1989, elle est naturellement choisie à ce poste. Lors de l'entretien Annick Coupé est revenue sur cette décision et sur sa capacité à faire un consensus autour de sa personne en mettant en avant le fait qu'elle faisait partie d' « une équipe de militants de sensibilités politiques diverses, même si d'ailleurs les gens ne sont pas forcément encore encartés, d'autres étaient à la Ligue, à Alternative Libertaire¹⁴⁷, donc avec des histoires politiques diverses et que moi [...] j'avais été

144 *Idem*

145 GUILLAUME Cécile, « Le syndicalisme à l'épreuve de la féminisation. La permanence "paradoxale" du plafond de verre à la CFDT », *Politix*, Vol. 20, n° 78, 2007,

146 CF Annexe 1 Entretien... op. cit. p. 3

147 La Ligue correspond à la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR), Alternative Libertaire n'existait pas à l'époque mais des militant-e-s l'Union des Travailleurs Communistes Libertaires (UTCL) participent à la création de Sud-PTT. En 1991 UTCL deviendra Alternative Libertaire (AL)

chez les maos jusqu'en 1978 avec une rupture ferme. J'apparaissais donc avec une légitimité et comme un point d'équilibre possible. ». ¹⁴⁸ Néanmoins Annick Coupé réfute la vision d'une capacité « féminine » de faire le consensus . Elle avance le fait que « l'intérêt dans le syndicalisme, c'est de faire du collectif avec ça et je suis persuadée que c'est quelque chose qui donne plus de forces » et ajoute que « l'idée de construire du consensus n'est pas du tout quelque chose de négatif, ce n'est pas ménager la chèvre et le chou, évidemment si c'est construire du consensus mou qui fait que c'est complètement plat, ça n'a aucun intérêt ». ¹⁴⁹ Néanmoins il apparaît nécessaire de se questionner sur cette volonté de travailler collectivement qui ne semble pas toujours présente dans la vision du militantisme au masculin, préférant vraisemblablement l'efficacité à la démocratie et la participation de toutes et tous.

Les positions de Sud-PTT sont donc relativement claires sur la question du féminisme. Néanmoins si certaines militantes du syndicat se revendiquent du féminisme, le syndicat dans son ensemble ne se définit pas, au départ, comme un syndicat féministe. Néanmoins l'idéologie et les dispositions organisationnelles adoptées révèlent une forte réflexion sur la question de l'oppression des femmes.

B-Actions et revendications des femmes

Une certaine idéologie féministe est donc présente dès la création du syndicat. Reste à savoir comment cette idéologie est mise en pratique, tant au niveau de la structuration du syndicat que dans les revendications adoptées et portées par le syndicat.

La commission-femmes

Le principe d'une commission-travailleuses à Sud-PTT est acté dès le congrès fondateur de 1989. La mise en place de la commission est réellement effective à partir du Comité Fédéral (CF) de mars 1990. La commission semble changer rapidement de nom pour se rapprocher de la réalité de son action et devient la commission-femmes-travailleuses, puis commission-femmes de Sud-PTT. Dans les archives aucun document écrit lié à la question du

¹⁴⁸*Ibid* p. 11

¹⁴⁹*Ibid* p. 12

nom n'a été retrouvé et cette information se base sur l'entretien réalisé avec Annick Coupé.¹⁵⁰ Néanmoins dans des contributions au débat du CF de mars 1990 apparaissent les termes de commission nationale « femmes travailleuses ». Il paraît important de noter ici que la dénomination semble peu importer les militantes et militants de Sud-PTT, pour Annick Coupé « même lorsque l'on l'appelait commission travailleuses, pour moi, il y a toujours eu l'idée de faire d'une part une véritable réflexion et un travail syndical sur ce qui se passait dans les PTT, et d'autre part de vraiment l'élargir à ce qui se passe globalement dans la société et d'être en lien avec les mouvements de femmes ».¹⁵¹ En effet, l'axe avancé par Sud-PTT ne concerne pas uniquement les problèmes des femmes au travail, mais plus largement l'oppression spécifique des femmes tant au travail que dans la société en général, et le terme « femmes » apparaît plus approprié pour définir l'action de cette commission.

Peu d'oppositions accompagne la mise en place de cette commission. Une contribution au débat du CF de mars 1990 sur la commission-femmes, co-signée par Nelly Martin, Annick Coupé, Marie-Laure Kwain et Anne-Marie Gometon exprime le fait qu'« apparemment tout le monde, dans Sud au moins, reconnaît l'existence d'une oppression spécifique des femmes dans la société ».¹⁵² C'est sur la mise en place pratique que le débat s'instaure, principalement sur la question de la mixité ou non-mixité de la commission. Certaines syndicalistes féministes, notamment les signataires de la contribution précédemment citée, défendent le principe de non-mixité pour que les femmes « prennent leurs affaires en mains ».¹⁵³ Mais d'autres femmes et des hommes proposent le fonctionnement en mixité de cette commission car selon elles et eux « les choses ne changeront vraiment que si tout le syndicat s'empare de ces questions ».¹⁵⁴ La Fédération des syndicats Sud-PTT adopte après ces nombreux débats la mixité au sein de la commission-femmes. Dans les faits, selon Annick Coupé, un seul homme participe à cette commission.¹⁵⁵ Rapidement la commission devient non-mixte dans les faits, pour Annick Coupé cette situation « fait la démonstration, sans le vouloir forcément, que nous avons besoin d'espaces et de moment en non-mixité ».¹⁵⁶

Dans le journal de Sud-PTT, *Les nouvelles du Sud* la commission dispose d'un encart

150 *Ibid* p. 13

151 *Idem*

152 Contribution au débat du Comité Fédéral des 6, 7 et 8 mars 1990 sur la mise en place d'une commission nationale « femmes travailleuses », Archives de Sud-PTT

153 *Idem*

154 Contribution au débat du Comité Fédéral sur la prise en charge des problèmes Femmes, Archives de Sud-PTT

155 D'après les archives de Sud-PTT il s'agit de Luc Lecornu du syndicat Sud Postaux Île de France Ouest

156 CF Annexe 1 Entretien... op. cit. p. 3

particulier. Différents sujets y sont abordés et sont analysés dans la suite de ce travail.

Des revendications syndicales

L'action de Sud-PTT se situe bien entendu en priorité sur le terrain syndical et donc sur la défense des travailleurs et des travailleuses. Néanmoins, Sud ne dispose pas d'une plateforme revendicative spécifique aux travailleuses. En effet dans les textes du premier congrès de Sud-PTT seul une contribution du syndicat des services financiers de Paris fait référence à des revendications concernant les travailleuses parmi lesquelles la mise en place d'un vrai droit à l'emploi pour les femmes, la rémunération comme vrai salaire et non comme salaire d'appoint, la nécessité de permettre l'indépendance financière des femmes, ou encore la mixité réelle au sein des PTT. Pour atteindre ces revendications la contribution appelle à la mise en place de formations, notamment pour sensibiliser les nouvelles générations de syndicalistes mais aussi de travailleuses. Ces revendications apparaissent comme imprécises, le syndicat ne se prononçant que sur des principes larges concernant le droit des femmes et leur oppression spécifique. D'après le cahier de préparation du deuxième congrès de la fédération, la plateforme revendicative n'a pas pu être élaborée complètement lors du premier congrès. Si le deuxième congrès explicite la plateforme revendicative générale, les questions et les revendications genrées restent larges et de fait pas nécessairement spécifiques aux champs de syndicalisation de Sud-PTT. Les congrès, lieux de décisions centraux de la fédération syndicale semblent donc apporter peu de revendications concrètes concernant les travailleuses des PTT.

Lorsque l'on étudie les productions de Sud-PTT, principalement son journal *Les Nouvelles du Sud* et les tracts se trouvant dans les archives du syndicat, on s'aperçoit que si le syndicat ne se dote pas pendant les congrès, de revendications précises et spécifiques aux travailleuses, il n'en va pas de même dans sa production militante. Il paraît difficile de faire une liste exhaustive des tracts, articles, affiches, etc. liés aux revendications féminines, les archives de Sud-PTT contenant très peu de tracts du syndicat. Il semble plus opportun de prendre en considération des articles ou autres productions militantes afin d'étudier la nature des revendications portées par le syndicat sur ces thématiques. Un des thèmes abordés par Sud-PTT correspond à la législation et au droit concernant les congés maternité, par exemple le numéro 11 des *Nouvelles du Sud* daté d'avril 1991 ou encore celui d'avril 1993 présente les

règles en vigueur aux PTT sur ces questions, mais là encore aucune revendication claire n'est avancée. Un autre thème qui entraîne la production d'un nombre important de matériels militants et d'argumentaires est celui de la réduction du temps de travail et le travail à temps partiel. Aux PTT, comme dans une grande partie du marché du travail en France, les femmes sont majoritaires dans les contrats à temps partiel entraînant des salaires moins élevés que ceux des hommes. Sud-PTT, dans sa volonté d'égalité salariale entre les hommes et les femmes se prononce donc pour une réduction du temps de travail à hauteur de trente-cinq heures, sans perte de salaire. Mais une nouvelle fois l'axe revendicatif ne reprend pas de propositions concrètes.

Pour Annick Coupé il est clair que sur les problématiques liées à la condition féminine le syndicat « a fait sans doute plus de hors PTT que de PTT au sens strict du terme » elle ajoute cependant comme nous l'avons analysé que « des choses ont été faites, par exemple sur les questions du temps de travail, notamment au moment des lois sur les 35 heures, sur la flexibilité, sur le temps partiel ». La CFDT, dans les années 1970, ne met pas en place de revendications spécifiques aux femmes, en raison du refus de la centrale cégétiste d'enfermer les femmes dans une problématique spécifique. De la même manière à son lancement Sud-PTT ne met pas en place de programme revendicatif précis destiné aux femmes au sein des PTT.¹⁵⁷ Un passage d'une contribution au débat femmes du CF de mai 1994 éclaire la position de Sud-PTT et principalement des femmes, « il faut arrêter de parler de revendications spécifiquement féminines parce que ça empêche leur prise en charge par l'ensemble de l'organisation ».

Des problématiques sociétales

Si les revendications spécifiques aux femmes des PTT sont quasiment absentes du programme de Sud, les réflexions et revendications touchant l'ensemble des femmes sont beaucoup plus importantes. Dès sa création Sud-PTT s'engage pour les droits et l'émancipation des femmes et cette prise de position prend différents effets au sein du syndicat. Sud-PTT est rapidement actif sur le terrain de la lutte pour la défense de l'IVG, notamment contre les commandos anti-IVG qui agissent à partir de 1990.¹⁵⁸ Sur toute la

¹⁵⁷MARUANI Margaret, *Les syndicats...* op. cit p. 50

¹⁵⁸Site de l'Association Nationale des Centres d'Interruption de grossesse et de Contraception
http://www.ancic.asso.fr/textes/ressources/ethique_pressionsanti.html consulté le 23 mai 2010

période étudiée Sud-PTT s'engage donc pour la défense de l'avortement et de la contraception libre et gratuite et publie à ce sujet un certain nombre de documents, des articles, des communiqués de presse appelant à des manifestations. L'engagement de Sud-PTT sur cette question est matérialisé par la participation d'Annick Coupé au nom de Sud-PTT à la Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception (CADAC) fondée en 1990. Cette participation à une coordination rassemblant des associations, des syndicats et des partis politiques rappelle alors l'engagement de Jeannette Laot de la CFDT au sein du MLAC à partir de 1973. Mais si Jeannette Laot participe en son nom au MLAC, Annick Coupé est, elle, mandatée par son organisation syndicale, mettant ainsi en évidence un engagement complet de toute la structure. En mars 1991 le numéro 10 du journal *Les Nouvelles du Sud* comprend un dossier « spécial femmes » de 4 pages (soit 1/3 du journal). Parmi les articles, les thèmes abordés sont larges. Ainsi un article sur l'histoire de la journée du 8 mars côtoie des articles sur l'avortement, le harcèlement sexuel et enfin la participation des femmes au mouvement d'opposition à la première guerre en Irak. Cet exemple est significatif des positions de Sud retrouvées dans les archives du syndicat, à savoir que la commission-femmes semble produire un grand nombre de matériels militants sur des questions qui touchent l'ensemble des femmes et l'ensemble de la société.

À présent il apparaît opportun d'analyser une question plus large à savoir la position des femmes vis à vis de revendications, non spécifiques aux femmes, larges et touchant l'ensemble de la société. Parmi ses revendications se trouvent par exemple la lutte contre le chômage et la précarité, la lutte en soutien aux personnes sans papiers. Sur la question du chômage et de la précarité Sud-PTT est partie prenante de la création en 1993 d'AC!, néanmoins c'est un homme, Christophe Aguiton qui participe au nom de Sud-PTT à ce réseau. Concernant le soutien aux personnes sans papiers Sud prend rapidement des positions de principe sur le soutien des travailleurs et travailleuses immigré-e-s. En mars 1996 des sans-papiers occupent l'église Saint Bernard à Paris, expulsés par les forces de l'ordre, Annick Coupé, et les membres du secrétariat national, prennent la décision d'accueillir une partie des expulsés dans les locaux de Sud-PTT.¹⁵⁹

En 1996 encore, Sud-PTT lance un questionnaire destiné à l'ensemble de ses adhérent-e-s pour définir le profil des membres du syndicat et leurs attentes. Si cette analyse sort de notre cadre chronologique elle permet néanmoins d'étudier un échantillon des membres de Sud-PTT

159 Dir. COUPÉ Annick, MARCHAND Anne, *Syndicalement incorrect...* op. cit. p. 137-138

au milieu des années 1990 et leurs valeurs. Sur le plan des revendications extérieures aux PTT les femmes optent à 72,49% pour des revendications en faveur des précaires et des chômeurs, vient ensuite la défense de la sécurité sociale avec 50,35%, etc. Il paraît intéressant de signaler que pour les femmes qui ont répondu à ce questionnaire la revendication d'égalité entre les hommes et les femmes n'obtient que 29,14%, soit un écart important par rapport aux deux revendications précédentes.¹⁶⁰

Si la commission-femmes semble centrée son activité sur des thématiques sociétales touchant donc l'ensemble des femmes, il apparaît délicat de se prononcer sur un rôle précis des femmes pour l'adoption de revendications sociétales, différentes de celles des hommes. En effet le questionnaire de 1996 montre des choix relativement similaires entre les hommes et les femmes sur les revendications extérieures aux PTT.

Sud-PTT adopte donc ici une posture similaire à celle que défendait les féministes exclues de la CFDT au sein de leur ancienne confédération à savoir le développement de commissions-femmes à tous les niveaux. Les revendications reprennent également en grande partie les aspirations portées par de nombreuses femmes au sein de la CFDT, notamment l'articulation entre l'oppression de genre et l'oppression de classe.

C-Des inégalités persistantes

Si la volonté de voir disparaître, ou du moins réduire les disparités entre hommes et femmes au sein de l'entreprise comme du syndicalisme, est présente très fortement chez des militantes de Sud-PTT, les résultats de cette action se doivent d'être questionnés.

L'échec relatif des dispositions

Si lors du renouvellement des membres du BF les quotas sont respectés voire même dépassés, Sud reste à l'image des autres syndicats traditionnels des PTT, moins féminisé que son secteur de syndicalisation. En 1991 les femmes représentent 41 % des effectifs des PTT¹⁶¹ et selon le dossier « femmes » des *Nouvelles du Sud* de mars 1991 le syndicat serait féminisé à hauteur de 28,59%, soit huit cent cinq adhérentes pour deux mille huit cent quinze adhérents

¹⁶⁰*Ibid* p.166-167

¹⁶¹ Insee, recensement des agents de l'État. consulté sur le site de l'INSEE <http://www.insee.fr> le 23 mai 2010

au total. L'article tente d'expliciter les raisons de cet écart et avance le manque de formation et le manque de confiance en soi qui touchent certaines femmes, mais aussi les difficultés rencontrées par les femmes dans des équipes syndicales majoritairement masculines. Le deuxième congrès de la Fédération des syndicats Sud-PTT en 1991 revient également sur ce constat et ajoute « que ce soit dans les instances fédérales ou au niveau local des syndicats, plus on « monte » dans les instances, plus les rangs féminins sont clairsemés ». ¹⁶² Le plafond de verre paraît donc présent au sein des structures décisionnelles du syndicat, malgré la mise en place de quotas et d'une politique volontariste en faveur des femmes. Le congrès de 1993 fait également le constat que « le pourcentage d'adhérents femmes est encore largement inférieur au pourcentage du personnel féminin aux PTT et la féminisation des structures insuffisante ». ¹⁶³

Selon Annick Coupé une étude a été réalisé par le syndicat « autour des 10 ans de SUD-PTT. Nous avons fait le constat que si l'on prenait les syndicats départementaux, la très grande majorité des secrétaires étaient des hommes et qu'il y avait peut-être 5 femmes secrétaires départementales sur 70. Donc il y avait bien un problème. Par contre quand on regardait les trésorières, la proportion était inverse. » ¹⁶⁴ Cette étude, publiée en partie dans l'ouvrage *Syndicalement incorrect, Sud-Ptt une aventure collective* n'a pas été retrouvée dans les archives de Sud-PTT, néanmoins les chiffres annoncés par Annick Coupé donnent un ordre d'idée qui doit être proche de la réalité et montre que les femmes syndicalistes restent dans des tâches pratiques sans réel implication politique.

La commission-femmes subit également un certain nombre de difficulté au cours de notre période notamment en 1994. Une contribution au débat Femmes lors du CF de mai 1994 fait état de la cessation d'activité de la commission-femmes en 1993 en raison des « changements continuels dans la participation, le manque de suivi qui en résultait et l'évidence de la non prise en charge des syndicats sur la question ». La commission ne s'arrête que pour une durée limité d'un an puisqu'à la suite de ce CF elle est relancée et se maintient par la suite. Cela marque néanmoins de graves difficultés de fonctionnement et de rotation des tâches, la commission ne reposant selon le même texte que sur deux ou trois membres de Sud.

C'est peut-être dans ce registre que les difficultés se font le plus ressentir. Il apparaît clair que la gestion des questions féminines reposent, au sein de Sud-PTT, sur une minorité de femmes

1622ème Congrès Fédéral, Textes et amendements du, 2ème partie, Résolution Développement p. 11-12

1633ème Congrès de la Fédération Sud, Amendements et textes en débat, p. 62

164CF Annexe 1 Entretien... op. cit. p. 10

qui réussit à prendre une place importante et stratégique au sein de l'organisation.¹⁶⁵ Nous pouvons pour notre période citer Annick Coupé bien sur qui assure le secrétariat général du syndicat et le suivi de la commission-femmes ou encore Nelly Martin qui prend le mandat de suivi de la commission-femmes à la suite d'Annick Coupé. Si d'autres femmes participent aux débats et aux productions de la commission, l'animation de cette dernière reste à la charge d'une minorité agissante de femmes, ce qui peut expliquer une certaine lassitude entraînant la mise en veille de la commission-femmes au cours de l'année 1993. Pour Annick Coupé, lorsqu'elle tire le bilan de l'action des femmes au sein de Sud-PTT, les difficultés à faire prendre aux femmes la place qu'il leur revient proportionnellement au sein de la structure « fait partie des choses pas très positives ».¹⁶⁶

Néanmoins d'autres éléments peuvent expliquer la faible implication des femmes au sein des structures syndicales, entre autres la pression des dirigeants des PTT exercée sur les femmes est sans doute plus forte que sur les hommes pour les absences, de plus les femmes ont en grande majorité la charge de la garde des enfants lors des maladies par exemple.¹⁶⁷

Une réflexion continue

Ce constat d'échec relatif entraîne de fait une remise en cause régulière du syndicat au sujet des femmes et de leur faible présence au sein de la structure syndicale. Mais Sud-PTT n'est pas un cas à part dans le paysage syndical français, en 1990 les femmes ne représentent que 32% du total des syndiqué-e-s en France, et les écarts sont extrêmement variables entre les syndicats.¹⁶⁸ Sud s'engage dès sa création à mettre en place les moyens matériels et militants pour lutter contre l'oppression spécifique des femmes dans et hors des PTT, notamment lors des premiers CF qui mettent en application les décisions prises lors du premier congrès. En effet un grand nombre de contributions au débat sur les questions femmes, se trouvent dans les archives de Sud-PTT, des contributions principalement datées des années 1990 et 1991. Le deuxième congrès de la fédération prend acte que « le développement, point vital de Sud devra, aussi, se penser au féminin » et décide de mettre en place un certain nombre de nouvelles mesures visant à favoriser l'insertion des femmes au

165« Sud, un syndicat qui manque de femmes! », *Les Nouvelles du Sud*, n°10, mars 1991

166CF Annexe 1 Entretien... op. cit. p. 10

167Dir. SUDRET Mireille, *Les Femmes aux PTT...* op. cit. p. 26

168DUNEZAT Xavier, « Syndicalisme et domination masculine en France : parcours bibliographique féministe », *Recherches féministes*, vol. 19, n° 1, 2006, p. 76

sein de la structure syndicale. Mais le troisième congrès mandate le BF « pour la poursuite de la mise en oeuvre des décisions prises au 2ème congrès » cette référence laisse à penser que les prises de positions du deuxième congrès ne sont pas concrétisées pratiquement encore deux ans après.

La dissolution temporaire de la commission-femmes en 1993 semble apporter des nouvelles réflexions au sein du syndicat. Les femmes qui animent cette structure ne sont plus favorables à l'idée d'animer une commission sans que ses productions et ses réflexions ne soient reprises et utilisées par l'ensemble des syndicats locaux. Pour Annick Coupé il est clair qu'il y a une difficulté à « articuler les moments spécifiques, qui sont vraiment nécessaires et utiles, et de genrer en permanence l'action syndicale ».¹⁶⁹

Pour Thierry Choffat et Benoît Verrier dans leur activité de propagande « les syndicats SUD ont développé un important travail d'expertise, juridique et économique, tout en affichant aussi un discours utopiste et altermondialiste qui se veut fidèle aux valeurs du mouvement ouvrier. Au passage, il s'agit de se démarquer du discours des autres organisations, jugées démodées sinon archaïques ».¹⁷⁰ Et il en va de même pour les questions femmes qui sont analysées et présentées aux salarié-e-s afin que tous les travailleurs et les travailleuses puissent s'approprier ces questions. Les sudistes placent en effet une grande partie de leur activité militante à la mise en place de formations, de matériels d'autoformation permettant aux salariés des PTT de construire leur propre réflexion sur les réformes mise en place et sur les réponses apportées par les syndicats traditionnels.

Pour Annick Coupé, enfin, les réflexions concernant les infériorités liées au genre au sein du monde du travail ainsi que dans l'organisation syndicale et la nécessité de lutter contre l'oppression spécifique des femmes « sont des choses qu'il faut avoir en tête en permanence si l'on veut mettre des freins ou réorienter un peu les choses ».¹⁷¹

Cette réflexion continue sur la question de la présence des femmes au sein de l'organisation peut déterminer deux éléments. D'une part le syndicat Sud, à l'image de l'ensemble des organisations syndicales françaises, rencontre des difficultés importantes dans le développement de la syndicalisation des femmes. Il est important de noter ici que selon les archives de Sud-PTT si l'effectif féminin augmente jusqu'en février 1993 pour atteindre les

169CF Annexe 1 Entretien... op. cit. p. 14

170 CHOFFAT Thierry, VERRIER Benoît, « Le regain de l'action catégorielle: CGC, G-10-Solidaires, FSU, UNSA », in ANDOLFATTO Dominique, dir., *Les syndicats en France*, Paris, la Documentation française, 2007, p. 80

171 CF Annexe 1 Entretien... op. cit. p. 13

32,29%, à partir de janvier 1994 ce chiffre redescend à 31,96%, preuve que certaines femmes n'ont pas trouvé leur place au sein du syndicat. D'autre part cela tend à montrer qu'un syndicat à majorité masculine ne prend pas suffisamment en compte les problématiques liées à la syndicalisation des femmes, et que cette activité militante est dévolue de fait à des femmes.

Le constat final est clair. Malgré des dispositions concrètes et un certain volontarisme les femmes sont proportionnellement moins présentes au sein de Sud-PTT que dans leur secteur de syndicalisation. Cet état de fait a amené un grand nombre de débats, et parfois de tensions au sein du syndicat. Néanmoins la réflexion semble, au cours de notre période, toujours présente et relativement poussée, pour expliquer, comprendre et favoriser l'engagement militant de toutes et tous les salarié-e-s.

Conclusion

Sud-PTT se présente comme un syndicat alternatif, un syndicat de lutte et de transformation sociale. Le syndicat, dès sa création se prononce pour la lutte contre l'oppression spécifique des femmes, s'inscrit donc dans un combat féministe, tout en ne se présentant à aucun moment formellement comme un syndicat féministe. Si l'idéologie est sans ambiguïté, les résultats ne sont pas différents de l'ensemble des structures syndicales françaises. À Sud-PTT les femmes représentent sur notre période entre 28 et 32 % des adhérent-e-s, soit 12 à 8 % de moins que les effectifs féminins des PTT sur la même période. Les femmes n'ont pas majoritairement fait le choix de Sud, mais elles occupent des places importantes au sein de la fédération syndicale, Annick Coupé en est la secrétaire générale de la création jusqu'en 1999. Une femme lui succède ensuite, puis un homme, enfin Cécile Gondard à partir de 2005. Sans que cette place soit statutairement dévolue aux femmes, cette succession de secrétaire générale montre que le syndicat fait preuve d'un certain volontarisme. Car il semble que pour les militant-e-s de Sud-PTT cet état de fait ne soit pas une fatalité et qu'il faille constamment se questionner sur la manière de faire du syndicalisme et la manière la plus efficace pour intégrer les femmes dans la structure syndicale. Cette capacité à se remettre en question et à évoluer rapidement semble être l'une des forces du syndicat Sud qui par son autonomie, son mode de fonctionnement basé en grande partie sur la démocratie directe à la capacité de réfléchir et d'agir de manière collective. Ce souci de démocratie est

lors de la création de Sud-PTT, fortement porté par des femmes, qui voient dans les structures syndicales traditionnelles des outils fortement hiérarchisés conçus par et pour les hommes.

De fait entre la création du syndicat en décembre 1988 et son accession à la représentativité à La Poste et France Télécom en 1994, les bouleversements ont été nombreux. Sur le plan quantitatif bien sûr, mais aussi une évolution idéologique, tout en restant fidèle aux idéaux des fondateurs du syndicat. Héritière des commissions-femmes de la CFDT, une commission-femmes est mise en place au niveau national dès 1989. Fixée au départ sur des problématiques très générales et pour la plupart extérieures aux PTT, cette commission a difficilement fonctionné lors des premières années. Ces difficultés de fonctionnement sont dues principalement au manque d'investissement de la part des syndiqué-e-s au sein de la commission, mais aussi un défaut de prise en charge des différences de genre dans les syndicats locaux, etc. L'arrêt de la commission en 1993 est un exemple des difficultés de prise en charge de ces questions par l'ensemble du syndicat. Aujourd'hui la commission est toujours active et semble avoir tourné son activité principalement sur ces secteurs de syndicalisation, en participant notamment aux négociations sur l'égalité professionnelle. Il est intéressant de noter ici que le syndicat avec qui Sud coopère le mieux lors de ces négociations, est malgré les divergences idéologiques importantes, la CFDT, preuve que cette dernière reste toujours consciente des inégalités liées au sexe, même si elle a vraisemblablement abandonné les grands principes de l'émancipation des femmes.

Sud-PTT n'abandonne cependant pas les combats féministes larges en participant activement au Collectif National pour les Droits des Femmes (CNDF) dès sa création en 1996, ou encore en participant à la Coordination Nationale de la Marche Mondiale des Femmes (MMF) que Sud-PTT accueille dans ses locaux et dont Nelly Martin, militante de Sud-PTT, est la porte-parole.

Il serait intéressant de croiser cette étude avec une analyse similaire du syndicat Sud-Rail présent dans un secteur professionnel particulièrement masculin, ou encore le syndicat Sud-Santé-Sociaux, syndicat présent dans un secteur particulièrement féminin, pour comprendre s'il existe une « marque de fabrique » Sud sur les questions du genre ou si au contraire ce positionnement tient aux militantes particulièrement actives sur ces questions.

Les questions « femmes », reposent sur une minorité de femmes conscientes des inégalités qui paraissent parfois en décalage par rapport à leur structure syndicale. Une certaine incompréhension semble s'opérer entre les militantes féministes, formées à ces questions et

les adhérent-e-s de base qui ne perçoivent pas nécessairement les inégalités de la même manière.

Il semble que les relations entre le syndicalisme et les femmes n'évoluent que très timidement. Des réflexions apportées par des syndicalistes de Sud-PTT peuvent trouver un écho dans les luttes menées par les institutrices dans l'entre-deux-guerres ou par les ouvrières de LIP en 1973. Les structures sociales et économiques évoluent à grande vitesse, la précarité gagne de plus en plus le monde de l'entreprise, et même de la fonction publique, en touchant particulièrement les femmes. Il reste à savoir si le syndicalisme sera en capacité d'évoluer et de prendre en compte ces évolutions, mais aussi de savoir si les syndicats, comme Sud-PTT, avec une forte teneur idéologique seront en capacité de porter outre des revendications concrètes, un projet de société capable d'attirer à lui l'ensemble des salarié-e-s, et d'obtenir une certaine égalité entre les hommes et les femmes au sein des structures syndicales permettant de mener à bien le combat pour l'égalité dans le monde du travail.

ANNEXES

Annexe 1

Entretien avec Annick Coupé, 7 avril 2010

Comment et pourquoi vous êtes-vous investie dans le militantisme et dans le syndicalisme?

C'est vieux. Dans les années 1970 j'étais à la fac en Normandie. J'ai côtoyé des organisations politiques d'extrême-gauche, notamment maoïstes. Je me suis engagée dans le militantisme politique dans un groupe maoïste. Ensuite j'ai laissé tomber mes études à la fac et j'ai cherché du travail. Ce n'était pas forcément dans l'esprit du tournant ouvrier, mais il fallait que je bosse. J'ai trouvé un boulot de caissière dans un supermarché Continent à Caen, je me suis syndiquée car il était évident pour moi qu'il fallait se syndiquer. Dans l'entreprise deux syndicats étaient présents. FO qui était considéré comme un syndicat jaune, ou tout du moins très lié à la direction et une section CFDT combative. Je me suis donc syndiquée à la CFDT. Globalement ça commence avec mon engagement politique à l'université qui allait de pair avec le fait de se syndiquer.

C'est donc votre engagement politique qui vous amène, comme une évidence, à vous syndiquer?

Oui. Je ne suis pas d'une famille ouvrière, ni de tradition de gauche. Je viens d'une famille de petits commerçants. Donc ce n'est pas issu d'une tradition familiale ou quelque chose comme ça. C'est vraiment une prise de conscience politique dans le milieu étudiant qui a fait que je me suis engagée en politique, de là, quand je suis rentrée dans le monde du travail je me suis naturellement syndiquée. A ce moment-là je n'avais pas particulièrement une vision féministe. Chez les maos, le féminisme n'était pas forcément considéré comme un combat important. Pour les maos le combat féministe était « un combat de petite-bourgeoise etc. ». Immédiatement ça ne faisait pas parti de mes engagements. Quand je me suis syndiquée à la CFDT fin 1972 c'était un engagement syndical à côté d'un engagement politique mais il n'y avait pas à ce moment-là un engagement féministe particulier.

Quel impact cet engagement a-t-il eu sur votre vie personnelle?

Je ne sais pas trop comment répondre à cette question. Je ne peux pas faire la comparaison avec le fait que si je ne m'étais pas engagée, qu'est-ce qui se serait passé? C'est évident qu'en découvrant la politique j'ai aussi découvert le fait qu'il y avait une forme d'organisation familiale traditionnelle. J'avais sans doute une autre vision du monde que la vision classique: « il faut se marier, avoir des enfants etc. ». En même temps c'est paradoxal puisque j'ai eu une fille très jeune, à 20 ans, et ce n'était pas du tout un accident, à l'époque la contraception commençait à exister.

Je me suis beaucoup engagée à la fois dans le militantisme politique et dans le militantisme syndical; pour moi ça me semblait évident que quand on s'engageait c'était pour faire quelque chose concrètement et pas uniquement rester dans les théories, les discours. Ça a donc forcément marqué ma vie, ça m'a pris beaucoup de temps, d'énergie parce que je considérais que je devais être présente sur beaucoup de combats. J'ai aussi assez vite rencontré la question

du féminisme, puisque personnellement j'ai été concernée par la question de l'avortement. A cette époque, en 1973, l'avortement n'était pas encore légal en France, ce qui arrivera avec la loi Weil de 1974. J'ai été voir un groupe MLAC. C'était intéressant puisque évidemment ils pratiquaient l'avortement ou permettaient à des femmes d'aller en Grande-Bretagne pour se faire avorter. Mais ce n'était pas seulement rendre service aux gens. Il y avait aussi un discours politique, militant. On se réunissait, on discutait de ces questions. Là j'ai commencé à prendre vraiment conscience des questions féministes, alors que dans mon organisation politique c'était extrêmement marginal voir même rejeté. J'ai donc commencé à avoir quelques idées sur cette question. C'est surtout quand je suis venue à Paris en 1976 pour des raisons personnelles, que je vais m'engager dans ce combat. En 1976 je suis encore militante dans ce groupe politique mais j'ai commencé à prendre mes distances par rapport à un certain nombre de choses qui ne me plaisaient plus trop. Mon évolution féministe va alors s'accélérer. À la fois parce que dans mon organisation politique de l'époque je découvre que les questions féministes ne sont pas prises en compte et qu'il y a des pratiques internes à l'organisation qui m'apparaissent assez scandaleuses à l'époque et j'avais raison, je pense. Ça fait partie des points sur lesquels je vais prendre un peu des distances. Parallèlement je vais commencer à aller voir des groupes de femmes sur Paris et ça va s'accélérer quand je vais rentrer aux PTT. Je passe un concours et je rentre aux PTT. Je travaille à ce moment aux chèques-postaux, au service financier de la Poste qui est un gros service de la Poste dans lequel il y a une majorité de femmes. Il y a un groupe femmes chèques-postaux dans lequel se regroupent des militantes de la CFDT, de la CGT, c'est vraiment un groupe intéressant. C'est à ce moment-là que je vais vraiment développer une perception et un engagement féministe, beaucoup plus que les années d'avant. C'est à dire que ça correspond à ma rupture avec l'organisation maoïste.

Lors de la création de Sud PTT, vous perdez le temps de décharges syndicales qui vous était octroyé à la CFDT, en quoi cette situation a-t-elle amené plus de difficultés au sein de votre vie personnelle?

C'est vrai que j'ai une fille, qui est née en 1973. Quand je rentre aux PTT elle a déjà 6 ans. De toute façon moi j'ai toujours considéré que le fait d'avoir un enfant ne devait pas m'empêcher de militer. Ce n'était pas toujours facile, d'autant plus que je me suis séparée de son père. Mais, pour moi ça a toujours été quelque chose d'important de considérer que je ne devais pas laisser de côté mon militantisme, mes choix politiques ou syndicaux parce que j'avais un enfant et que les femmes devaient pouvoir prendre toute leur place même si elles avaient des enfants ou étaient en charge d'enfants. Ça s'est d'autant mieux passé du fait que j'étais dans un milieu de travail, aux PTT, où il y avait beaucoup de femmes, qui étaient aussi en charge d'enfants, de ce point on trouvait des espaces de discussion où l'on rencontrait les mêmes problèmes, les mêmes difficultés il fallait donc trouver des situations concrètes, parfois faire garder les enfants de l'une par l'autre, etc. C'est vrai que ça reposait et ça s'organisait entre les femmes et assez peu avec les militants hommes. Ça restait un problème de femmes mais malgré tout il y avait l'idée que les femmes devaient militer et qu'il fallait donc trouver des solutions dans un cadre collectif. Après quand on arrive à Sud PTT, personnellement ma fille est déjà grande, elle a 15 ans, ce n'est donc pas les mêmes contraintes organisationnelles. D'autres problèmes se posent, c'est une période où je pense qu'elle a été beaucoup livrée à elle-même, ce qu'elle a pu trouver très bien...

Je suis toujours un peu gênée parce que je pense que ce que j'ai réussi à faire, n'est pas aussi simple pour toutes les femmes. Je n'en fais pas un modèle, une exemplarité. J'ai réussi à me

débrouiller de cette manière, j'ai réussi à ce que mes engagements ne soient pas freinés ou mis en difficulté par mes responsabilités familiales, mais j'ai conscience que c'est très compliqué pour beaucoup de femmes.

J'étais permanente lorsque nous nous sommes fait virer de la CFDT, en tant que secrétaire régionale de la CFDT-PTT sur la région parisienne. Je suis alors retournée au boulot comme les autres. Ça compliquait un peu les choses. Mais d'un point de vue familial je n'avais pas de difficultés particulières si ce n'est qu'il fallait militer le soir, les week-ends, etc. Il ne faut pas non plus exagérer, parfois dans le secteur privé le manque de droit syndical oblige les gens à faire des réunions le soir ou parfois le week-end.

Des dispositions ont-elles été prises lors de la création de Sud PTT pour que les femmes puissent allier vie professionnelle et action militante?

Au premier congrès de Sud-PTT en septembre 1989, après s'être fait virer fin 1988 et s'être constitué début 1989, on a une discussion sur la mise en place d'une commission-femmes d'une part et d'autre part la mise en place de places réservées, quotas, au Bureau National de Sud-PTT. Ces discussions n'étaient pas si simples. Sur la commission-femmes il y a une discussion sur le fait qu'elle soit mixte. Je défendais, avec d'autres, l'idée d'une commission-femmes non-mixte, mais nous avons été mis en minorité. Nous avons accepté et dans les faits un homme¹⁷² est venu une ou deux fois et au bout d'un an ou deux, nous nous sommes retrouvées en non-mixité. Nous avons fait la démonstration, sans le vouloir forcément, que nous avons besoin d'espaces et de moments en non-mixité. Le débat concernant les quotas avait été aussi très difficile. Nous sommes divisées entre copines qui venions de la CFDT, qui étions investies dans les commissions femmes de la CFDT, qui étions féministes, sur le fait qu'il fallait des quotas ou non. Pour moi c'est une évolution. Quand la CFDT a mis des quotas en place en 1982, c'est mon syndicat qui avait combattu au congrès confédéral de Metz je crois, Nicole Notat qui défendait les quotas à cette époque. J'avais évolué sur cette question, je pensais et je pense toujours que les quotas sont utiles, sont un outil mais ne sont pas une fin en soi. Le fait d'avoir des quotas ne réglera rien si on ne fait pas autre chose et si l'on n'a pas une vision féministe des problèmes. Malgré tout, je suis persuadée que si on n'en passe pas par là, la « pente naturelle » amène les hommes à occuper les places et pas les femmes. Il faut à des moments donnés des actions volontaristes. Tout ça pour dire qu'en même temps que nous avons eu ces discussions on avait commencé à discuter un peu, mais surtout par la suite, sur des mesures organisationnelles pour favoriser la place des femmes: les heures de réunion par exemple. À SUD PTT nous avons établi le principe de pouvoir rembourser les frais de gardes d'enfants pour des femmes qui sont au BN et qui viennent à des stages, qui sont obligées quand elles habitent en province de dormir à Paris ou des choses comme cela. Ça a été établi et je pense que c'est toujours en vigueur aujourd'hui à SUD PTT. Mais en fait ça a été peu utilisé ce qui d'ailleurs est un problème et qui veut dire que le fait que les femmes ne prennent pas assez de responsabilités ou en tous les cas la place qui leur revient dans les structures syndicales, n'est pas, à mon avis, uniquement un problème matériel. C'est un système de domination qui est bâti à la fois sur des habitudes de fonctionnement, des volontés de pouvoir qu'ont consciemment ou inconsciemment les hommes et quand une femme prend une place, c'est une place en moins pour les hommes. Tous ces mécanismes de domination et d'oppression. Il ne suffit pas de prendre des mesures même si je considère qu'elles sont justes, ce n'est qu'un élément pour que ça fonctionne.

172Il s'agit de Luc Lecornu du syndicat Sud Postaux Île de France Ouest

Avez-vous milité dans des groupes féministes? Si oui lesquels? En mixité non-mixité?

Non. J'ai vraiment milité au sein du groupe femmes « chèques postaux » qui participait lui-même à la coordination nationale des groupes-femmes, c'est plutôt la tendance « lutte de classes » du mouvement des femmes dans la fin des années 1970. J'ai participé très régulièrement, notamment aux réunions nationales. Sinon j'ai participé depuis après 1995 au Collectif National pour le Droit des Femmes (CNDF) qui était un autre type de structure, puisque c'est une structure où il y a une coalition entre des associations féministes, des partis politiques, des syndicats, c'est une autre forme de lutte sur le terrain féministe. J'ai également participé au début à la Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception (CADAC) dans les années 1990. J'ai toujours suivi ces questions, dans les années 1990 au nom de SUD-PTT et aujourd'hui au nom de Solidaires. Ce n'est pas que mon engagement personnel, c'est aussi le choix que nous avons fait à SUD-PTT et aujourd'hui à Solidaires d'un travail « femmes » qui repose sur la question du travail et du militantisme syndical dans les entreprises mais aussi sur le fait que l'on devait s'articuler avec des combats féministes plus globaux. Pour moi cela fait partie des choses fondamentales pour le type de syndicalisme que l'on veut faire. Sur la question des femmes et du droit des femmes on ne pourra faire avancer la question de la place des femmes dans le monde du travail autour de tous les problèmes qui subsistent aujourd'hui qu'en le pensant globalement. Ce qui se passe dans les entreprises du point de vue des inégalités hommes/femmes a évidemment à voir avec les politiques d'entreprise mais a à voir aussi globalement avec ce qui se passe dans la société du point de vue des rapports hommes/femmes, des rapports de domination qui persistent. C'est vraiment très important pour moi de le penser globalement même si ce n'est pas toujours facile.

De quelle manière votre engagement féministe a-t-il eu une influence sur votre manière de faire du syndicalisme?

C'est compliqué pour moi de répondre. Je pense avoir toujours essayé de porter dans la construction de SUD-PTT et dans la construction de Solidaires cette dimension. En animant la commission-femmes, par exemple, en restant vigilante pour faire avancer ces questions dans SUD-PTT et maintenant dans Solidaires. Je trouve qu'il reste beaucoup à faire. Les choses avancent petit à petit. Par exemple lors du dernier congrès de Solidaires, dans les statuts de Solidaires on a voté le fait que Solidaires se revendiquait d'une démarche féministe. Je pense à la fois que c'est très positif, c'est à dire que tous les syndicats qui constituent Solidaires ont accepté ça, symboliquement c'est très important. Ça peut rester une déclaration d'intention qui n'ira pas plus loin. En même temps c'est une référence dans un texte important que sont les statuts, c'est un élément fondateur. On peut donc s'appuyer là-dessus pour avoir une légitimité pour amener des débats, pour essayer de faire avancer les choses. Depuis onze ans nous organisons des journées intersyndicales femmes qu'on a construites avec la FSU et un peu avec la CGT. Au départ c'était surtout des militantes de SUD-PTT, moi et quelques autres qui étions dans cette affaire. Petit à petit on a réussi à élargir, au début un ou deux autres syndicats de Solidaires participaient jusqu'à cette année où 180 personnes de Solidaires ont participé, quasiment exclusivement des femmes même si les journées sont mixtes, et 22 ou 23 syndicats de Solidaires représentés. Les choses avancent un peu. Ce n'est plus uniquement SUD-PTT qui historiquement avait une commission-femmes qui porte ce combat. J'essaie de faire en sorte que ça traverse plus largement l'ensemble des organisations de Solidaires. On est loin d'y être arrivé, mais malgré tout ça avance. Le fait d'avoir une vision politique féministe dans la

pratique au quotidien, dans les structures nationales de Solidaires au moins, je pense qu'il y a un fonctionnement qui n'est quand même pas marqué par le sexisme. Ce n'est pas lié qu'à moi, c'est évident, je pense que les militants qui animent Solidaires aujourd'hui portent cette valeur-là. Malgré tout je pense qu'il y a un côté où ils savent qu'on ne laissera pas faire, qu'on ne laissera pas passer des comportements... Le fait d'avoir des militantes féministes à Solidaires contribue à créer des espaces, non pas parfaits, mais où malgré tout, les gens essaient d'être respectueux des valeurs féministes qu'on a ensemble. On n'est pas dans un monde idéal.

Vous rattachez-vous à un courant spécifique du féminisme?

Non. Aujourd'hui les courants dans le mouvement des femmes ne sont pas structurés, authentifiés. C'est une espèce de nébuleuse. Dans les années 1970 il y avait des courants: lutte de classes, psychanalyse et politique (Psych et Po) etc. Aujourd'hui je pense qu'on n'en est plus du tout là puisque le mouvement est beaucoup plus éclaté. Je sais qu'il y a au moins un courant que je rejette, dans lequel je ne me reconnais pas du tout c'est ce qui était autour de Psych et Po qui est pour moi un courant essentialiste. Dans les années 1970 les premiers écrits que j'avais lu là-dessus, franchement je ne m'y retrouvais pas, sans en avoir une analyse politique très poussée. Je ne me reconnais pas du tout dans des courants qui seraient essentialistes, sur une nature féminine.

Après, pour moi je suis toujours sur l'idée d'une articulation des dominations. Je pense qu'il y a à la fois des rapports de classes, mais il y a aussi des rapports de sexes et l'un ne recouvre pas l'autre. C'est pour cela que je parle plus d'articulation ça me semble important de travailler ça et c'est évidemment pas toujours très bien travaillé, en particulier dans le syndicalisme. Un exemple frappant, quand il y a eu le débat sur les retraites en 2003, la question des conséquences de cette contre réforme était analysée, combattue, par une partie des organisations syndicales dont Solidaires, mais la CGT aussi, la FSU ou d'autres, mais les conséquences que ça aurait particulièrement pour les femmes n'étaient pas mises en visibilité. Nous avons écrit, puis fait signer par les responsables femmes de la CGT, de FO et de la FSU, une tribune parue dans le Monde qui mettait ça en avant. On a été quasiment les seuls à en parler. Même dans les tracts de Solidaires pour qu'il y ait cette dimension-là et dire que « cette réforme elle est mauvaise pour tout le monde, mais en particulier pour les femmes » c'était assez compliqué. Aujourd'hui je pense que pour le matériel qu'on sort pour Solidaires, on a par exemple déjà fait un tract sur les conséquences des projets sur les retraites pour les femmes, ça avance un peu,... Pour moi L'articulation classes et sexes, ou même plutôt l'articulation classes et genres est importante. Je préfère la notion de genre, à celle de sexe, qui renvoie à une conception plus juste. Par exemple le combat pour l'égalité professionnelle, concrètement, dans les entreprises même là où nous sommes présents, on a du mal à voir aujourd'hui au niveau de Solidaires si des organisations de Solidaires mènent des batailles spécifiques. Si on ne voit pas c'est que je ne suis pas sûre qu'il se passe beaucoup de combats. Ça reste un enjeu important pour moi.

Tout ça pour dire que je ne me reconnais pas dans le courant essentialiste et je pense vraiment qu'il faut articuler les choses.

Quel rapport avez-vous avec le terme genre?

C'est un terme récent que je me suis plutôt approprié au sens où il renvoie vraiment à l'idée de construction sociale, qui pour moi est une idée forte, non seulement parce que je pense que c'est vrai, mais surtout que si c'est une construction il peut y avoir déconstruction et il peut y

avoir autre chose. Mon combat ce n'est pas juste faire le constat des choses et dire « c'est pas bien » et d'être dans une position de victime. Personnellement et collectivement ça m'intéresse assez peu. Par contre si c'est une construction sociale ça veut dire qu'on peut construire socialement autre chose et donc dans l'idée de transformation sociale qu'on porte dans notre syndicalisme ça veut dire que cette dimension du genre doit aussi être présente. Là aussi ça fait partie des valeurs vers lesquelles on veut aller, mais c'est une question qui reste difficile. On a vu que nous avons obtenu des avancées qui sont loin d'être négligeables, notamment sur la question du droit de disposer de son corps. Ces avancées sont vraiment fondamentales si on veut s'attaquer à la domination de genre. Mais en même temps on voit bien qu'on est sur un terrain instable et qu'il y a toujours des retours en arrière ou des tentatives de retour en arrière ou des tentatives de reconstruire la domination autrement qu'auparavant. Aujourd'hui personne ne dit que l'on va renvoyer les femmes au foyer parce que dans la société française je pense que ça ne passerait pas du tout. Mais on voit bien que la place des femmes sur le marché du travail, avec la précarité, le temps partiel, les bas salaires etc. reste malgré tout une « sous place », les choses ne sont jamais stabilisées ou acquises.

Comment ressentez-vous le terme féminisme/féministe? Lorsque seulement une poignée de militantes défendent le féminisme elles ont parfois tendance à passer pour les « féministes de service »?

Les emmerdeuses de service même... Pour moi, passer pour l'emmerdeuse de service ça ne me gêne pas au sens où j'ai suffisamment de bouteille et d'années de militantisme derrière moi pour pas que ça me déstabilise. De toute façon je passe aussi pour l'emmerdeuse de service dans le syndicalisme en général, du point de vue de ce que l'on a fait avec SUD-PTT et avec Solidaires... Je suis également d'une génération où la rencontre du mouvement des femmes et du féminisme a vraiment été importante. Par exemple la différence avec ma sœur aînée qui a 10 ans de plus que moi, qui est complètement en dehors de ça, entre sa vie et la mienne c'est le jour et la nuit. Évidemment pour moi je pense que j'ai eu de la chance de rencontrer les mouvements féministes même dans leur diversité, même dans le bordel où c'était, même parfois dans des moments difficiles de remise en cause personnelle. Mais je pense que j'ai eu beaucoup de chance, c'est inenvisageable de renier ça ou de dire « non, non je ne suis pas féministe... ». Maintenant je comprends que pour une plus jeune génération qui n'a pas, parce que l'histoire n'est pas la même, rencontré le féminisme de la même façon, c'est peut-être plus compliqué de s'approprier ce terme. Mais j'ai quand même l'impression que les choses bougent un peu. J'ai l'impression qu'il y a 10 ans ou 15 ans c'était vraiment dur pour des jeunes femmes de se revendiquer féministes, effectivement c'était dur à porter et donc ce n'était sans doute pas évident même si elles pensaient qu'il y avait encore des problèmes. J'ai l'impression qu'aujourd'hui c'est moins difficile. Ça ne se ressent pas dans toute la société mais on voit par exemple des jeunes chercheuses ou chercheurs qui vont sur ce terrain dans leur recherches. On a vu des groupes plus jeunes se revendiquer du féminisme. Il y a une réappropriation du féminisme et je trouve ça très bien, ça ne se fait pas forcément dans les mêmes termes que ça s'était fait dans les années 1970, mais c'est très bien qu'il y ait cette « petite » réappropriation de ces questions. Je pense que pour des jeunes filles, des jeunes femmes à qui on a mis dans la tête que tout était réglé, que la question de l'égalité hommes/femmes dans notre pays était réglée, que ça n'allait pas dans d'autres pays mais que dans le notre ça allait bien, elles s'aperçoivent que la réalité n'est pas celle-là aujourd'hui. J'ai le sentiment que c'est un terme qui est moins connoté négativement aujourd'hui qu'il ne l'était peut-être il y a 10 ans.

Je voudrais rajouter que pour moi la question de la transmission aux nouvelles générations est importante. En même temps je suis persuadée que les nouvelles féministes ou les jeunes féministes ne seront pas féministes comme moi je l'ai été et ça ce n'est pas grave, c'est aussi la question de savoir comment dans son histoire personnelle on a acquis des valeurs et ces valeurs peuvent être communes mais chacune va les acquérir à sa façon. Je dis ça par rapport à un débat qui est aujourd'hui compliqué dans les mouvements sociaux en général et dans les mouvements féministes par rapport aux jeunes filles issues de l'immigration, le débat sur le voile... Je pense qu'il n'y a pas un modèle pour devenir féministe, c'est vraiment très important pour moi. Ça veut dire que la manière dont nous (ma génération) sommes devenues féministes ne sera pas forcément la même que les jeunes femmes qui le deviennent avec une autre histoire, dans un autre contexte, etc. Parfois avec des féministes de ma génération il y a quelques tensions autour de cette question.

Militante et secrétaire régionale de la CFDT-PTT portiez-vous déjà le combat féministe au sein de votre structure syndicale? Si oui, sous quelle forme?

Je pense que j'essayais de le porter de la même façon, à la fois à travers une commission-femmes à laquelle je participais et que j'animais. J'étais d'un syndicat où il y avait une majorité de femmes qui travaillaient au service financier, donc par exemple nous faisons des choses, que peu d'autres syndicats faisaient même à la CFDT, on faisait des permanences sur la question des femmes battues, des permanences du syndicat CFDT à la cantine, on faisait venir des associations féministes etc. Nous avons toujours eu cette habitude-là de porter les questions féministes au sens large dans la structure syndicale, dans nos syndicats. Après quand j'étais responsable au niveau régional c'était évidemment un peu plus compliqué parce que les différents syndicats n'avaient pas forcément cette sensibilité, mais on essayait de le porter aussi. Le fait que je me sois retrouvée d'être en responsabilité, d'être secrétaire régionale, et à la CFDT ça avait un certains poids, il y a moins de hiérarchie qu'à la CGT mais malgré tout j'avais « un certain pouvoir » et d'être une femme je crois que ça mettait en visibilité que l'on pouvait être femme et avoir des responsabilités, je pense que ça a pu aider certaines autres femmes à prendre des responsabilités, mais en même temps ce n'était pas gagné non plus.

Dans quelle mesure les femmes étaient-elles présentes dans l'opposition à la ligne de la CFDT au niveau de la confédération? Et au niveau des syndicats CFDT-PTT?

C'est compliqué à mesurer parce qu'à la fois je ne pense pas que le clivage par rapport aux orientations confédérales était particulièrement porté par les femmes, je ne crois pas à ça. En même temps il est clair que l'évolution droitiste de la CFDT, dans un syndicalisme d'accompagnement, se fait avec un abandon des groupes-femmes à l'intérieur de la CFDT dans les années 1980. Cette évolution est liée à l'arrivée de la gauche aussi en 1981, qui va avec toute l'évolution politique de la CFDT. Par exemple sur la question du temps partiel : le temps partiel s'est développé à partir de 1979 avec la première loi et surtout en 1982, sous la gauche, à ce moment-là mon syndicat des services financiers a vraiment combattu ça, mais on était « archi-minoritaire » dans la CFDT. La CFDT comme la CGT d'ailleurs, ont accepté ça sur le thème: « ça va permettre aux femmes de mieux concilier la vie familiale et la vie professionnelle ». Ça a été un piège terrible et on le voit 20 ou 30 ans après que ces mesures n'ont pas tout permis de concilier ces différents aspects et ça a évité de poser le problème des structures collectives pour les gardes d'enfants par exemple. Pour moi c'est vraiment une

défaite de ce qu'avait apporté le mouvement des femmes dans les syndicats et en particulier dans la CFDT. Dans le même temps, les commissions femmes dans la CFDT disparaissent, autour de l'idée en gros que les lois sont là, que les choses vont se mettre en place petit à petit du point de vue de l'égalité hommes/femmes. Je pense donc qu'il y a eu une évolution politique droitière de la CFDT qui va en même temps avec un abandon de ce qu'avait apporté le mouvement des femmes dans la CFDT. Ça ne veut pas dire que l'on va retrouver très majoritairement des femmes dans l'opposition, c'est plus compliqué que ça. Dans l'opposition d'ailleurs la question « femmes » n'est pas tant portée que ça. C'est à dire que dans l'opposition, l'urgence est de marquer des points contre la direction confédérale. La question « femmes » ne va pas être considérée comme un clivage, même si a des moments donnés, par exemple pour des appels au 8 mars où la CFDT ne veut pas appeler, des syndicats oppositionnels vont appeler. Autre exemple on va retrouver en 1992, et surtout en 1995 quand est organisée la manifestation pour le droit des femmes au début du mouvement social, nous ne sommes déjà plus à la CFDT, mais on va retrouver des syndicats CFDT qui sont encore oppositionnels qui vont appeler à cette manifestation. Des syndicats CFDT oppositionnels vont donc appeler à des initiatives auxquelles la confédération CFDT n'appelle pas, sur le terrain femmes. Mais rétrospectivement la question de l'enjeu féministe n'était pas centrale dans l'opposition CFDT. Je pense par exemple à des militantes importantes de l'opposition, par ailleurs que j'aime beaucoup, par exemple quelqu'un comme Claire Villiers, une des militantes historiques de l'opposition CFDT, elle était à la CFDT Anpe, elle a été une des fondatrices d'AC!, c'est vraiment quelqu'un que j'aime beaucoup et que je connais depuis très longtemps, quelqu'un de valeur, mais par exemple elle, la question féministe ne faisait pas partie de son combat.

La rupture avec la CFDT en 1988-89 a-t-elle un lien avec les positions des commissions femmes au sein de la CFDT?

Non. Je pense que dans les griefs que l'on avait, en tout cas que moi je pouvais avoir contre les évolutions des positions de la CFDT, il y avait aussi l'abandon de ce terrain depuis plusieurs années. Mais par exemple l'intervention que je fais au congrès confédéral de Strasbourg, là où l'on se fait traiter de moutons noirs et où quelques jours après on se fait virer, il n'y a pas un mot sur les questions femmes. En tous les cas ça n'apparaît pas comme un point clivant sur lequel on va se battre. Il faudrait discuter avec des gens de la santé, puisque à l'automne 1988, au moment où l'on se fait virer il y a aussi des gens de la santé qui se font virer de la CFDT, suite à la lutte des infirmières. Là peut-être qu'il y aurait plus de choses à tirer au sens où la lutte était menée par les personnels hospitaliers et surtout des infirmières, qui est quand même un milieu de femmes par définition très majoritaire dont un des mots d'ordre était « ni bonne, ni nonne, ni conne » qui renvoyait au fait que comme c'était un métier de femmes, même si c'était un milieu important et qualifié, c'était en réalité un métier sous-payé. C'est ça qui était porté par le mouvement de l'automne 1988 par les infirmières et c'est autour de ça que la coordination infirmière s'est constituée et là il y a eu rupture dans la CFDT, à la fois sur la forme (coordinations etc.) mais je pense qu'en arrière-fond il y avait aussi l'idée que c'était une lutte de bonnes femmes.

Aux PTT ce n'est pas le cas, ce n'est pas là-dessus que les choses se sont polarisées. Elles se sont polarisées sur le conflit des camions jaunes, qui pour le coup était un conflit d'hommes, puisque c'était un milieu quasiment à 99% d'hommes. Dans les tensions que nous avons eues dans les dernières années? avec notre fédération CFDT-PTT les choses ne se sont pas focalisées là-dessus.

En 1992, Nicole Notat est élue à la tête de la CFDT. Comment jugez-vous les critiques qui lui sont faites, parce qu'elle est une femme, notamment lors des mouvements de 1995?

Là-dessus j'ai réagi assez vigoureusement parce que c'est inadmissible. Je l'ai dit publiquement, ça paraissait assez drôle et à l'époque les journalistes l'ont relevé. J'ai toujours dit que j'avais suffisamment de désaccords avec Nicole Notat sur le fond politique, mais ça ce n'est pas acceptable. Dans ce genre d'insultes je pense qu'il y a un côté tout à fait sexiste qui est encore représenté dans le mouvement syndical, en particulier chez FO. De toute façon FO n'a jamais été présent sur le terrain « femmes », je ne sais même pas s'ils ont eu des commissions femmes, je ne crois pas, enfin je n'en sais rien mais en tous les cas ça n'a jamais fait partie de leur travail même si il y a sans doute des militantes individuellement de FO qui sont peut-être sur des positions féministes.

J'ai vraiment des désaccords profonds avec Nicole Notat et avec ce qu'elle a fait à la CFDT, mais ce n'était pas en tant que Nicole Notat femme, mais sur les positions politiques qu'elle prenait et qu'elle faisait prendre à son organisation. Et là-dessus je pense qu'il ne faut pas faire de concession, on peut se dire « après tout Nicole Notat on n'en a rien à faire, après tout ce qu'elle a fait on va pas la défendre », mais je pense que ce genre de choses il ne faut pas laisser passer. Si on le laisse passer vis-à-vis de Nicole Notat je pense que demain on peut le laisser passer vis-à-vis de n'importe qu'elle femme. Par exemple plus tard dans Solidaires à deux ou trois reprises je me rappelle d'un syndicat qui avait un tract contre une DRH, par ailleurs ils avaient sans doute raison de dénoncer la DRH sur ce qu'elle avait fait, mais dans l'attaque ils mélangeaient des arguments justes sur l'attitude de cette DRH et des attaques sur son physique en tant que nana. J'étais intervenue auprès de ce syndicat, qui au début ne comprenait pas, et je ne suis même pas sûre qu'ils aient compris au bout, qui répondait sur le thème « enfin pourquoi tu défends cette DRH, elle est du côté du patron » ; justement, ils avaient suffisamment de choses à dire sur ce qu'elle fait en tant que représentante du patron, pour ne pas l'attaquer sur son physique en tant que femme. J'aurais réagi de la même manière s'ils avaient attaqué le physique d'un homme, mais je pense qu'ils ne l'auraient pas attaqué sur son physique si c'était un homme.

Je pense que là-dessus il faut être intransigent. Ça peut sembler des petites choses mais quand on a des valeurs on ne peut pas avoir ce genre de pratiques. On a suffisamment d'arguments sur le fond des choses pour ne pas se laisser aller dans ce genre d'attaques qui relèvent du sexisme le plus ordinaire, qui est aussi celui qu'il nous faut combattre.

Les femmes ont-elles un traitement spécifique aux PTT?

Historiquement, dès les années 1960-1970 il y avait beaucoup de femmes aux PTT. En gros il y avait des services très majoritairement de femmes, comme par exemple les chèques postaux, les centres de renseignements téléphoniques, et des milieux qui n'étaient que masculins comme par exemple la distribution, les facteurs, les centres de tri, les services techniques aux Télécoms. Dans les années 1975 les choses ont commencé à bouger. Des concours non-mixtes pour les hommes ont été ouverts aux femmes petit à petit. On a donc vu les femmes arriver massivement à la distribution postale par exemple, des factrices, dans les centres de tri. A chaque fois ça a été quand même assez compliqué. Au début, surtout quand elles arrivaient à quelques-unes dans des milieux très masculins, c'était assez dur et des filles ont craqué. Mais disons que lorsque je rentre aux PTT dans la fin des années 1970, les choses ont grandement évolué. Sauf peut-être dans des secteurs techniques comme aux Télécoms, où le secteur des

lignes est resté jusqu'au bout (ça n'existe quasiment plus maintenant, ou ce qui existe est sous-traité). Il y a eu une certaine mixité qui s'est mise en place. Malgré tout, par exemple les chèques postaux sont restés assez majoritairement féminins, on est peut-être passé de 95% de femmes à 60% de femmes. Il y a eu donc une vraie évolution, et ça a changé les choses. Par exemple aux chèques postaux, moi ce que j'ai un peu vu, mais surtout ce que racontaient des filles plus anciennes, c'est qu'avant, l'organisation du travail aux chèques postaux était quasiment militaire avec des grandes salles, des surveillantes en chef, etc. Il y a eu des changements de technologie, mais c'est surtout l'arrivée d'hommes qui a modifié les choses. Des hommes qui venaient par exemple des centres de tri où le travail était dur mais où il n'y avait pas cet encadrement, où il y avait plus de tradition de lutte, ça a aussi modifié les choses. Moi là-dessus je pense qu'il faut vraiment des milieux de travail qui soient mixés à 50%. En plus, aujourd'hui l'argument qui a pu exister, qui à mon avis n'était pas 100% pertinent, qu'il existait des milieux où c'était un travail de force, par exemple dans les centres de tri, il est vrai que les gars qui y travaillaient pouvaient porter des sacs de courrier qui pouvaient peser 30 ou 40 kg. Évidemment on disait « pour les femmes c'est pas possible, elles n'y arriveront pas ». Sauf qu'ils pouvaient porter 30 à 40 kg, mais beaucoup au moment de la retraite avaient le dos cassé. L'arrivée des femmes a obligé à améliorer les conditions de travail, et c'était bénéfique pour tout le monde. La question de mixer les milieux professionnels est donc pour moi une question vraiment importante.

Les femmes sont majoritaires dans certains secteurs des PTT et extrêmement minoritaires dans d'autres. Quelles stratégies syndicales Sud-PTT a-t-il mis en place pour s'implanter et mobiliser les femmes de ces différents secteurs?

L'expérience que j'ai est celle des chèques postaux, ce que je disais tout à l'heure, où l'on avait des activités soit dans notre journal, soit dans le travail de la section de faire venir des associations féministes etc. Ça c'était spécifique. Je pense que dans d'autres secteurs ça l'était moins. Après par exemple, nous faisons beaucoup de réunions sur le temps de travail, nous avons une utilisation du droit syndical qui touchait beaucoup de personnes, dans l'idée de favoriser les réunions d'adhérentes et d'adhérents sur le temps de travail. Alors que par exemple dans les milieux des centres de tri souvent les réunions d'adhérents se déroulaient en dehors du temps de travail, c'était un milieu d'hommes et l'habitude était comme ça. Pour nous, l'utilisation du droit syndical, quand on en discutait, on mettait toujours une part importante pour les réunions d'adhérentes pour que ça puisse se faire sur le temps de travail, ou on faisait aussi des réunions le midi par exemple. Ce n'est pas très significatif mais nous avons l'idée de favoriser la participation des femmes au militantisme et au débat collectif.

À l'époque de la création de Sud-PTT quelle place était faite aux femmes dans les organisations syndicales? Comment voyez-vous les femmes dans ces autres structures?

Je connaissais un peu la CFDT où il y avait un paradoxe parce que je pense que la CFDT à l'époque était l'organisation syndicale où il y avait le plus de femmes. À la fois parce que la CFDT avait été capable d'attirer, mais aussi parce que la CFDT était plus implantée que la CGT dans le commerce, la santé, les services même si à l'époque ils ne se développaient pas trop, etc. Alors que la CGT historiquement était évidemment dans les bastions d'industrie, les mines, etc. Il y avait donc plus de femmes à la CFDT, il y avait aussi sans doute plus de femmes en responsabilité, en même temps il y avait l'idée que dans la CFDT les débats de société, même si nous étions en opposition à la confédération, on pouvait en parler et qu'il y

avait un espace de débat politique plus large. Quand on se fait mettre dehors on s'aperçoit que c'est un peu plus compliqué que ça.

Je connaissais assez mal les autres syndicats. FO ne faisait pas partie des syndicats qui m'intéressaient, ce que je connaissais de FO dans le milieu des PTT n'était pas très féministe, même si il y avait des femmes elles n'étaient jamais sur le terrain des droits des femmes. En plus aux chèques postaux, FO était dirigé par des filles de LO qui à l'époque, même si LO aujourd'hui se revendique comme féministe, était pire que les maos, en gros le discours était « quand on aura fait la révolution on pourra parler de l'égalité hommes/femmes ». Donc pour moi à FO la question femmes ne se posait pas. Pour la CGT, j'avais des copines qui étaient à la CGT, qui participaient aux groupes-femmes des chèques postaux, il y avait eu aussi l'affaire d'Antoinette, donc je savais que dans la CGT, malgré tout, le mouvement d'après 1968 avait quand même fait bouger les choses dans la CGT, même si ça s'était refermé dans les années 1980, un peu comme à la CFDT. Je n'avais pas forcément une vision qui pouvait déterminer si c'était mieux ailleurs, mais en tout cas ça n'aurait pas été l'élément qui aurait fait que plutôt que de choisir de construire une nouvelle organisation je serais allée à la CGT.

Combien de femmes ont participé, au départ, à la création du syndicat Sud PTT?

Je n'ai absolument pas les chiffres, ni les proportions. En fait je dirai qu'il n'y pas eu de rupture hommes/femmes dans les gens qui sont venus construire SUD, je n'ai pas cette impression mais c'est tout à fait empirique. Je pense que ce qui a joué, c'est que dans les responsabilités, notamment dans la période où l'on s'est fait virer et où il fallait assurer le soir, les week-ends etc. Je pense à des jeunes copines qui venaient de prendre des responsabilités dans les syndicats CFDT de la région parisienne, qui sont venues pour construire SUD mais qui de fait ont eu plus de mal, parce qu'elles étaient plus jeunes, qu'elles avaient parfois des enfants en bas âge, moins d'habitude de la vie militante, etc. Il y avait aussi un mode de fonctionnement avec des personnes qui se connaissaient depuis 20 ans, qui allaient vite parce qu'il fallait avancer dans l'urgence. Je pense donc que cette période, qui correspond à la première année a été prise en main par des militants et militantes expérimentés politiquement, syndicalement etc. Ça n'a pas facilité l'insertion de jeunes qui avaient commencé à prendre leur place dans la CFDT et notamment de jeunes femmes.

Du point de vue des adhérents et adhérentes, il n'y a pas eu particulièrement des femmes qui sont restées à la CFDT ou particulièrement des femmes qui sont passées à SUD. En gros on est resté dans les mêmes proportions qu'à la CFDT.

Quel rôle occupaient ces femmes lors de la création?

J'ai une vision du secrétariat national de SUD-PTT où de fait j'étais la seule femme, sur 6 ou 7 personnes. Pour le coup il n'y avait pas de rôle spécifique au secrétariat, par exemple je n'ai jamais été trésorière. Je pense qu'il n'y a pas eu plus de spécification qu'à la CFDT. Les mauvaises habitudes qui existaient à la CFDT ont continué, en partie dans SUD, ça n'a pas été rectifié, mais ça ne s'est pas amplifié. C'est vrai par contre que lorsque je parle de mauvaises habitudes qui ont continué c'est que nous avons fait une étude, je crois autour des 10 ans de SUD-PTT. Nous avons fait le constat que si l'on prenait les syndicats départementaux, la très grande majorité des secrétaires étaient des hommes et qu'il y avait peut-être 5 femmes secrétaires départementales sur 70. Donc il y avait bien un problème. Par contre quand on regardait les trésorières, enfin les trésoriers, la proportion était inverse. De ce point de vue-là, à SUD-PTT comme ailleurs il y a du travail, on le voit bien à Solidaires aujourd'hui où les

participations au congrès national de Solidaires ou au comité national qui sont des instances nationales on est entre 20 et 30% de femmes.

Donc à la fois les choses ne se sont pas aggravées, mais on ne fait pas forcément mieux que les autres. Ça fait partie des choses pas très positives.

Les femmes ont-elles joué un rôle important dans le positionnement de Sud PTT, sur ces revendications salariales et/ou sociétales?

Les militantes femmes qui venaient de la CFDT et qui ont été à SUD ont œuvré principalement sur deux sujets: la question femmes et la démocratie. Dès le début à SUD-PTT il y a une commission-femmes, qu'il y a eu ce débat sur les quotas, etc. Ça évidemment c'était les femmes qui l'ont porté. Deuxième chose sur les questions de démocratie et de pratiques syndicales. Là aussi, sans avoir une vision essentialiste des choses qui verrait naturellement les femmes démocrates ce qui serait contradictoire avec ce que j'ai exprimé avant, mais je pense que cette sensibilité sur la question de la démocratie existe, non parce que les femmes auraient par nature des neurones démocrates ou je ne sais quoi, mais parce que de fait, vu la situation de domination dans laquelle on est globalement, cette question est plus sensible pour les femmes. Donc je pense que ça fait partie des choses sur lesquelles les militantes de la CFDT qui ont créé SUD ont été plus sensibles. Ça reste une hypothèse.

Mais aussi, par l'expérience que j'avais dans le syndicat des chèques postaux, des réunions sur le temps de travail pour que le droit syndical profite au maximum d'adhérentes, il y avait déjà cette sensibilité-là. C'est ce que nous (mon syndicat d'origine) avons apporté dans SUD.

Pensez-vous que Sud-PTT soit à sa création un syndicat féministe?

Ce n'était pas marqué comme ça. Je ne suis même pas sûre qu'aujourd'hui, dans les statuts de SUD-PTT la notion de syndicat féministe soit présente. On ne l'a pas marqué en tant que tel.

Dans la charte identitaire il y a des références aux questions et revendications féministes. Malgré tout, le fait qu'il y ait eu une femme (moi) comme première secrétaire générale, puis ensuite après moi c'était une autre femme qui était secrétaire générale, après il y a eu un homme, et après à nouveau Cécile. Il y a donc l'idée que c'est important de faire attention à ça, au sens où cela rend visibles les choses. L'idée également que dans le Bureau Fédéral il y ait un nombre suffisant de femmes, je pense que c'est une idée forte, sur laquelle on est revenus et qu'on a rediscuté régulièrement: au 1er congrès c'était 25% et je crois que trois congrès après on a proposé de passer à 33% où nous avons encore des discussions « c'est pas possible, on y arrivera pas... » même nous dans la commission-femmes de SUD-PTT nous étions hésitantes en se disant « on ne va pas y arriver » et finalement à l'époque on y est arrivés. Je pense que cette préoccupation a toujours été présente.

C'est vrai qu'à un moment on avait le sentiment que c'était surtout porté par des militantes de ma génération et on a eu une période où l'on avait l'impression que les plus jeunes ne voulaient pas se retrouver dans une commission-femmes, elles pouvaient avoir le sentiment qu'elles allaient être mises à l'index, ou alors que ça correspondait pas du tout à leurs problèmes, j'ai l'impression que là aussi il y a un renouveau. Cécile par exemple qui est d'une autre génération, parce qu'elle a 40 ans, et qui illustre assez bien à mon avis ce renouveau. Elle n'est pas seule, je vois des femmes de sa génération ou même plus jeunes qui participent à la commission-femmes. Je trouve que c'est plutôt encourageant

Sur quelle période êtes-vous secrétaire de SUD-PTT?

J'ai été secrétaire générale de 1989 jusqu'en 1999.

Donc à la création de Sud-PTT vous devenez secrétaire générale de ce syndicat. Comment et pourquoi?

D'une part, j'étais secrétaire régionale de la région parisienne CFDT-PTT et c'était la région parisienne qui était dans le collimateur. En tant que secrétaire régionale j'avais une certaine légitimité, tout du moins dans la région. Il se trouve aussi que la construction de SUD-PTT se fait avec une équipe de militants de sensibilités politiques diverses, même si d'ailleurs les gens ne sont pas forcément encore encartés, d'autres étaient à la ligue, à Alternative Libertaire, donc avec des histoires politiques diverses et que moi j'apparaissais comme un point d'équilibre entre tout ça, j'avais été chez les maos jusqu'en 1978 avec une rupture ferme. J'apparaissais donc avec une légitimité et comme un point d'équilibre possible.

Justement vous parlez de votre capacité à rassembler, à faire le consensus entre différents courants politiques au sein de Sud PTT. Ces caractéristiques sont considérées par la société comme « féminines ». Comment analysez-vous cette position?

Ce qui est pour moi important c'est de construire, faire fonctionner du collectif. J'ai des idées, je ne suis pas plus bête qu'un autre ou qu'une autre et je pense que dans le militantisme, dans le syndicalisme en général, je pense qu'il n'y a pas de génie. Il y a des gens qui peuvent être beaucoup plus compétents, brillants, sur des sujets, que d'autres. Mais pour moi l'intérêt dans le syndicalisme plus généralement, c'est de faire du collectif avec ça et je suis persuadée que c'est quelque chose qui donne plus de force ou en tous les cas pour moi c'est vraiment fondamental. Peut-être que j'avais plus cette qualité-là que d'autres camarades, je ne pense pas du tout que ça soit lié à ma nature féminine. Non, je pense aussi que mon expérience au sein des groupes-femmes par exemple, même si je ne dis pas que les groupes-femmes sont des lieux aseptisés, sans pouvoirs, etc. Mais malgré tout l'idée du collectif primait, au niveau de la parole, de l'absence de hiérarchie, de se mettre à nu, de parler non seulement du politique mais aussi de la sphère privée. De ce point de vue collectif, l'expérience des groupes-femmes m'a sans doute confortée dans cette nécessité d'agir collectivement. Peut-être que cela a aidé à faire fonctionner un secrétariat national. De plus pour moi l'idée de construire du consensus n'est pas du tout quelque chose de négatif, ce n'est pas ménager la chèvre et le chou, évidemment si c'est construire du consensus mou qui fait que c'est complètement plat ça n'a aucun intérêt. Par contre construire à partir de points de vue, qui peuvent être proches, mais pas tout à fait, mais tout de même avancer ensemble c'est essentiel. Ce que je retire de mon expérience militante, qui commence à être longue, c'est que moi j'ai avancé avec les autres, je me dis que c'est pareil pour les autres...

Lors de la création de Sud PTT, y a-t-il eu des oppositions frontales, directes ou indirectes entre hommes et femmes, notamment sur les questions de revendications ou de la place des femmes?

Il n'y avait pas d'opposition frontale sur le thème « qu'est ce que c'est que ces conneries?! C'est fini!

C'est dépassé! » ça n'a jamais été posé dans ces termes-là, au moins au niveau national. Après,

je pense que lorsqu'il y avait des discussions, des désaccords avec les militantes qui avaient été ensemble dans les commissions femmes de la CFDT je pense que le débat portait sur « C'est pas la priorité. L'urgence c'est de construire SUD-PTT » il y a donc toujours cette idée de priorité ou pas. Il y avait aussi l'idée qu'il fallait reposer les choses différemment, que les choses avaient avancé dans la société. On retrouvait donc à SUD-PTT les mêmes débats que dans la société en général, nous n'étions pas imperméables aux discussions dans la société. D'autre part je dirai aussi que SUD-PTT a toujours porté ces questions-là, mais c'est encore loin d'être gagné.

Des hommes participent-ils aux commissions femmes? Voyez-vous la présence d'hommes féministes, ou pro-féministes au sein du syndicat?

Je pense qu'il y a à mon avis les hommes militants de ma génération, qui ont intégré le féminisme, contraints et forcés (je force un peu le trait), ils ont été confrontés au féminisme dans leur histoire, leur génération etc. Malgré tout ils l'ont intégré. Dans les générations plus jeunes j'ai l'impression qu'il y a deux catégories: une partie pour qui cet aspect-là est dépassé, et il y a une autre partie, un peu comme chez les jeunes femmes féministes, qui s'approprie ces questions, pas forcément comme les générations anciennes l'ont fait c'est à dire dans une confrontation hommes/femmes qui a parfois été assez dure avec des remises en cause individuelles assez dures, et ces jeunes hommes intègrent plus ça dans leur vision du monde. Maintenant je ne suis pas certaine que ce soit la majorité, mais je pense qu'il y a des choses qui avancent du point de vue des jeunes générations, pour une partie du moins, qui peuvent réellement se penser féministes. J'ai toujours eu du mal à considérer que des hommes de ma génération pouvaient être féministes, pas au sens de leur vision politique, mais d'être vraiment féministes, de le porter etc. Je pense que la notion de pro-féministe semble intéressante pour pallier à ça.

Dans les premières années du syndicat avez-vous ressenti une division nette entre le travail militant des femmes et celui des hommes?

Je n'ai qu'une vision nationale et je pense qu'elle est un peu déformée par rapport à la réalité. Au niveau du secrétariat national de SUD-PTT et c'est très spécifique puisqu'il est formé de gens qui se connaissent où tout le monde a sa légitimité, il ne semble pas qu'il y ait une division aussi nette. Après, si l'on organisait véritablement une enquête sur le terrain, avec ce que je disais précédemment avec les chiffres sur les trésorières et les secrétaires de syndicat, à mon avis ça n'a pas dû beaucoup changer.

Vous attendiez-vous a ces résultats? Ou pensiez-vous que les mesures prises à la création permettraient d'atteindre plus rapidement l'égalité hommes/femmes dans le fonctionnement?

J'ai toujours été lucide sur la question, j'ai toujours pensé que nous n'étions pas dans une bulle, qu'il fallait essayer de faire mieux que ce qui se passait dans le reste de la société, mais que ce combat devait être mené à tous les instants. Le côté féministe de service, emmerdeuse de service n'est pas facile à porter en permanence et je pense qu'il y a des femmes qui à un moment donné baissent un peu les bras et se retournent vers leur sphère de travail. Je pense que ce qui est compliqué c'est lorsque une femme se retrouve à être seule femme dans une structure syndicale. J'en suis un peu le contre-exemple mais je pense que c'est lié un peu à

mon histoire. C'est difficile pour des femmes que l'on a poussé à prendre des responsabilités et qui se retrouvent seules dans une structure où il n'y a que des hommes. Nous avons essayé de pousser à ce qu'il y ait plusieurs femmes qui arrivent en responsabilité ensemble. Tout ça ce sont des choses qu'il faut avoir en tête en permanence si l'on veut mettre des freins ou réorienter un peu les choses.

Quand et comment se crée la commission travailleuses puis commission-femmes de Sud PTT? Comment est-elle composée à son lancement?

Il me semble que la commission change assez rapidement de nom pour passer de travailleuses à femmes. Même lorsqu'on l'appelait commission travailleuses, pour moi, il y a toujours eu l'idée de faire d'une part une véritable réflexion et un travail syndical sur ce qui se passait dans les PTT, et d'autre part de vraiment l'élargir à ce qui se passe globalement dans la société et d'être en lien avec les mouvements de femmes, de collectifs divers et variés comme la CADAC, le CNDF, etc. Quand les choses se sont restructurées au niveau national sur la question du droit des femmes on en a toujours été partie prenante, pour moi ça a toujours été une ligne de conduite qu'il ne fallait pas lâcher.

La commission-femmes est constituée dès la création de SUD-PTT. La seule discussion portait sur sa composition mixte ou non-mixte, nous avons été mis en minorité sur le fait qu'elle soit mixte. Dans les faits elle est devenue non-mixte très rapidement après sa création.

Quels sont les axes développés en priorité par la commission-femmes? Dans les documents que nous avons pu consulter elle accorde beaucoup de place aux luttes et revendications qui ne sont pas spécifiques aux PTT.

Je pense qu'à ce niveau-là, et c'est toujours un problème y compris pour la commission-femmes de Solidaires, c'est qu'on a du mal à faire des choses concrètes dans le monde du travail. Il y a des lois sur l'égalité professionnelle, qui sont globalement insuffisantes parce qu'elles ne sont pas contraignantes, mais malgré tout il existe des outils. Aujourd'hui, les syndicats, tant au niveau de SUD-PTT qu'au niveau de Solidaires en général, ne considèrent pas que c'est une priorité de se servir de ces outils. On a fait sans doute plus de hors PTT que de PTT au sens strict du terme, ce qui à mon avis n'est pas très bien non plus. Après il y a des choses qui ont été faites, par exemple sur les questions du temps de travail, notamment au moment des lois sur les 35 heures, sur la flexibilité, sur le temps partiel, on a donc fait des choses. Mais je ne suis pas capable de citer une lutte concrète qui aurait été spécifiquement menée sur ces questions-là.

Aujourd'hui à SUD-PTT il semble qu'il y a eu un retour sur des questions plus concrètes aux PTT

En effet, SUD-PTT a retravaillé ces questions, parce qu'il y a eu des négociations égalité professionnelle. Là je pense qu'elles ont vraiment travaillé. On va essayer de s'en servir au niveau de Solidaires pour monter une formation égalité professionnelle, à la fois en partant des lois existantes mais aussi d'expériences concrètes de terrain.

De quelle manière les actions de la commission-femmes sont-elles appréhendées et diffusées par le syndicat? Est-ce différent que pour d'autres commissions?

Ça a été compliqué comme je le disais. Ça n'a pas forcément été différent d'autres commissions, encore qu'il me semble que c'est plus difficile pour les copines qui viennent à la commission-femmes de réinjecter ce qu'elles ont appris, discuté dans leur propre syndicat, au mieux on va dire « Ok on va te laisser la parole à la fin de la réunion ». On a donc toujours la difficulté d'articuler les moments spécifiques, qui moi je pense sont vraiment nécessaires et utiles, et de genrer en permanence l'action syndicale. Ça c'est très compliqué parce qu'il faudrait aussi que ça ne soit pas qu'une affaire de femmes, mais qu'effectivement par exemple quand on analyse un dossier, on le genre, parce qu'aujourd'hui les situations ne sont pas égales entre les hommes et les femmes dans le monde du travail. Ça demande donc un travail important, mais aussi une vision politique et des réflexes permanents et ça reste très dur.

La manière dont Sud-PTT appréhende la question des femmes a-t-elle entraîné un nombre significatif d'adhésions féminines à cette structure syndicale?

J'espère... Je pense que oui un peu, mais ça dépend beaucoup de la situation au plan local, des militantes et militants. Il y a des endroits où, j'en suis sûre, des femmes sont venues plus facilement à SUD-PTT qu'à d'autres syndicats, parce qu'elles ont eu en face d'elles des militantes, des militantes et des militants qui étaient sensibilisés sur cette question et qui en parlaient. Mais je pense qu'à d'autres endroits pas du tout et où d'autres syndicats font peut-être mieux que nous. Là c'est vraiment des questions de pratiques de terrains, quand par exemple dans un milieu de travail quelconque, depuis 10 ans ou 20 ans c'est le même militant qui intervient tout le temps, qui fait tout, je ne suis pas certaine que ça donne envie à des femmes de prendre leur place, de devenir adhérentes, etc. Par contre si on voit plusieurs personnes, des hommes comme des femmes, et que ça tourne, je pense que ça donnera plus envie de se syndiquer aux femmes, et pour les jeunes aussi. Souvent, on avait constaté que les problèmes de place dans le syndicalisme touchait les femmes et les jeunes et que lorsque l'on améliorait les choses pour les femmes, on les améliorait aussi la place pour les nouvelles et nouveaux.

Un certain nombre d'études, d'analyses ont été faites sur SUD, les femmes dans SUD, qu'en pensez-vous? SUD a beaucoup travaillé à la diffusion de sa propre histoire (livres, DVD, etc.). Est-ce pour se forger une légitimité?

Tout d'abord je pense que c'est bien en termes historiques, pour laisser une trace. Par exemple le livre auquel j'ai participé pour les 10 ans de SUD-PTT, c'était vraiment important de faire ça pour moi, parce que c'est une histoire collective et moi je voulais qu'il en reste de l'histoire collective et pas seulement ce que raconte Annick Coupé ou d'autres. Il y a donc cette enjeu-là de laisser des traces et la mémoire.

Sur les études extérieures, pour moi c'est important de ne pas avoir peur de se confronter à des gens qui nous regardent, sans pour autant savoir s'ils nous aiment ou ne nous aiment pas d'ailleurs, qui ont une analyse pertinente du fait de leur légitimité en tant que chercheurs ou chercheuses. Ce regard extérieur pour moi il est important parce que je suis persuadée que, autant nous avons des bases, des fondamentaux, un projet de syndicalisme auquel je crois beaucoup, autant je pense qu'il ne suffit pas d'avoir un projet pour que la pratique suive tout le temps et qu'il y a en permanence des enjeux. C'est vrai sur la question femmes que nous avons discutée ici, mais aussi sur les enjeux de démocratie et un tas d'autres sujets. Donc avoir des gens qui s'intéressent à notre syndicalisme mais qui sont aussi capables de pointer ce qui ne va pas, je trouve que c'est intéressant et que nous n'avons pas à cacher ça. Au dernier congrès de

Solidaires nous avons travaillé avec un groupe de chercheurs qui avait déjà travaillé sur SUD-PTT et sur Solidaires et ils continuent un travail que l'on va continuer avec eux. Lorsqu'ils nous ont fait un premier rapport, notamment sur la place des femmes et sur d'autres questions, ils ont pointé des insuffisances ou l'écart qu'il y a entre notre projet, nos valeurs et la réalité. Ce qui est important pour moi, c'est de dire que nous n'abandonnons pas notre projet et que nous ne l'adaptions pas comme ce qu'a fait la CFDT dans les années 1970-1980, même si l'on voit bien qu'il y a un écart entre notre projet et la réalité, nos pratiques.

C'est aussi un intérêt pour un autre type de syndicalisme qui à son départ de la CFDT ne représentait pas une force numérique et qui aujourd'hui a évolué.

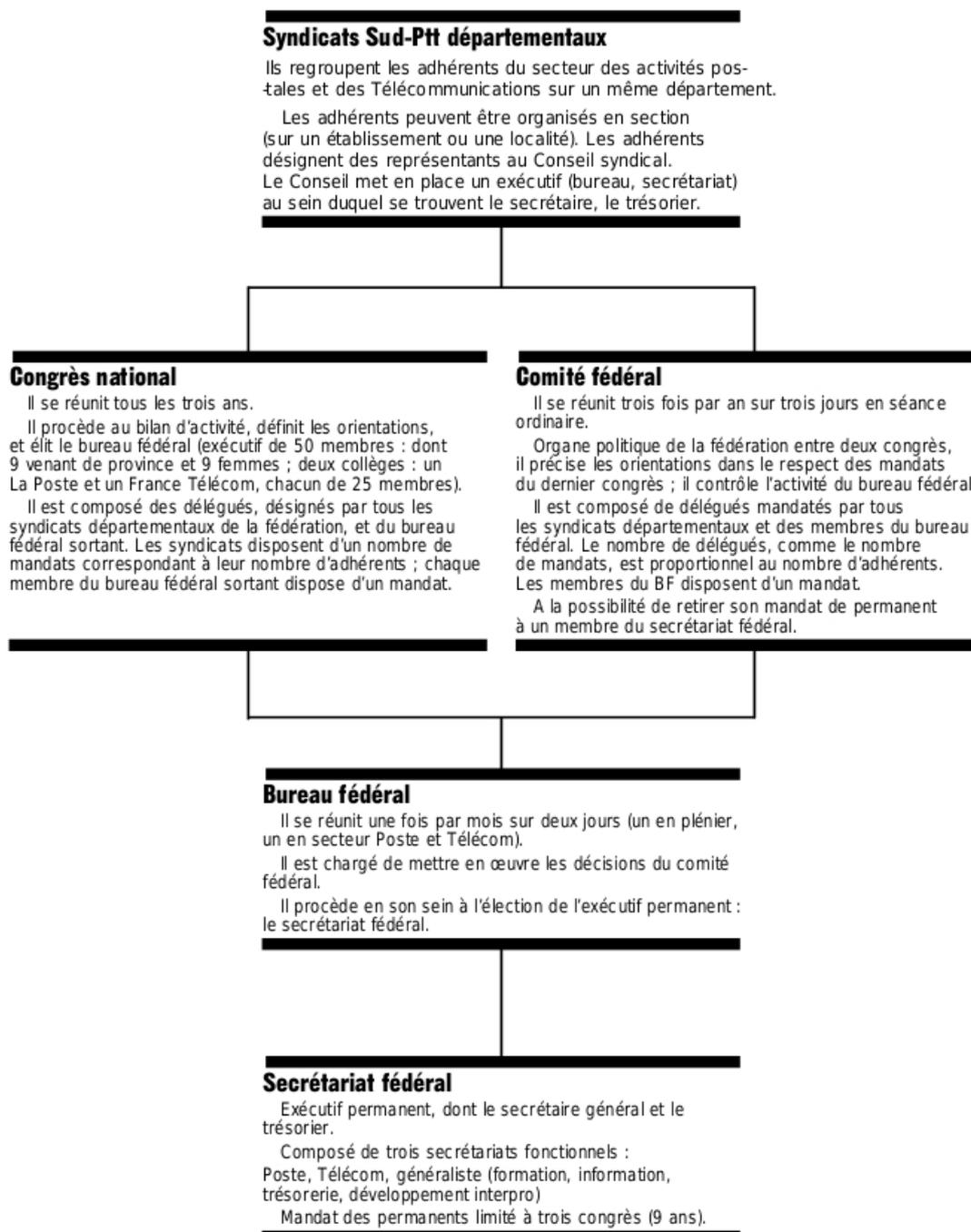
C'est sûr que quand nous avons fait SUD-PTT, dans des circonstances très particulières et honnêtement je pense que nous l'avons fait parce que l'on n'acceptait pas d'être traités comme nous avons été traités dans la CFDT, qu'on nous mette dehors comme des gangsters. Nous pensions également avoir une certaine légitimité de par nos adhérents. Mais pour moi c'était plus à ce moment-là un acte de résistance contre quelque chose qui nous apparaissait comme profondément scandaleux et même si nous voulions continuer à faire le même type de syndicalisme que celui que nous faisons à la CFDT, mais comme je dis toujours je n'aurais pas engagé beaucoup d'argent sur la durée de l'aventure, l'objectif était d'aller jusqu'au bout de la démarche et on se disait « peut-être que l'on va se planter, mais ce n'est pas grave au moins on n'aura pas renoncé ».

Aujourd'hui je vois beaucoup d'insuffisances, plein de choses qui ne vont pas, sur le terrain des femmes mais aussi sur d'autres terrains, et plus on se construit plus de nouveaux problèmes se posent, avec l'arrivée de nouvelles générations, de militantes et militants avec d'autres histoires, encore une fois on peut essayer de transmettre les choses, mais les gens vont aussi se construire eux mêmes.

En tout cas lorsqu'on s'est lancés, personne n'aurait pu imaginer qu'on en serait là aujourd'hui avec malgré tout, une petite place, mais une place quand même dans le paysage syndical qui contribue à ce qu'il y ait un peu de résistance, moins d'accompagnement, même si ce n'est toujours pas gagné, mais ça c'est la vie.

Annexe 2

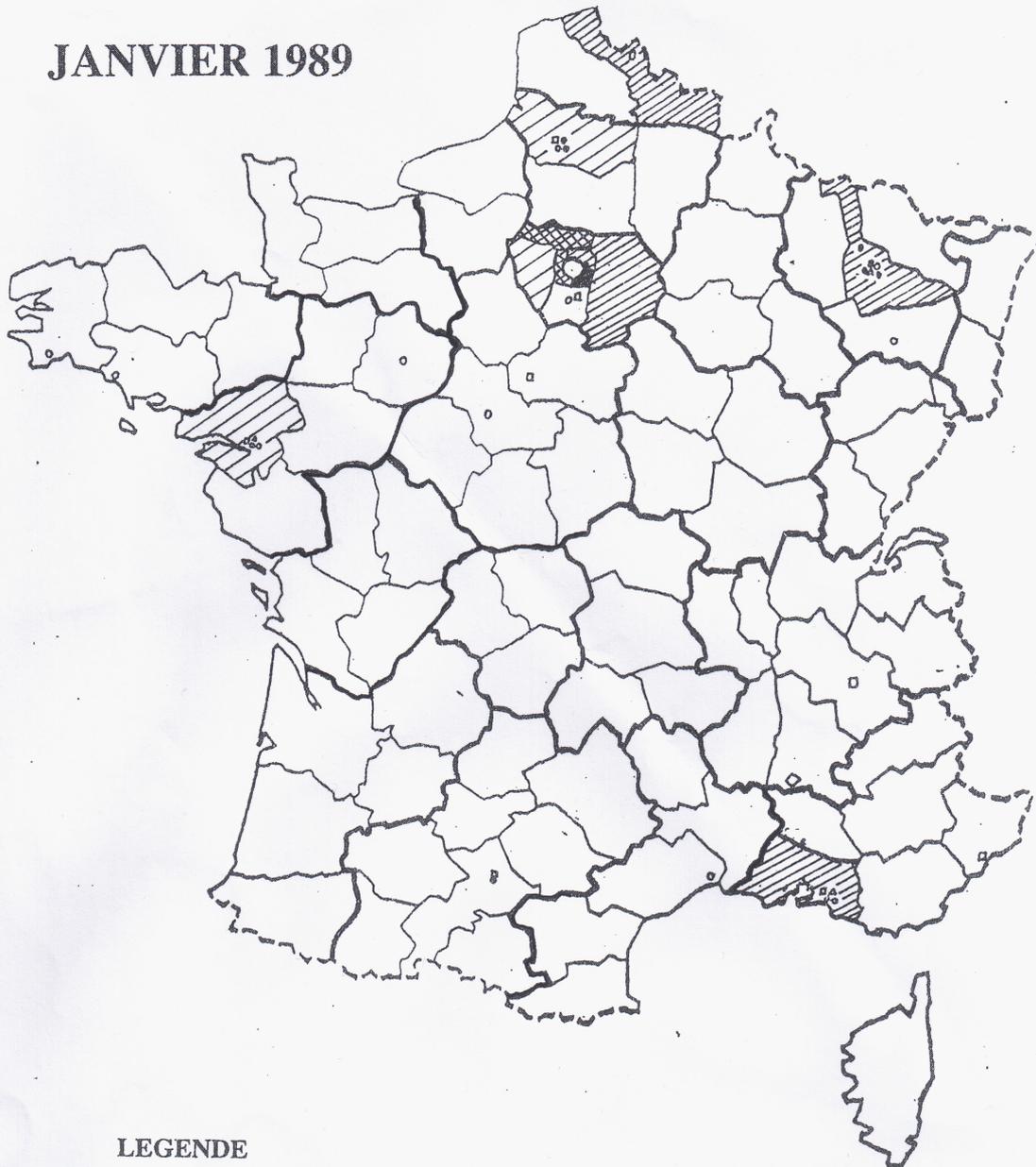
Schéma organisationnel de la fédération Sud-PTT



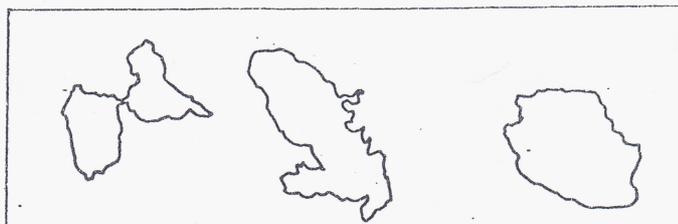
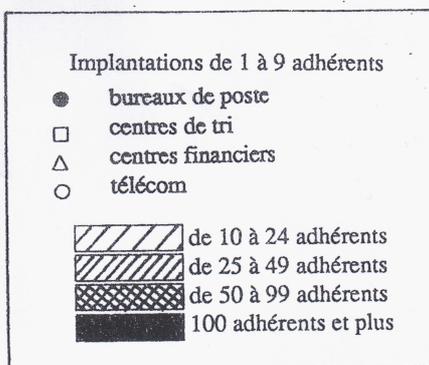
Annexe 3

Cartographies de l'implantation des syndicats Sud-PTT en 1989

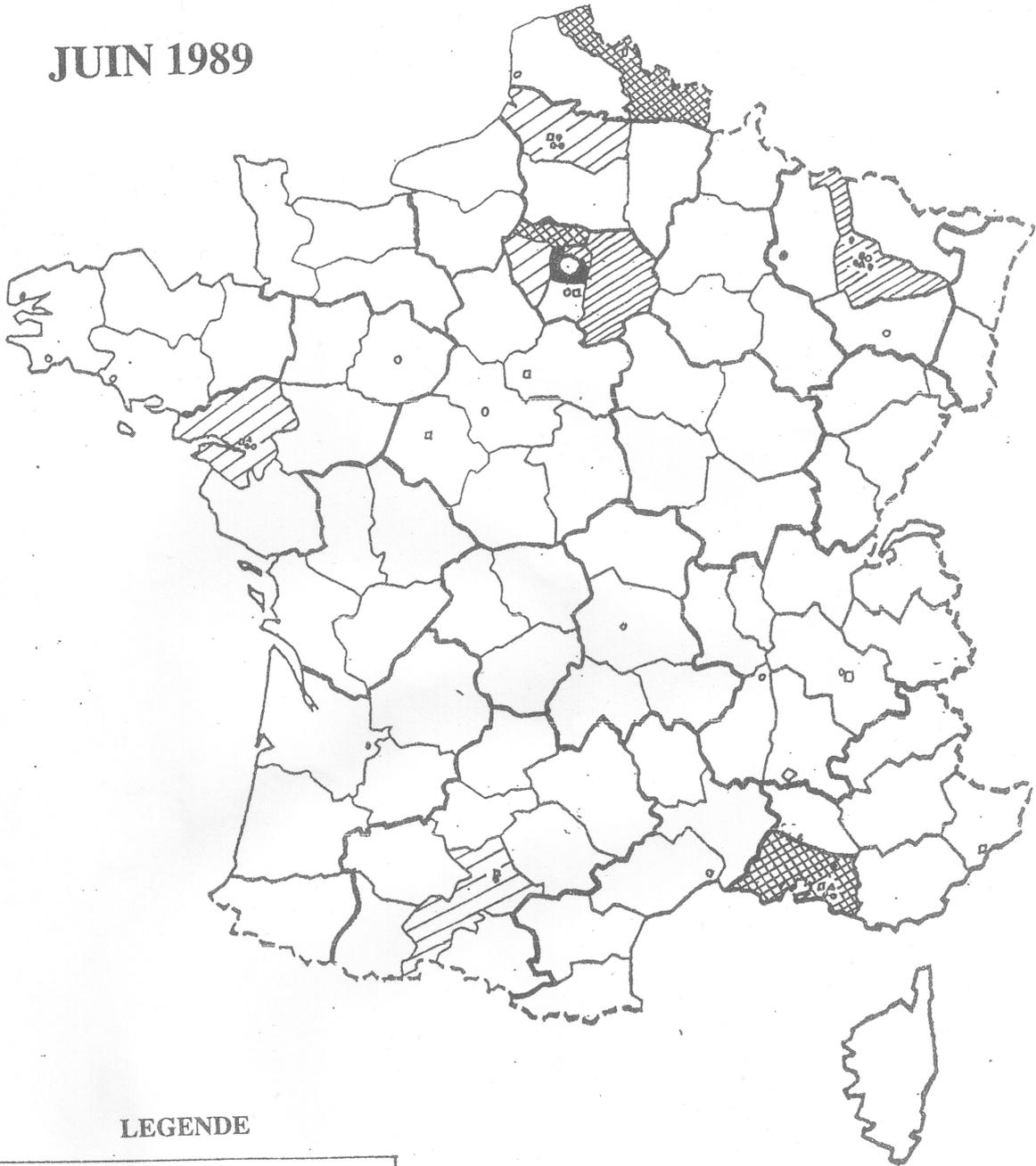
JANVIER 1989



LEGENDE



JUIN 1989

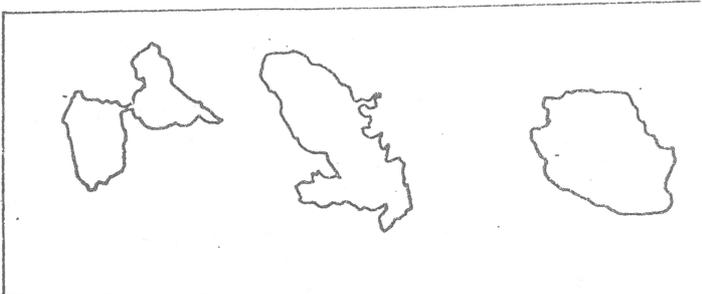


LEGENDE

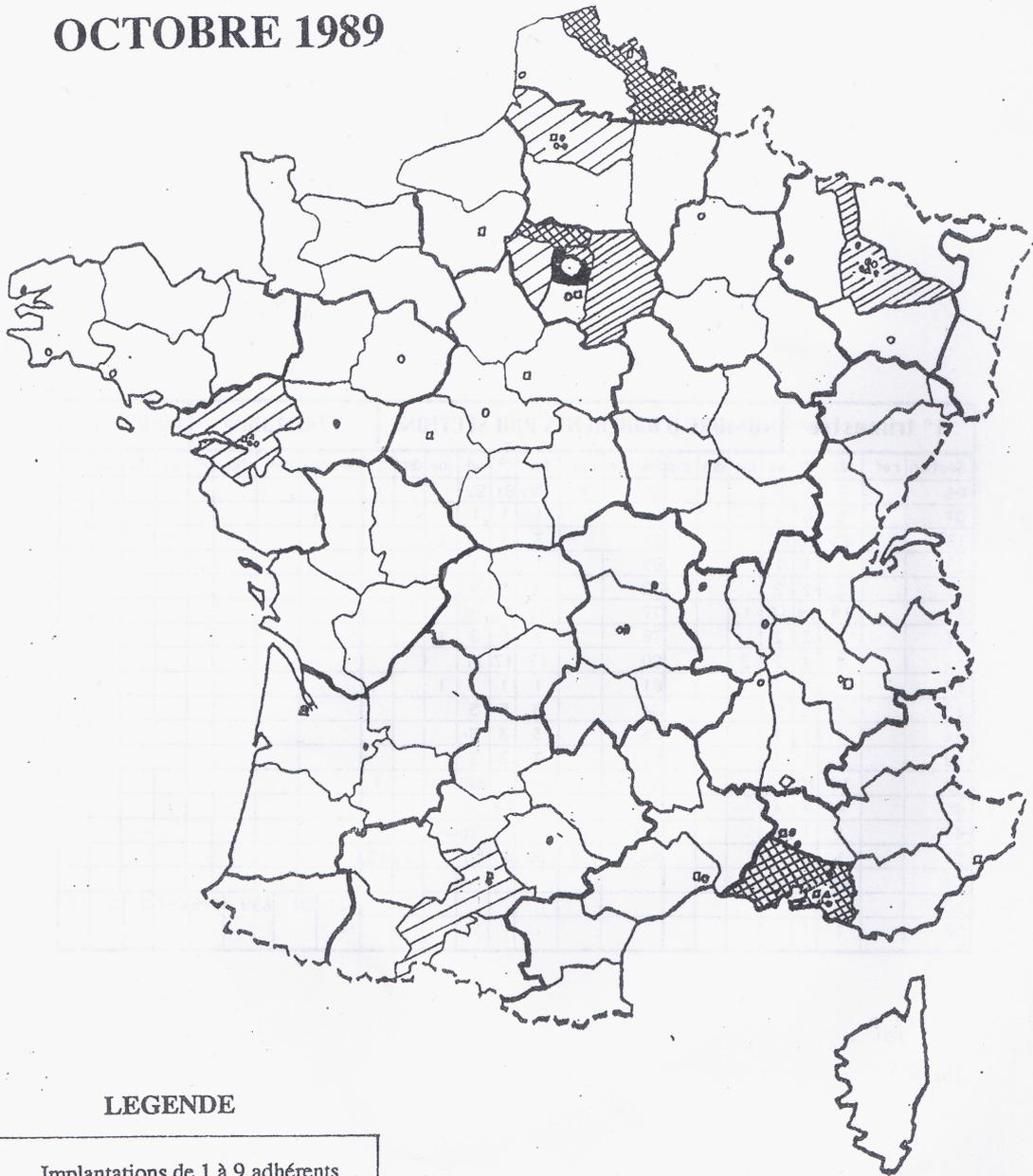
Implantations de 1 à 9 adhérents

- bureaux de poste
- centres de tri
- △ centres financiers
- télécom

	de 10 à 24 adhérents
	de 25 à 49 adhérents
	de 50 à 99 adhérents
	100 adhérents et plus



OCTOBRE 1989

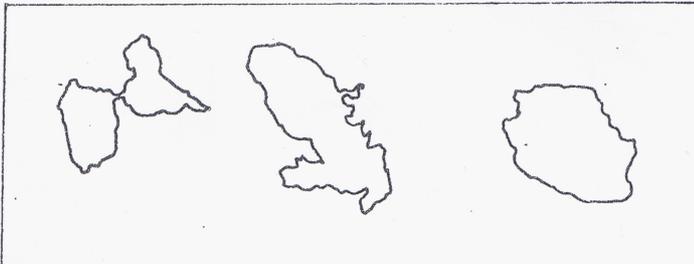


LEGENDE

Implantations de 1 à 9 adhérents

- bureaux de poste
- centres de tri
- △ centres financiers
- télécom

	de 10 à 24 adhérents
	de 25 à 49 adhérents
	de 50 à 99 adhérents
	100 adhérents et plus



Annexe 4

Quand la presse évoque l'exclusion

Titre: LIBERATION

Date: - 1 DEC. 1988

SUSPENSIONS

La CFDT fait le ménage sur sa gauche

Ca y est. Le ménage annoncé par Edmond Maire a commencé à la fédération santé-CFDT, à l'union régionale PTT Ile-de-France et dans les services postaux parisiens.

En quittant, samedi à Strasbourg, son poste de secrétaire général de la CFDT, Edmond Maire avait livré un dernier message: dehors l'extrême gauche, dont certains membres s'étaient servis de l'étiquette CFDT en participant aux coordinations des infirmières et des postiers. Hier, comme prévu, le ménage a commencé à la fédération santé-CFDT, à l'union régionale PTT Ile-de-France, ainsi qu'au syndicat des services postaux parisiens.

La fédération de la santé a suspendu hier ses onze syndicats santé-sociaux de la région parisienne. Décision prise par un conseil fédéral extraordinaire par 30 voix pour et 2 contre. Ce vote implique le retrait immédiat de tous les mandats des délégués, les responsables fédéraux ayant désormais la tutelle de ces syndicats. Puis, chaque section sera réaffiliée, une par une. Pascal Diaz, l'animateur de la coordination des infirmières ne le sera pas. « Ces syndicats ont alimenté une véritable machine de guerre, dirigée contre la CFDT », a précisé Marc Dupont, leader de la fédération. Les limites de l'intolérable ont été franchies. En citant notamment l'exemple de la manifestation du 13 octobre à Paris, où le comité régional de coordination des

syndicats CFDT santé-sociaux de la région parisienne (CRC santé-sociaux) s'était joint à la manifestation de la coordination et non à celle organisée par la CFDT, la CFTC et FO.

A la suite de cette décision, les représentants du CRC estiment que « ce sont vingt ans de lutte pour imposer des sections syndicales qui s'écroulent ». C'est une décision « très grave et lourde de conséquences », ont indiqué hier les militants « suspendus ». Le CRC se défend d'avoir dérogé à la ligne de la fédération. « Qu'on ait manifesté avec la coordination le 13 octobre et non avec la fédération CFDT relève d'un choix, d'une prise de position, mais en aucun cas d'une attaque » vis-à-vis de la fédération.

Par ailleurs, le conseil fédéral de la fédération des PTT de la CFDT a décidé hier, par 68 % des mandats, de « suspendre » l'union régionale Ile-de-France et le syndicat des services postaux parisiens à la suite de la grève des chauffeurs PTT de la région parisienne. Les cinq membres du secrétariat de l'union régionale et la quinzaine de responsables du bureau du syndicat des services postaux se sont vu retirer leur mandat. D'après AFP

QUOTIDIEN DE PARIS

1 DEC. 1988

La CFDT fait le ménage

La fédération Santé-CFDT a décidé hier de suspendre ses syndicats de la région parisienne et le comité régional de coordination de ces syndicats (CRC santé sociaux), les mettant sous tutelle directe de la fédération. Lors du conflit des infirmières, ces syndicats avaient activement pris position en faveur de la coordination des infirmières, s'opposant ainsi à la fédération.

Cette décision a été prise par un conseil fédéral extraordinaire réuni mercredi matin, par 30 voix pour et 2 contre. Le conseil fédéral de la fédération des PTT de la CFDT a décidé par 68 % des mandats de « suspendre » l'union régionale Ile-de-France et le syndicat des services postaux parisiens à la suite de la grève des chauffeurs PTT de la région parisienne, apprend-on auprès de la fédération.

Les cinq membres du secrétariat de l'union régionale et la quinzaine de responsables du bureau du syndicat des services postaux se sont vu retirer leur mandat.

LE PARISIEN

LA C.F.D.T. FAIT SON MÉNAGE

La Fédération Santé C.F.D.T. a suspendu hier ses syndicats de la région parisienne et le comité régional de coordination après le rôle très particulier joué pendant le conflit des infirmières. « Ses syndicats ont alimenté une véritable machine de guerre contre C.F.D.T. », a estimé la Fédération qui, comme l'avait annoncé Edmond Maire au congrès de Strasbourg, a ainsi commencé à faire ménage en demandant à des syndicats en question (p. 1) ches de l'extrême gauche de se débrouiller directement avec la Fédération Idem aux P.T.T. où des conclusions ont été prononcées.

11/12/88

Titre: FRANCE SOIR

Date: 1 DEC. 1988

La C.F.D.T. fait le ménage

La nouvelle direction de la C.F.D.T. issue du congrès de Strasbourg n'aura pas attendu pour nettoyer la confédération de ses « moutons noirs ». Ainsi, la fédération de la santé a suspendu hier ses douze syndicats santé-sociaux de la région parisienne, dont un certain nombre avaient animé la coordination des infirmières.

Principaux visés: les trotskystes qu'Edmond Maire avait dénoncés dans son rapport général juste avant de passer le relais à Jean Kaspar. En outre, la fédération des P.T.T. a suspendu l'union régionale Ile-de-France et le syndicat des services postaux parisiens à la suite de la grève des chauffeurs des P.T.T.

Deux décisions qui montrent, si besoin en est, que l'équipe qui entoure de Jean Kaspar, le nouveau secrétaire général, est bien décidée à donner un sacré coup de balai dans le carré des « gauchistes ».

Bibliographie

Outils

BÉDARIDA François, « Le temps présent et l'historiographie contemporaine », in *Vingtième Siècle*, n°69, 2001

BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre, REVILLARD Anne, *Introduction aux gender studies. Manuel des études sur le genre*, De Boeck, Bruxelles-Paris, 2008

DESCAMPS Florence *Les sources orales et l'histoire: récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Bréal, Paris, 2006

Dir. HIRATA Helena, LABORIE Françoise, SENOTIER Danièle, LE DOARÉ Hélène, *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004

Dir. PENNETIER Claude, BESSE Jean-Pierre, BOUJU Marie-Cécile, *Dictionnaire biographique mouvement ouvrier, mouvement social. Tome 5. Période 1940-1968, de la Seconde Guerre mondiale à Mai 1968*, Paris, Éditions de l'Atelier-Éditions ouvrières, 2009

Histoire des femmes et du genre

Ouvrages théoriques

BOURDIEU Pierre, *La domination masculine*, La domination masculine, Seuil, 1998

DELPHY Christine, « L'Ennemi principal », *Libération des femmes, année zéro*, Maspero, Paris, 1972

DELPHY Christine, *L'ennemi principal. 1. L'économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 1998

DORLIN Elsa, *Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe*, Paris, PUF, 2007

Historiographie

Dir. DU FRACONTEL Christiane , *L'histoire sans qualités*, Galilée, Paris, 1979

PERROT Michèle, FARGE Arlette, DAUPHIN Cécile, KLAPISCH-ZUBER Christiane, LAGRAVE Rose-Marie, FRAISSE Geneviève, SCHMITT-PANTEL Pauline, RIPA Yannick, PÉZERAT Pierrette, VOLDMAN Danièle, « Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie », in *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations* 41e année, N. 2, 1986. p. 272

PERROT Michelle, SINTOMER Yves, KRAIS Beate, DURU-BELLAT Marie, « La domination masculine de Pierre Bourdieu », *Travail, genre et sociétés*, numéro 1, avril 1999

PERROT Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998

Dir. PERROT Michelle, *Une histoire des femmes est-elle possible?*, Rivages, marseille, 1984

RIOT-SARCEY Michèle, « L'historiographie française et le concept de « genre » » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 47-4, octobre-décembre 2000, p.806

SOHN Anne Marie et THÉLAMON Françoise, *L'histoire sans les femmes est-elle possible?*, Perrin, Paris, 1997

THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, ENS Édition, Lyon, 2007

Ouvrages généraux

BARD Christine, *Les femmes dans la société française au XX^{ème} siècle*, Armand Colin, Paris, 2001

DUBY Georges, PERROT Michelle, *Histoire des femmes en occident*, T.5, Plon, Paris, 1992

FRAISSE Geneviève, *La différence des sexes*, PUF, Paris, 1996

GOLDMAN Annie, *Le combat des femmes*, Casterman, Paris, 1996

PICQ Françoise, *Libération des femmes, les années mouvement*, Seuil, Paris, 1993

RIOT-SARCEY Michèle, *Histoire du féminisme*, La découverte, Paris, 2002

SCOTT Joan, *Gender and the politics of history*, Columbia University Press, Columbia, 1988

Femmes et travail

BATTAGLIOLA Françoise *Histoire du travail des femmes*, La Découverte, Paris, 2008, 3^{ème} édition

GARDEY Delphine, « Perspectives historiques sur le travail des femmes », in Dir. MARUANI, Margaret , *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*, Paris, La Découverte, 1998

SCHWEITZER Sylvie, *Femmes de pouvoir : une histoire de l'égalité professionnelle en Europe (XIXe-XXIe siècle)*, Payot, Paris, 2010

SCHWEITZER Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002

SCOTT Joan, TILLY Louise, *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Rivages, 1987, Rééd. 2002.

Histoire du syndicalisme:

Ouvrages généraux:

ANDOLFATTO Dominique, LABBÉ Dominique, *Histoire des syndicats (1906-2006)*, Seuil, Paris, 2006

ANDOLFATTO Dominique, LABBÉ Dominique, « La transformation des syndicats français : vers un nouveau « modèle social » ? » in *Revue française de science politique*, n°2, Volume 56, 2006

AMOSSÉ Thomas, PIGNONI Maria-Teresa, *La transformation du paysage syndical depuis 1945*, Données sociales - La société française, édition 2006

Dir. BERNAD Guillaume, DESCODT Jean-Pierre, *Les forces syndicales françaises*, PUF, Paris, 2010

Dir. KESSELMAN Mark, *Le mouvement ouvrier français de 1968 à 1982, crise économique et changement politique*, Paris, Editions ouvrières, 1984

MOURIAUX René, *Le syndicalisme en France*, Paris, PUF, 2009

MOURIAUX René, *Le syndicalisme en France depuis 1945*, Paris, Édition la Découverte, 2004

Dir. ROBERT Jean-Louis, BOLL Friedhelm, PROST Antoine, *L'invention des syndicalismes: Le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIXème siècle*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1999

Dir. TARTAKOWSKY Danielle, TÉTARD Françoise, *Syndicats et associations. Concurrence ou complémentarité ?*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006

CFDT

ADAM Gérard, *La CFTC, 1940-1958*, Armand Colin, 1964

BERTHIER René, *A propos de l'Alliance syndicaliste (1970-1980)*, No Pasaran, Paris, 2008

BRANCIARD Michel, *Histoire de la CFDT : soixante ans d'action syndicale*, Paris, La Découverte, 1990

CEYRAC François, *La C.F.D.T. en questions*, Paris, Gallimard, 1984

COURS-SALIES Pierre *La CFDT, Un passé porteur d'avenir*, La Brèche, Montreuil, 1988

GEORGI Franck *L'invention de la CFDT : 1957-1970 : syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion* Paris, Édition de l'Atelier, CNRS Édition, 1995

GROUX Guy, MOURIAUX René , *La CFDT*, Paris, Economica, 1989

HAMON Hervé, ROTMAN Patrick, *La deuxième Gauche, Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Ed. Ramsay, 1982

Sud-PTT

COLLECTIF, *Qu'est-ce que l'Union Syndicale Solidaires*, L'archipel, Paris, 2007

Dir. COUPÉ Annick, MARCHAND Anne, *Syndicalement incorrect, Sud-Ptt une aventure collective*, Syllepse, Paris, 1998

FÉDÉRATION SUD-PTT, *L'Acharnement, chronique de la répression des 7 postiers de Lille*

Lezennes, Syllepse, Paris, 1993

DUFOUR Thomas, SPADONI Patrice, *Sud 20 ans*, Canal Marches et Fédération Sud-PTT, Paris 2009 (DVD)

PERNOT Hélène, « Sud et la rénovation démocratique de l'action syndicale : la voie participationniste » in *Mouvements* N°19 janvier-février 2002;

PERNOT Hélène « L'appropriation du mot sud par les militants Sud-PTT », *Mots. Les langages du politique*, N°68, 2002

SAINSAULIEU Ivan, *La contestation pragmatique dans le syndicalisme autonome: la question du modèle sud-ptt*, L'Harmattan, Paris, 1999

SAINSAULIEU Ivan, « La Fédération Solidaires unitaires démocratiques des PTT (SUD-PTT) : creuset d'une contestation pragmatique », *Revue française de science politique*, Volume 48, Numéro 1 , 1998 p. 121 - 141

SIONNEAU Éric, « 1988 : Des moutons noirs fondent SUD-PTT » in *Alternative Libertaire*, n°177, novembre 200

Femmes et syndicalismes

ALBOUY Micheline, HENRY Bernadette, SENON Camille, *Trois militantes témoignent sur leur parcours militant*, IHS CGT-FAPT,

Dir. BARD Christine , *Paroles de militants. Témoignages de syndicalistes CFTC/CFDT du Nord-Pas-de-Calais 1925-1985*, Lille, Association 1884-1984, 1990

BATAILLER Stéphanie, *La Commission féminine confédérale CFDT(CFTC) dans les années 60: pour une synthèse entre lutte de classe et lutte de sexe*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1, 1997

BILGE Sirma, GAGNON Mona-Josée et QUÉRIN Joëlle « Des syndicats, du travail et des femmes. Questions pour les féminismes », *Recherches féministes*, vol. 19, n° 1, 2006, p. 1-23

BULARD, Martine, « Les syndicats n'ont pas la fibre féministe ». *Le Monde Diplomatique*, n° 555, juin 2000.

CHAPERON Sylvie, « La radicalisation des mouvements féminins Français de 1960 à 1970 », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°48, octobre-décembre 1995

COLLECTIF, *Lip au féminin*, Paris, Syros, 1977

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL, *Travailleuses : combat pour une libération*, Paris, Montholon-Services, 1979

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL, *Les femmes salariées, travaux de la V^e conférence nationale*. Paris, Éd. Sociales, 1973.

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL, INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT, *Femmes et syndicalisme*, IHS-CGT-FAPT, Colloque des 2 et 3 décembre 1999

CONTREPOIS Sylvie, « France : un accès encore inégal et partiel aux différentes sphères de la représentation syndicale », *Recherches féministes*, vol. 19, n° 1, 2006, p. 25-45

DUNEZAT Xavier « Syndicalisme et domination masculine en France : parcours bibliographique féministe », *Recherches féministes*, vol. 19, n° 1, 2006, p. 69-96

GUILBERT Madelaine, *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, Paris, Editions du C.N.R.S., 1966

HORA Simone, *Action syndicale et féminisme: les SUD à l'épreuve du genre*, Mémoire de Master II, Paris 1, 2004

LE BROUSTER Pascale, « Contribution à l'histoire du Planning familial : le partenariat CFDT-MFPP au cours des années soixante-dix », in *Genre et Histoire*, n°2, printemps 2008

LE BROUSTER Pascale « Le débat sur la mixité des structures au sein de la CFDT (1976-1982) », Colloque *Les femmes dans l'action militante, syndicale et revendicative de 1945 à nos jours*, Sens, Lyon 2008

LE QUENTREC Yannick, « Les militantes politiques et syndicales à l'épreuve du temps domestique », *Informations sociales*, 2009/3 - N° 153, pages 112 à 119

LISZEK Slava, *Marie Guillot. De l'émancipation des femmes à celle du syndicalisme*, Paris, L'Harmattan, 1994

LOISEAU Dominique, *Femmes et militantismes*, L'Harmattan, Paris, 1996

MARUANI Margaret , *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, ouvrage publié avec le concours du CNRS, Syros, 1979,

OUIN Béatrice *Femmes, clés pour l'égalité*, Paris, CFDT productions, 1990

PERROT Michelle, 1974, *Les ouvriers en grève (1870-1890)*, Mouton, Paris, 1974

Dir THÉBAUD Françoise, « Syndicalisme au féminin », *Le Mouvement Social*, n° 165, octobre-décembre 1993

UNION SYNDICALE SOLIDAIRES, *Femmes, des droits à conquérir*, Union Syndicale Solidaires, Paris, 2010

UNION SYNDICALE SOLIDAIRES, *Femmes, des droits à connaître, des droits à conquérir*, Union Syndicale Solidaires, Paris, 2005

Dir. VINCENT Béatrice, *Lutte des sexes et lutte des classes*, Agone, Marseille, 2003

ZANCARINI-FOURNEL Michelle « Une « vieille histoire » ? », in *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, numéro 3, 1996

ZYLBERBERG-HOCQUARD Marie-Hélène, *Femmes et féminisme dans le mouvement ouvrier français*, Les Éditions Ouvrières, Paris, 1981

Histoire des PTT

Ouvrages généraux

CARTIER Marie, *Les facteurs et leurs tournées : un service public au quotidien*, La Découverte, Paris, 2003

CHABRON Paul, *Quelle belle invention que la poste !*, Gallimard, 1991

DUBONNET Christian, *1919-1990... La fédération CFDT dans l'histoire des PTT*. FUPT-CFDT, Paris, 1999

FRISCHMANN Georges, *Histoire de la fédération CGT des PTT : origines à 1946*, Paris, Editions Sociales, 1969

NOËL Jean-François, *Les postiers, la grève et le service public*. Éditions Maspero, Presses universitaires de Grenoble, 1977

Dir. LE ROUX Muriel, *Histoire de la Poste : de l'administration à l'entreprise*, Paris, Edition rue d'Ulm, 2002

VALIÉ Eugène, *Histoire générale des postes françaises*, 7 volumes, Paris, Presses universitaires de France, 1947-1955

Femmes aux PTT

BACHRACH Susan, « La féminisation des PTT au tournant du siècle », in *Le mouvement social*, n°140, juillet-septembre 1987

COLLECTIF, *Travail et intimité. Les PTT au féminin*, Comité pour l'histoire de La Poste, Paris, 2002

GUIRAUD Robert, MEYER André, TACET Michel, *1900-1974, Chronique du mouvement social dans les PTT en Loire-Atlantique*, Centre d'Histoire du Travail, Nantes, 2000

LISZEK Slava, « Les pionnières des PTT », in *Antoinette*, n° 238 - avril 1985

MANGIAPANE Sylviane, *Les filles des chèques postaux*, Le Temps des Cerises, Paris, 2003

MOULIÉ Gisèle, « Le mai 68 des chèques postaux », in *Critique communiste*, n° 186, mars 2008

THUILLIER Guy, *Les femmes dans l'administration depuis 1900*, PUF, Paris, 1998

Dir. SUDRET Mireille, *Les Femmes aux PTT... : ...et maintenant à La Poste et France Télécom*, Nantes, Centre d'Histoire Sociale, 2004

SCHWARTZ Colette, JACQUET Yveline, LHOMME Pierre *Des Demoiselles du téléphone aux opérateurs des centres d'appel*, Le Temps des cerises, Paris, 2008

VIGNES Madeleine, *Le journal des Dames, 1924-1937*, auto édition, Paris, 1992